



Comité des obstacles techniques au commerce

**VINGT-HUITIÈME EXAMEN ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE ET
DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD OTC**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC (le Comité) procédera au vingt-huitième examen annuel de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (l'Accord OTC), au titre de l'article 15.3 de l'Accord, à sa prochaine réunion les 8 et 10 mars 2023. Le présent document traite des travaux du Comité concernant la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Accord pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

TABLE DES MATIÈRES

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
2 MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS	6
3 TRANSPARENCE ET NOTIFICATIONS	7
3.1 Notifications des règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité	7
3.1.1 Tendances	7
3.1.2 Notifications présentées, par Membre.....	9
3.1.3 Utilisation des modèles de notification	11
3.1.4 Notifications par niveau de développement et par région	14
3.1.5 Approches régionales de la notification	16
3.1.6 Délai prévu dans les notifications pour la présentation d'observations	17
3.1.7 Types de mesures notifiées.....	19
3.1.8 Objectifs déclarés des notifications.....	20
3.1.9 Produits (codes du SH) visés par les notifications.....	21
3.1.10 COVID-19	22
3.2 Autres notifications OTC	23
3.2.1 Notifications au titre de l'article 10.7	23
3.2.2 Notifications au titre de l'article 15.2	23
3.2.3 Notifications au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes (le "Code")	23
3.3 Points d'information OTC	24
3.4 Textes définitifs adoptés: renseignements sur les sites Web.....	24
3.5 Outils numériques: la plate-forme ePing SPS et OTC.....	24
4 PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES SPÉCIFIQUES	28
4.1 Tendances.....	28
4.2 PCS par Membre	31
4.2.1 Membres soulevant des PCS.....	31
4.2.2 Membres répondant à des PCS	32
4.3 PCS par région et par niveau de développement.....	34
4.4 Types de préoccupations soulevées.....	36
4.5 Objectifs déclarés des mesures visées par des PCS	37
4.6 Produits visés par les nouvelles PCS.....	38
4.7 COVID-19.....	40
4.8 Valeur commerciale des PCS	40
4.9 Nombre de fois où une PCS a été soulevée	41
4.10 Rapport entre les notifications et les PCS	42
4.11 Utilisation d'eAgenda.....	43
5 DIFFÉRENDS CONCERNANT DES DISPOSITIONS DE L'ACCORD OTC	45
6 ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT	46

7 ANNEXE.....	47
A. Notifications présentées, par Membre, 1995-2022.....	47
B. Recommandation révisée du Comité sur l'utilisation cohérente des modèles de notification	50
C. Pourcentage de notifications qui prévoient une période pour la présentation d'observations, par Membre, 2022	52
D. Résumé des PCS soulevées en 2022.....	53
E. Aperçu des nouvelles PCS soulevées en 2022	64
F. Communications concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2	74

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1.1. M. Anwar Hussain Shaik (Inde) a été élu par le Comité OTC à sa présidence pour 2022. Trois réunions ordinaires ont été tenues: les 9-11 mars², les 13-15 juin³ et les 16-18 novembre⁴, respectivement.

1.2. Le Comité a **commencé la mise en œuvre des résultats du neuvième examen triennal du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord OTC**⁵ (section 2).

1.3. **La transparence demeure une force.** Dans l'ensemble, le niveau de mise en œuvre par les Membres de l'OMC des obligations en matière de transparence découlant de l'Accord OTC est bon, et cela s'est maintenu en 2022. Depuis que l'Accord est entré en vigueur:

- a. 142 Membres (représentant 87% de l'ensemble des Membres) ont présenté au moins une notification, soit un total de 47 844 notifications (article 10.6; section 3.1.1);
- b. 145 Membres (88% des Membres) ont présenté au moins une notification consistant en une déclaration relative à la mise en œuvre et à l'administration de l'Accord (article 15.2; section 3.2.2);
- c. 159 Membres (97% des Membres) ont fourni les coordonnées de leur point d'information sur les OTC (article 10.1 et 10.2; section 3.3); cependant,
- d. seuls 26 Membres (16% des Membres) ont présenté au moins une notification concernant un accord bilatéral ou régional portant sur des questions relatives aux mesures OTC (article 10.7; section 3.2.1).

1.4. Notifications en 2022:

- a. **3 896** notifications portant sur des mesures OTC nouvelles ou modifiées ont été présentées, soit une légère baisse par rapport à 2021. **84 Membres** (plus de la moitié des Membres actuels de l'OMC) ont présenté au moins une notification au cours de l'année (section 3.1.1);
- b. **de nombreuses notifications ont été présentées par les pays en développement et les pays les moins avancés Membres.** L'augmentation générale du nombre de notifications est induite par la participation élevée des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA). En 2022, la grande majorité des *nouvelles* notifications (83%) a été présentée par les pays en développement et PMA Membres (section 3.1.4);
- c. **les Membres africains sont en tête pour la transparence.** Les Membres africains ont à nouveau été parmi les plus actifs en matière de notifications OTC. Cinq pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) figuraient parmi les 10 Membres ayant présenté le plus de notifications: l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda et le Burundi. Les Membres africains ont présenté 40% de l'ensemble des nouvelles notifications en 2022 (sections 3.1.2 et 3.1.4);
- d. **58 jours pour la présentation d'observations.** Les Membres continuent de ménager moins que le délai recommandé de 60 jours pour la présentation d'observations; la moyenne était de 58 jours en 2022, soit un jour de plus qu'en 2021. Depuis 2015, les Membres ont accordé en moyenne moins de 60 jours pour la présentation d'observations (entre 55 et 58 jours). Cette année, 29 Membres ont ménagé un délai de 60 jours ou plus en moyenne (section 3.1.6);
- e. **utilisation croissante du nouveau modèle d'addendum.** Un nombre record de 1 418 addenda ont été notifiés en 2022. Ils ont principalement (63%) été utilisés pour

² [G/TBT/M/86.](#)

³ [G/TBT/M/87.](#)

⁴ [G/TBT/M/88.](#)

⁵ [G/TBT/46.](#)

fournir des renseignements relatifs à l'adoption, à la publication ou à l'entrée en vigueur de mesures (section 3.1.3);

- f. **essentiellement des règlements techniques.** Environ 80% de l'ensemble des notifications présentées depuis 1995 ont été signalées comme portant uniquement sur des règlements techniques, tandis que seules 6% ont été signalées comme portant uniquement sur des procédures d'évaluation de la conformité (section 3.1.7);
- g. **ePing devient un outil essentiel pour gérer les notifications.** L'utilisation de la plate-forme ePing (qui a remplacé le système de présentation des notifications OTC (TBT NSS) en 2022) pour la présentation des notifications en ligne était presque universelle: 99,5% de l'ensemble des notifications OTC ont été présentées en ligne, contre un peu plus de 50% seulement en 2015 (section 3.1.11). En outre, à la fin de décembre 2022, 19 787 utilisateurs s'étaient inscrits sur la plate-forme pour bénéficier de fonctionnalités telles que des alertes par courrier électronique sur les notifications présentant un intérêt (section 3.1.11); et
- h. **programmes de travail sur les normes.** 47 notifications concernant l'existence ou la mise à jour de programmes de travail ont été reçues de la part de 30 organismes à activité normative différents au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes. Trois nouveaux organismes à activité normative ont notifié leur acceptation du Code (section 3.2.3).

1.5. Préoccupations commerciales spécifiques (PCS) en 2022:

- a. **légère baisse des PCS.** Les Membres ont examiné un total de 241 PCS, dont 53 nouvelles préoccupations. Ces chiffres marquent un léger recul du nombre de PCS nouvelles et soulevées précédemment, après quatre années d'augmentation régulière (section 4.1). À nouveau, les Membres en développement ont soulevé un grand nombre de nouvelles PCS: 72% des nouvelles PCS ont également été présentées par des Membres en développement en 2022 (section 4.3);
- b. **participation plus large.** Depuis 1995, 70 Membres (43% des Membres) ont soulevé au moins une PCS au Comité OTC. En 2022, la participation aux PCS a augmenté, 33 Membres ayant soulevé au moins une PCS (nouvelle et soulevée précédemment), contre 32 en 2021 (sections 4.1 et 4.2);
- c. **utilisation intégrale d'eAgenda.** La participation accrue a été facilitée par l'utilisation d'eAgenda, qui permet aux Membres de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour en temps réel, améliorant ainsi la transparence et leur laissant plus de temps pour se préparer. En 2022, toutes les PCS ont été soulevées via la plate-forme et la grande majorité des déclarations ont été téléchargées dans eAgenda (section 4.11);
- d. **de nombreuses PCS inactives.** Une part importante de PCS *ne figurent plus à l'ordre du jour*. 76% de l'ensemble des PCS examinées dans le cadre du Comité OTC depuis 1995 n'ont pas été soulevées au cours des deux dernières années. Toutefois, les Membres ont continué d'examiner certaines PCS de longue date en 2022, dont certaines ont été soulevées 18 à 41 fois (section 4.9); et
- e. **la plupart des PCS concernent des notifications.** Il existe une complémentarité entre la notification de mesures projetées et leur examen dans le cadre du Comité. 67% de l'ensemble des PCS soulevées entre 1995 et 2022 concernent des mesures notifiées (section 4.10).

1.6. Autres faits nouveaux en 2022:

- a. S'agissant de l'**assistance technique**, les activités d'assistance technique concernant les OTC – tant en présentiel que sous forme virtuelle – ont connu une reprise à mesure que s'assouplissaient les restrictions liées à la COVID-19 (section 6).

2 MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

2.1. Le Comité OTC a commencé la mise en œuvre des résultats du neuvième examen triennal du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord OTC.⁶ Le rapport sur le neuvième examen triennal contient 37 recommandations qui orientent le programme de travail du Comité pour 2022-2024 et visent à réduire les obstacles techniques au commerce entre les Membres de l'OMC. En 2022, le Comité a fait progresser ses travaux dans les domaines suivants:

- a. **bonnes pratiques réglementaires (BPR):** le Comité a tenu une séance thématique le 15 novembre, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des BPR au niveau national et sur les BPR dans les accords commerciaux⁷;
- b. **coopération entre les Membres dans le domaine de la réglementation:** le Comité a tenu une séance thématique le 12 juillet, en mettant l'accent sur les MPME⁸;
- c. **procédures d'évaluation de la conformité:** le Comité a fait progresser ses travaux pour achever l'élaboration de lignes directrices pratiques et non prescriptives concernant le choix et la conception des procédures d'évaluation de la conformité⁹; le Comité a tenu des séances thématiques le 8 mars, en mettant l'accent sur l'accréditation¹⁰ et les solutions numériques pour les procédures d'évaluation de la conformité¹¹;
- d. **normes:** le Comité a tenu une séance thématique le 15 novembre, en mettant l'accent sur la normalisation dans le cadre du Codex¹²
- e. **transparence:** le Comité a fait progresser ses travaux sur diverses recommandations dans le contexte du Groupe de travail sur la transparence établi en mars 2022¹³; le Comité a tenu une séance thématique le 12 juillet, en mettant l'accent sur les produits visés dans les notifications et la coordination nationale¹⁴; la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC a été lancée pour améliorer et intégrer divers outils OTC en ligne dans une plate-forme centralisée plus complète¹⁵; et

2.2. Le Secrétariat de l'OMC a organisé le 14 octobre un symposium sur la réduction des goulets d'étranglement réglementaires.¹⁶

⁶ [G/TBT/46](#).

⁷ [G/TBT/GEN/338](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts151122am_e.htm.

⁸ [G/TBT/GEN/331](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts151122am_e.htm.

⁹ https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/conformity_assessment_proc_e.htm.

¹⁰ [G/TBT/GEN/323](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts_e/tbts080322am_e.htm.

¹¹ [G/TBT/GEN/324](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts_e/tbts080322pm_e.htm.

¹² [G/TBT/GEN/339](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts151122pm_e.htm.

¹³ [G/TBT/M/86](#), paragraphe 2.444.

¹⁴ [G/TBT/GEN/330](#); https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/tbts120722_e.htm.

¹⁵ https://www.wto.org/english/news_e/news22_e/igo_13jul22_e.htm.

¹⁶ https://www.wto.org/english/news_e/events_e/gscforumoct2022_e.htm.

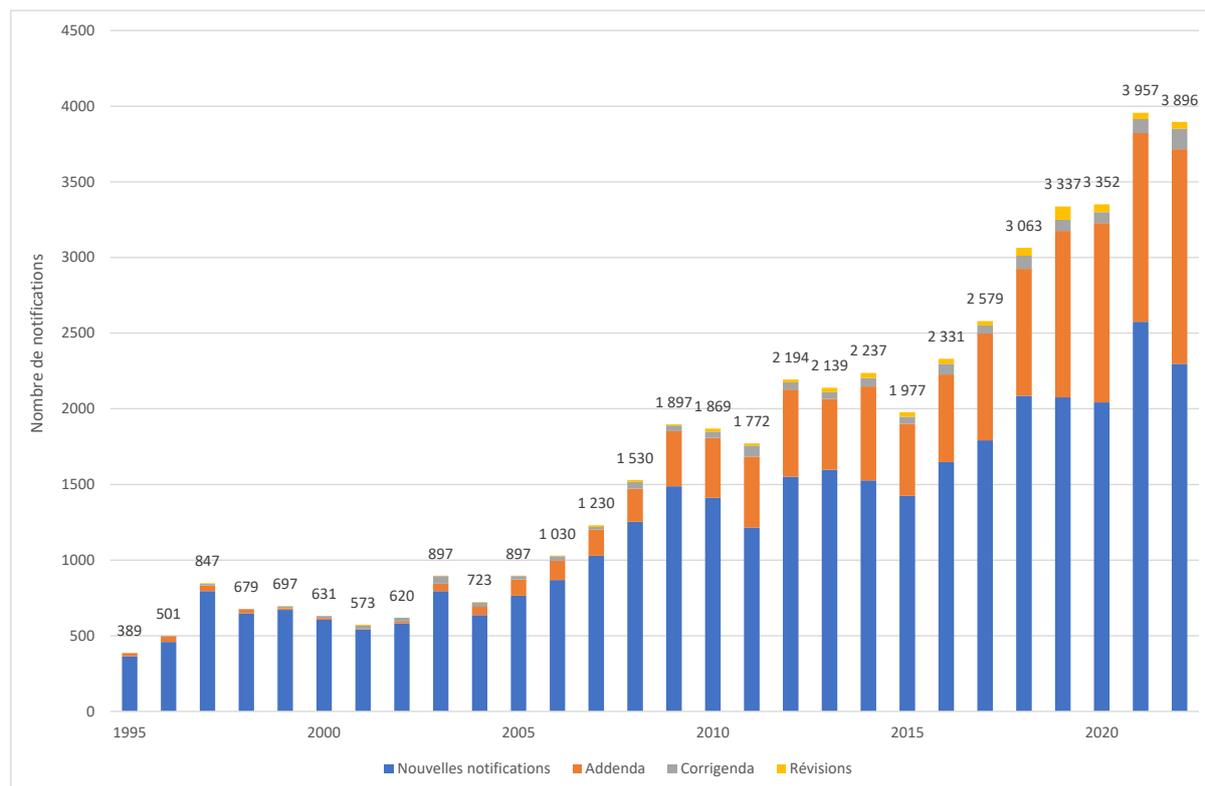
3 TRANSPARENCE ET NOTIFICATIONS¹⁷

3.1 Notifications des règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité

3.1.1 Tendances

3.1. Pour la première fois depuis plusieurs années, le volume des notifications des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité présentées au Comité OTC a légèrement diminué. Par rapport à 2021, le nombre total de notifications a diminué de 2% en 2022, après une croissance annuelle moyenne de 11% entre 2017 et 2021 (figure 1a).

Figure 1a: Nombre total de notification OTC, 1995-2022¹⁸

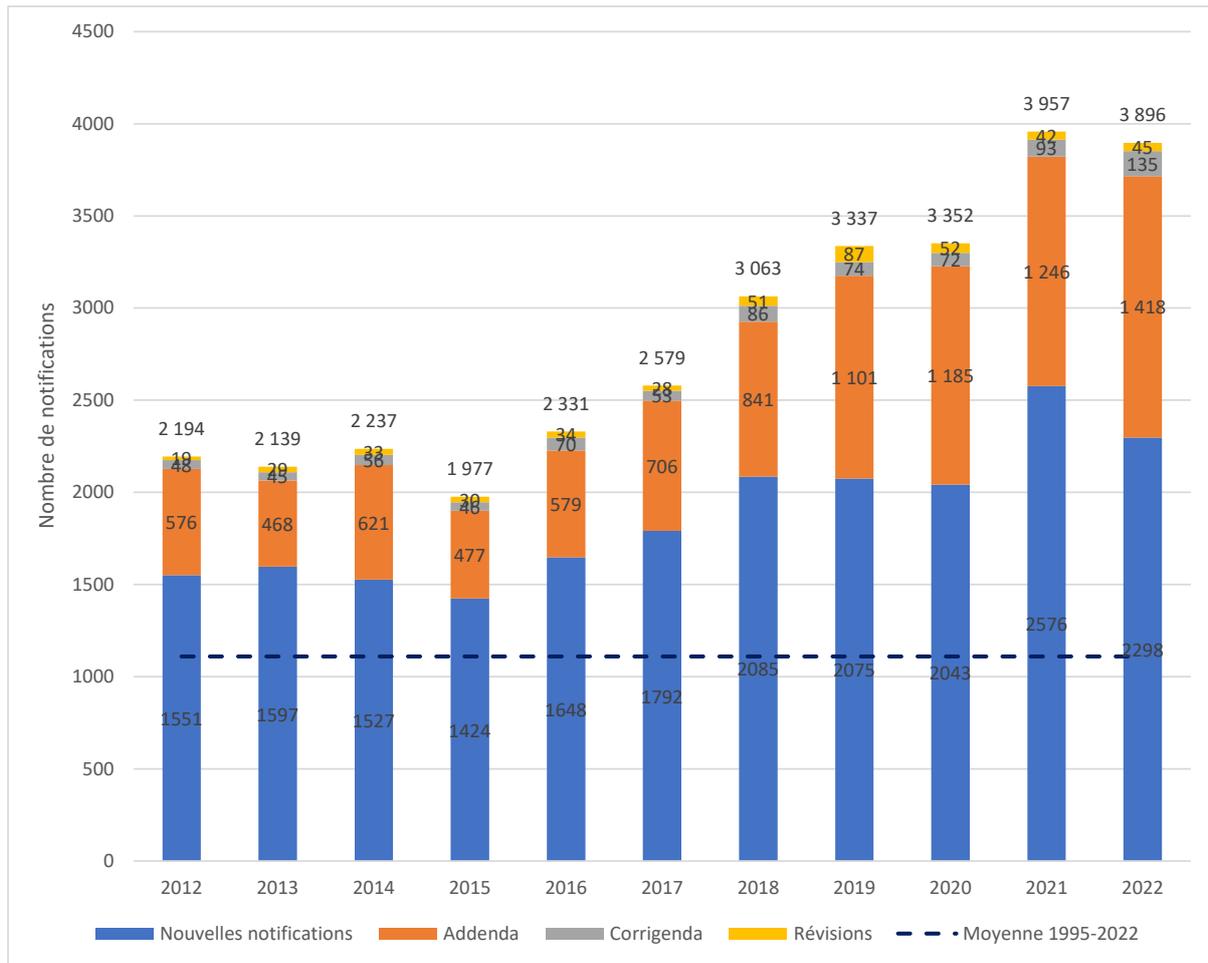


3.2. Au total, les Membres ont présenté 3 896 notifications portant sur des mesures nouvelles ou modifiées. Ce chiffre comprend un nombre sans précédent d'addenda aux notifications existantes (1 418), ainsi que 2 298 nouvelles notifications, 135 corrigenda et 45 révisions (figure 1b).¹⁹

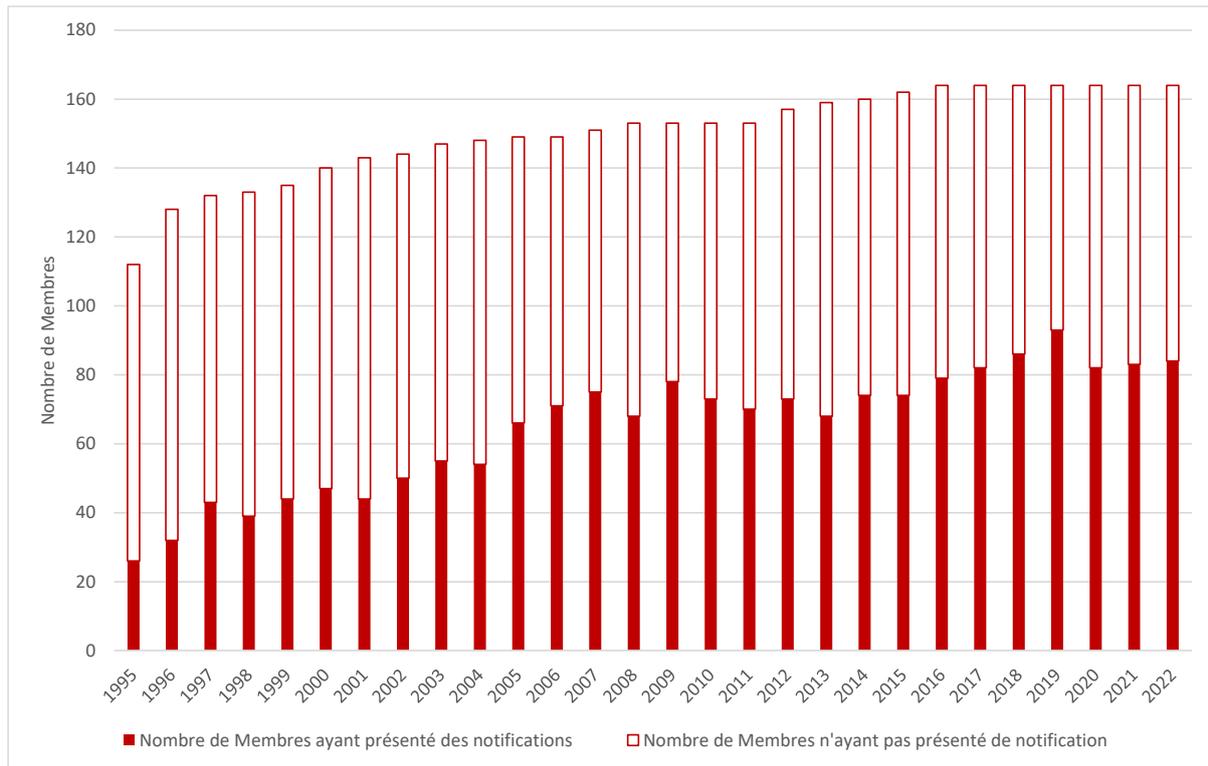
¹⁷ Les données utilisées dans les figures de la présente section sont tirées de la [plate-forme ePing SPS et OTC](#). On trouvera de plus amples précisions dans l'annexe A. Des renseignements supplémentaires sur les notifications OTC peuvent être obtenus via [ePing](#).

¹⁸ Les notifications de traduction non officielle des mesures notifiées, les suppléments, ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de notifications OTC aux fins du présent rapport.

¹⁹ Le présent document utilise la terminologie adoptée par le Comité OTC dans sa recommandation sur l'"Utilisation cohérente des modèles de notification", document [G/TBT/35/Rev.1](#) du 21 novembre 2019. Voir l'annexe B.

Figure 1b: Nombre total de notifications, 2012-2022

3.3. Alors que le nombre total de notifications a connu un léger fléchissement, la participation à la présentation de notifications en 2022 a quelque peu repris après une forte baisse entre 2019 et 2020, 84 Membres (un peu plus de la moitié des Membres actuels de l'OMC) ayant présenté au moins une notification au cours de l'année (figure 2), contre 83 en 2021. Entre l'entrée en vigueur de l'Accord OTC et le 31 décembre 2022, 142 Membres (soit 87% de la totalité des Membres) ont présenté au moins une notification, pour un total de 47 844 notifications (voir l'annexe A).

Figure 2: Participation des Membres au processus de notification, 1995-2022

3.1.2 Notifications présentées, par Membre

3.4. Les Membres africains ont à nouveau été parmi les plus actifs en matière de notifications OTC en 2022, 5 membres de la CAE figurant parmi les 10 Membres ayant présenté le plus de notifications. Une fois de plus, l'Ouganda présenté le plus grand nombre de notifications en 2022 (figure 3). Au total, depuis 1995, les États-Unis sont ceux qui présentent le plus de notifications, suivis de l'Ouganda et du Brésil (figure 4).

Figure 3: Les 10 Membres ayant présenté le plus de notifications (nouvelles notifications et révisions, addenda et corrigenda) au cours de l'année 2022

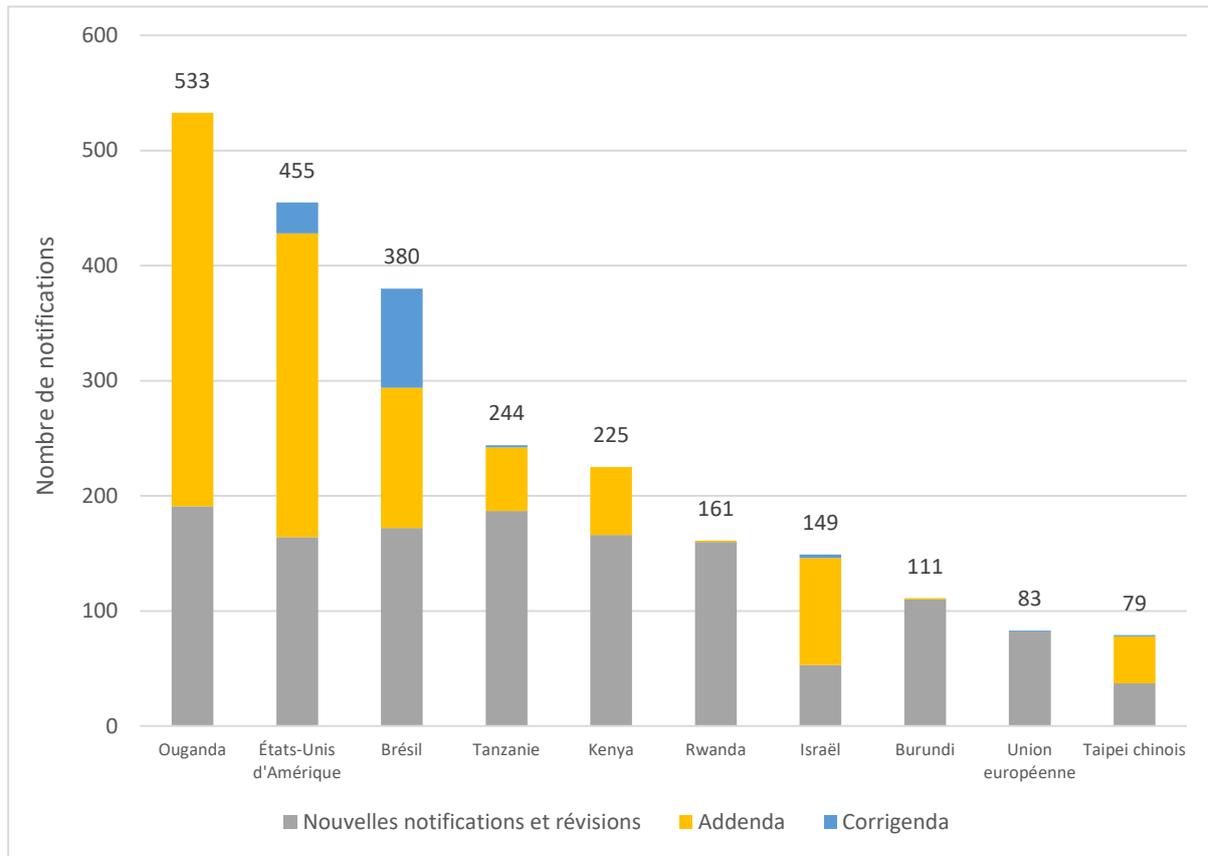
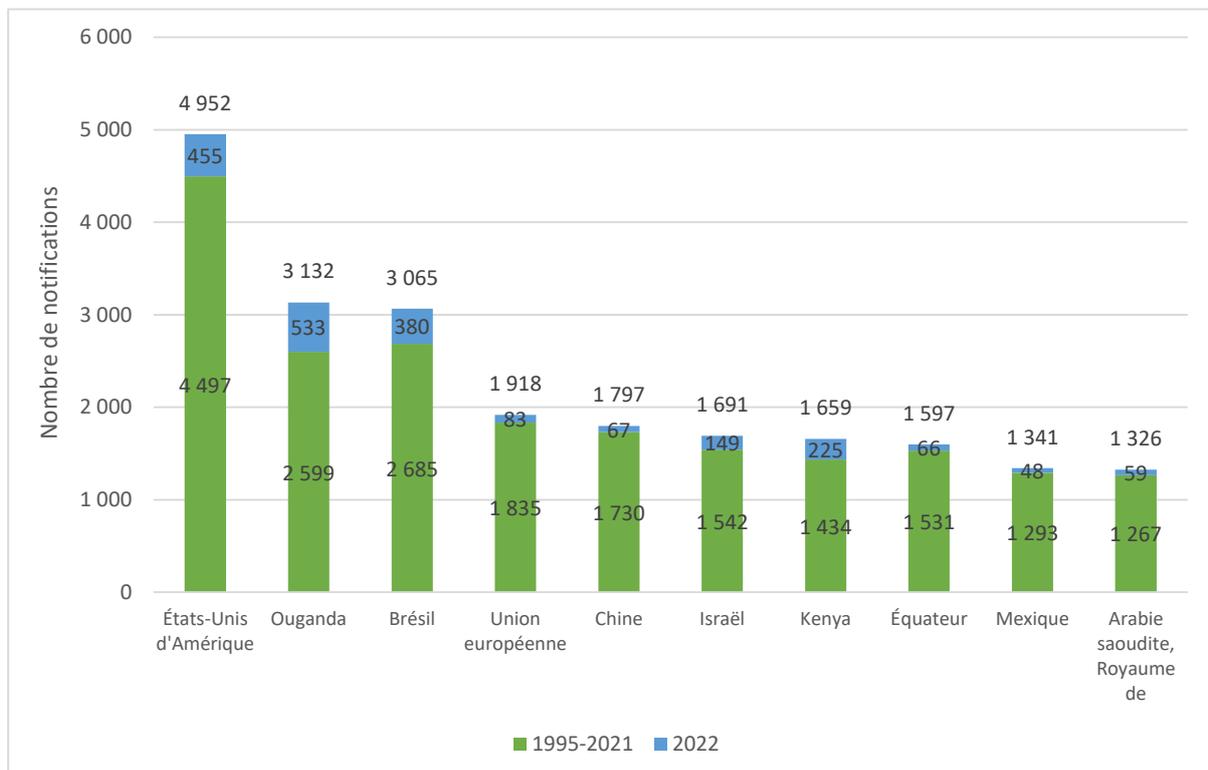
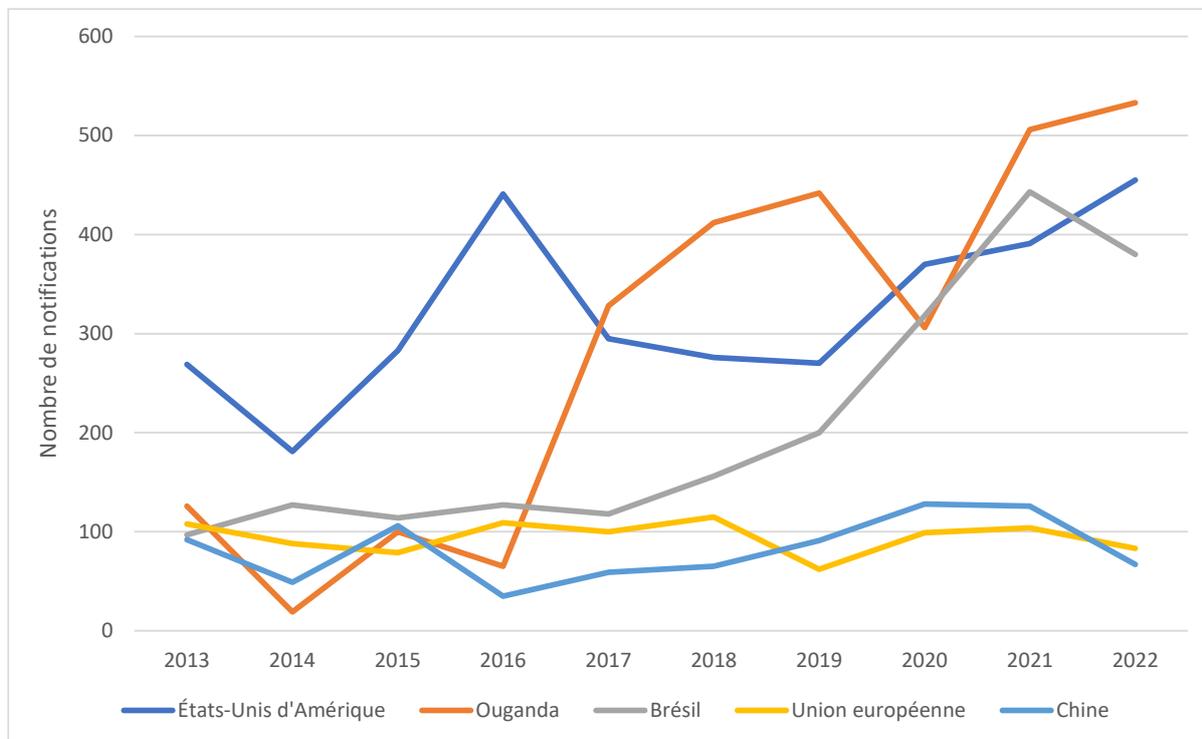


Figure 4: Les 10 Membres ayant présenté le plus de notifications (nouvelles notifications, addenda et corrigenda, et révisions) pendant la période 1995-2022



3.5. La figure 5, qui traite plus en détail des 5 Membres ayant présenté le plus de notifications (États-Unis, Ouganda, Brésil, UE et Chine; figure 4), montre le nombre de notifications présentées chaque année par ces Membres au cours des 10 dernières années.

Figure 5: Notifications présentées par l'UE, le Brésil, l'Ouganda, les États-Unis et la Chine (nouvelles notifications, addenda et corrigenda, et révisions) pendant la période 2013-2022



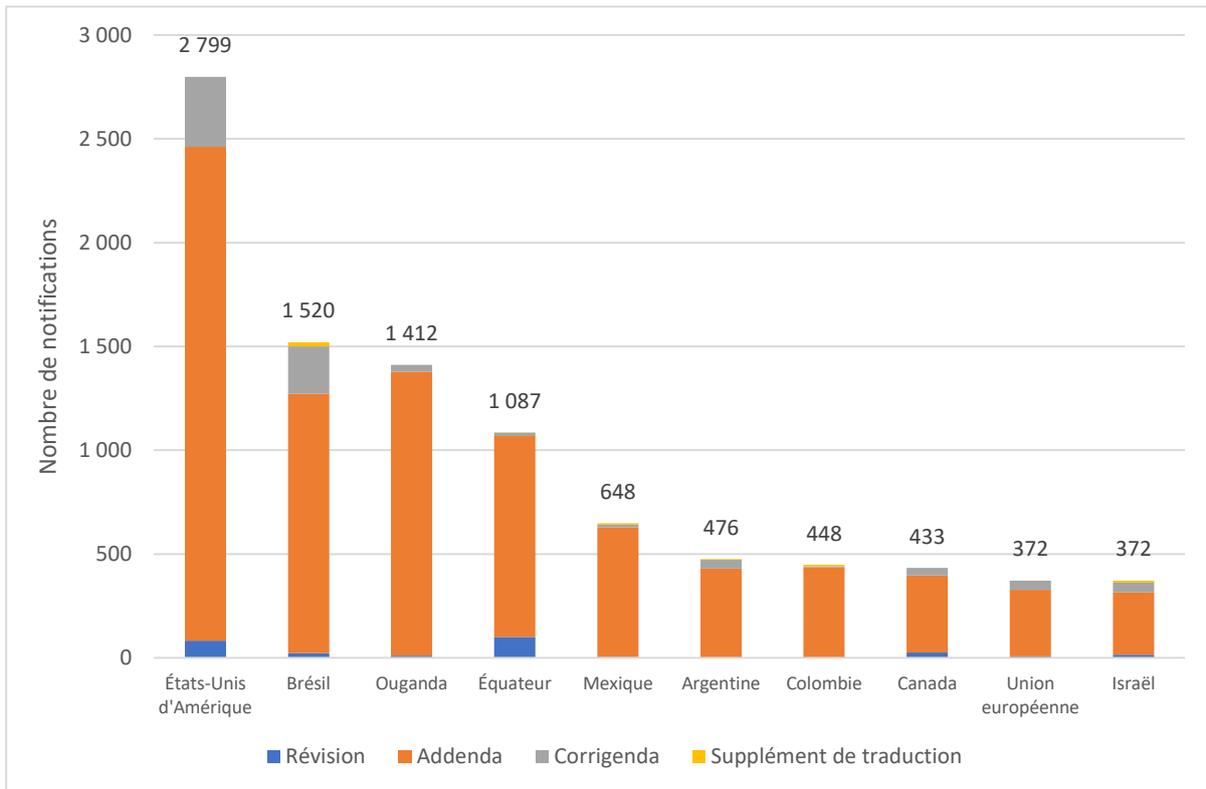
3.1.3 Utilisation des modèles de notification

3.6. Le Comité OTC a approuvé une recommandation sur l'utilisation cohérente des différents modes de présentation des notifications ("nouvelles notifications", "révisions", "addenda", "corrigenda", ainsi que "suppléments"), qui vise à renforcer la transparence des mesures notifiées pendant toute la durée de la mesure de réglementation. Une version révisée de cette recommandation a été adoptée en novembre 2019, comprenant en annexe un modèle à utiliser pour indiquer le motif de l'addendum (ci-après dénommé le "nouveau modèle d'addendum").²⁰ Cette recommandation s'applique dans diverses situations, par exemple pour indiquer que la période prévue pour la présentation des observations est prolongée (addenda, voir la section 3.1.6 et la figure 14), qu'une mesure est retirée ou abrogée (addenda), que sa formulation a été substantiellement remaniée avant adoption ou entrée en vigueur (révisions) ou que le texte définitif adopté devient disponible (addenda).

3.7. Depuis 2011, plus de 450 addenda ont été notifiés chaque année et, rien qu'en 2022, un nombre record de 1 418 addenda ont été notifiés (voir la figure 1). Plusieurs Membres sont relativement actifs s'agissant de la notification de renseignements au moyen d'addenda (figure 6).

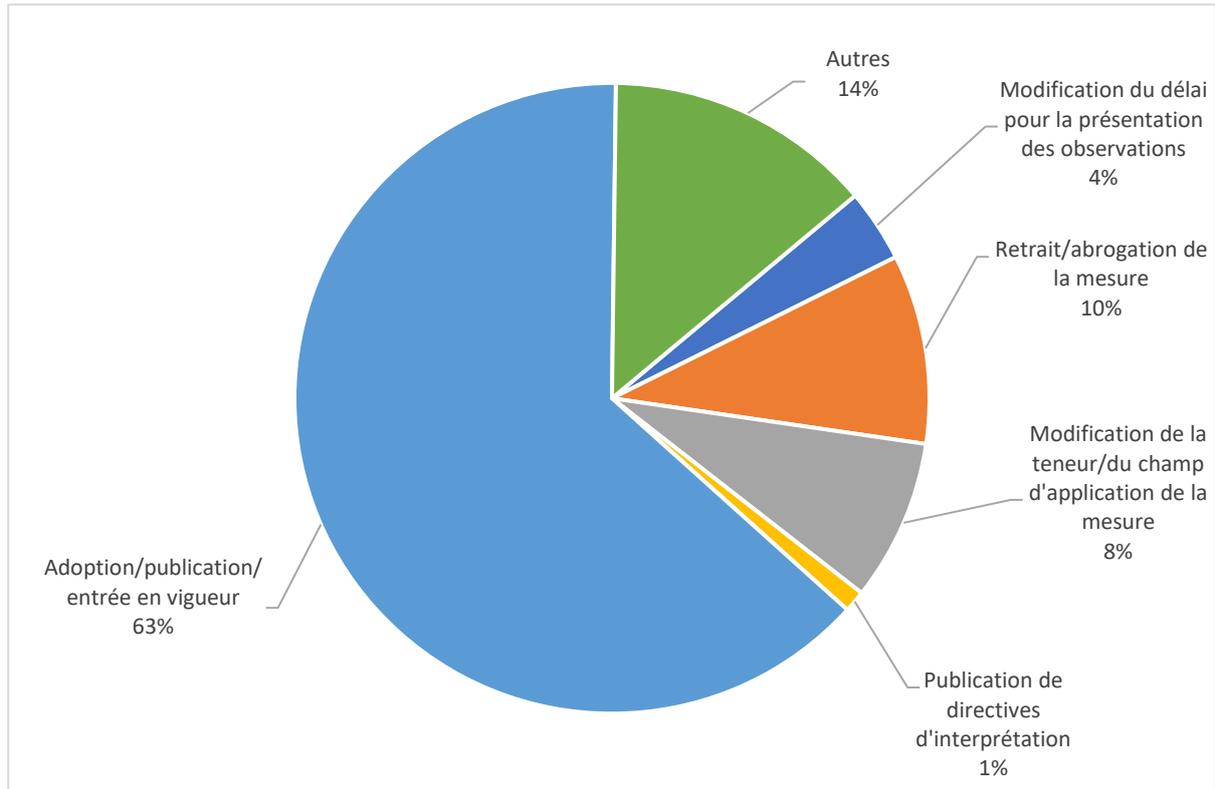
²⁰ [G/TBT/35/Rev.1](#), reproduit à l'annexe B.

Figure 6: Les 10 Membres ayant présenté le plus de notifications de suivi pendant la période 1995-2022



3.8. Depuis la mise en œuvre du nouveau modèle d'addendum en juillet 2020, les Membres ont été invités à indiquer, au moyen d'une série de cases à cocher, le(s) motif(s) de l'addendum. En 2022, les informations contenues dans un addendum (63%) concernaient principalement l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur de la mesure (figure 7). Parmi les addenda concernant l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur d'une mesure, 74% indiquaient l'adresse d'un site Web contenant le texte final adopté, contre 93% en 2021.²¹

²¹ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19 e.i; [G/TBT/1/Rev.14](#), section 6.3.1.11, page 33.

Figure 7: Motifs pour lesquels des addenda ont été présentés en 2022²²

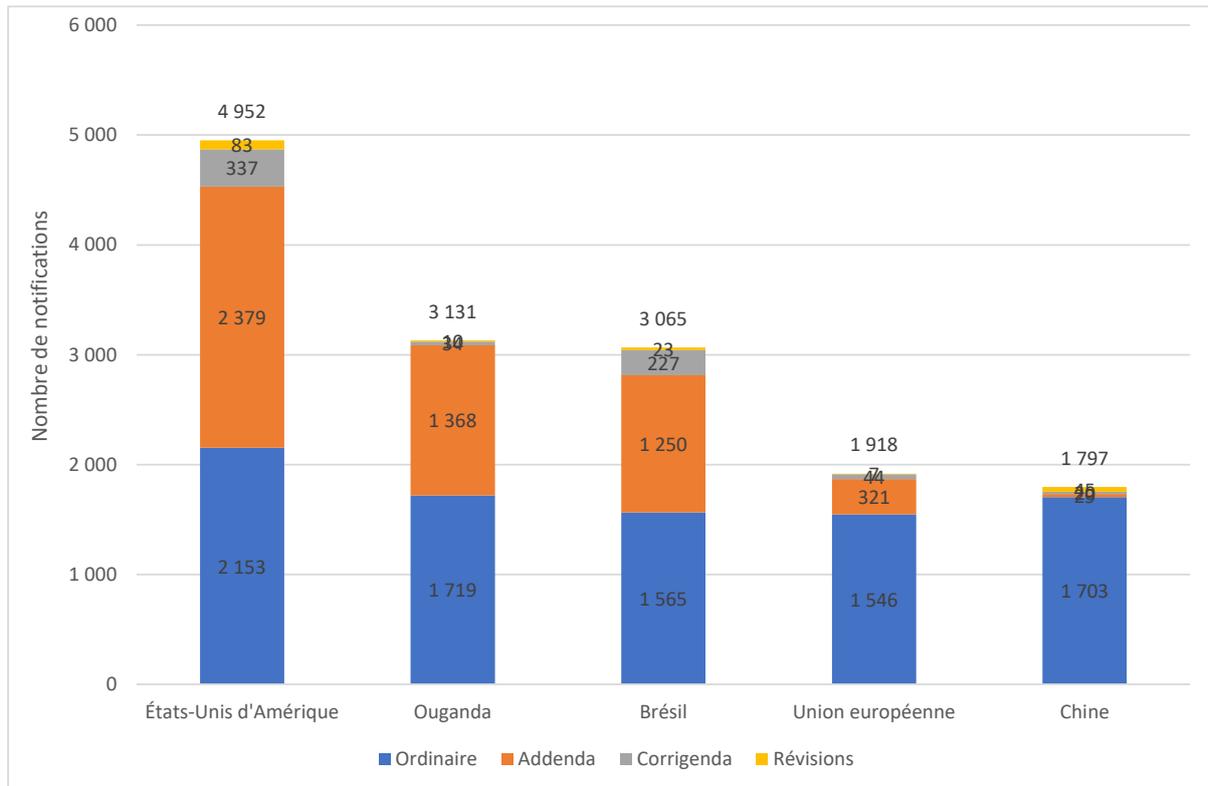
3.9. Le nombre de révisions présentées est faible en comparaison; entre 2012 et 2018, l'OMC a reçu en moyenne 32 révisions par an (figure 1). Alors que ce chiffre est passé à 87 en 2019, la tendance à la baisse s'est maintenue avec 45 révisions reçues en 2022, dont la majorité a été présentée par les États-Unis. Les Membres qui ont notifié le plus de révisions depuis 1995 sont l'Équateur (101), les États-Unis (83), la Chine (45), la Thaïlande (30), l'Afrique du Sud (26), le Canada (25) et le Brésil (23). L'UE est le seul Membre à avoir notifié des traductions non officielles dans des suppléments; toutefois, ce mode de présentation n'a pas été utilisé depuis 2017.²³ Sur les 250 suppléments notifiés par l'UE, plus de 100 contenaient des liens vers des traductions non officielles de mesures notifiées par la Chine.

3.10. Les cinq Membres ayant présenté le plus de notifications utilisent les modèles de notifications de diverses façons (figure 8). Les États-Unis continuent de présenter davantage d'addenda et de corrigenda, pris ensemble, que de nouvelles notifications, tandis que la Chine a eu peu recours à ces modes de présentation. Presque toutes les notifications de la Chine sont de nouvelles notifications. L'UE présente moins d'addenda que les États-Unis, le Brésil ou l'Ouganda. Comme indiqué plus haut, les révisions sont rarement utilisées.

²² La plupart des addenda (85%) présentés en 2021 concernent des mesures initialement notifiées les années précédentes.

²³ Suite à une recommandation issue du neuvième examen triennal (G/TBT/46, paragraphe 6.29.e.i), certains Membres ont commencé à communiquer des traductions non officielles via le forum international ePing pour les notifications (voir la section 3.5).

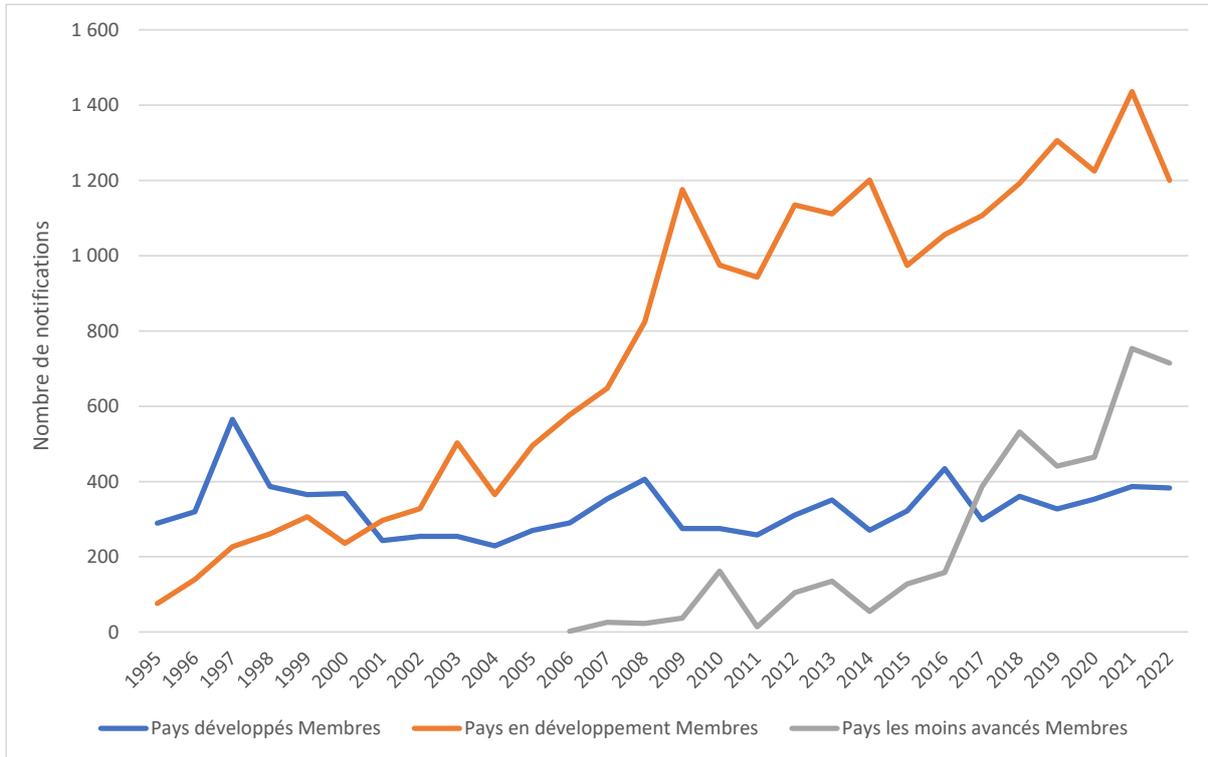
Figure 8: Utilisation des modèles de notification par les États-Unis, le Brésil, l'Ouganda, l'UE et la Chine pendant la période 1995-2022, nombre total de notifications



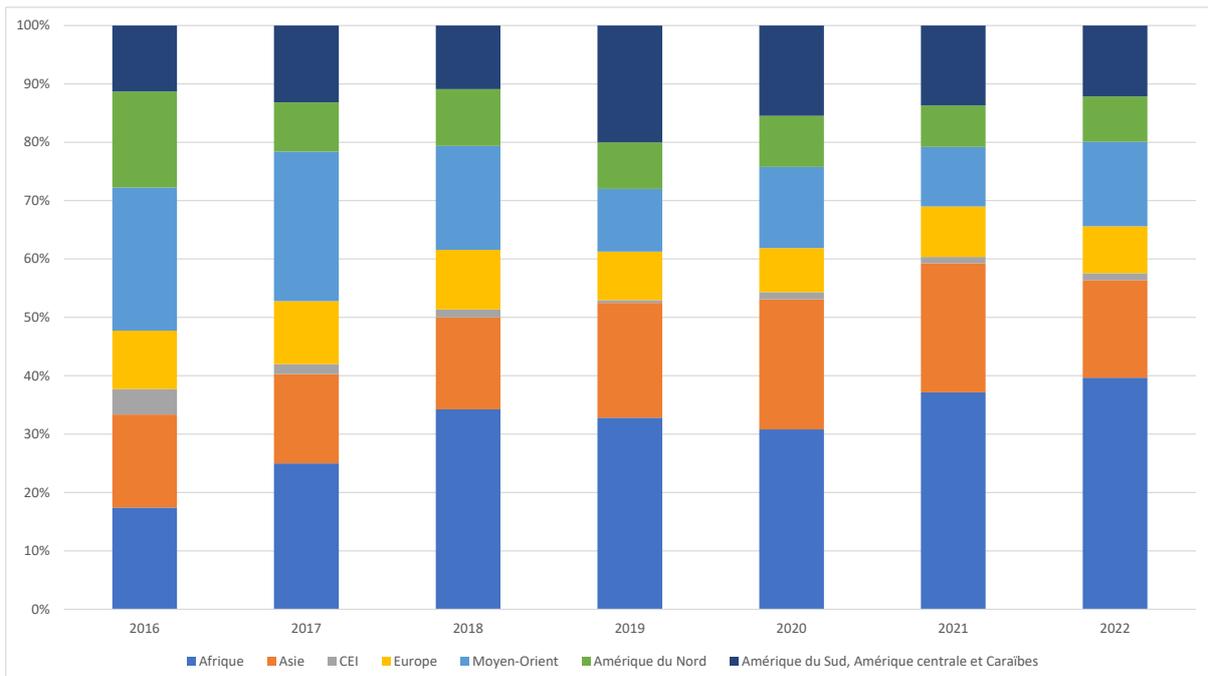
3.1.4 Notifications par niveau de développement et par région

3.11. L'augmentation du nombre de nouvelles notifications observée depuis 2004 (voir la figure 1) s'explique en grande partie par une progression nette du nombre de notifications présentées par les pays en développement Membres, y compris les pays les moins avancés Membres (figure 9). En 2022 encore, la plupart des notifications (52%) ont été présentées par 55 pays en développement Membres. Les pays les moins avancés Membres (9) étaient à l'origine de 31% des nouvelles notifications en 2022²⁴, tandis que la part des pays développés Membres (20) était de 17%.

²⁴ Les cinq pays les moins avancés Membres qui ont présenté le plus de nouvelles notifications entre 1995 et 2022 sont l'Ouganda (1 719), la Tanzanie (875), le Rwanda (751), le Burundi (311) et le Yémen (248).

Figure 9: Nouvelles notifications par niveau de développement, 1995-2022

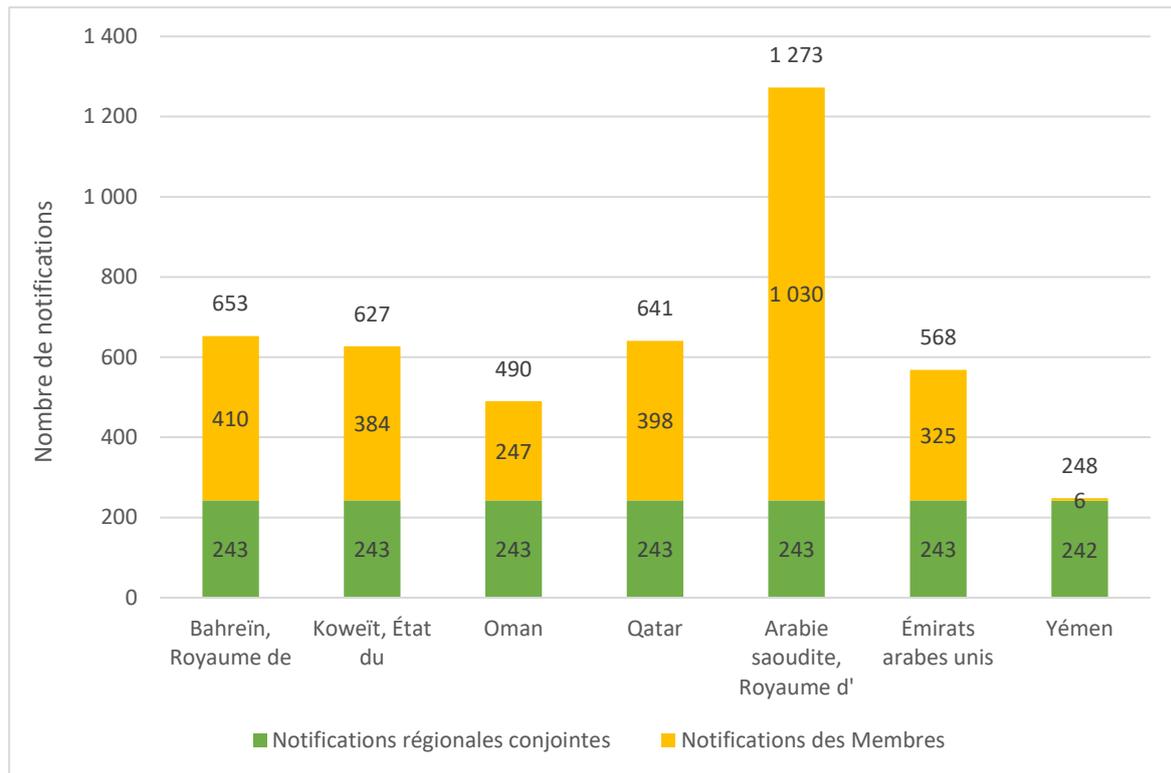
3.12. L'augmentation du nombre de notifications présentées par les Membres africains est notable depuis 2016 (figure 10). Les Membres africains ont présenté plus d'un tiers (40%) de toutes les nouvelles notifications en 2022, bien plus que tout autre groupe régional, suivis des Membres d'Asie et des Membres du Moyen-Orient, dont la part s'élevait respectivement à 17% et 14%. Sur la part globale (40%) attribuée aux Membres africains, l'Ouganda compte pour 21%, la Tanzanie pour 20%, le Kenya et le Rwanda pour 18% et le Burundi pour 12%.

Figure 10: Répartition des nouvelles notifications par région, 2016-2022

3.1.5 Approches régionales de la notification

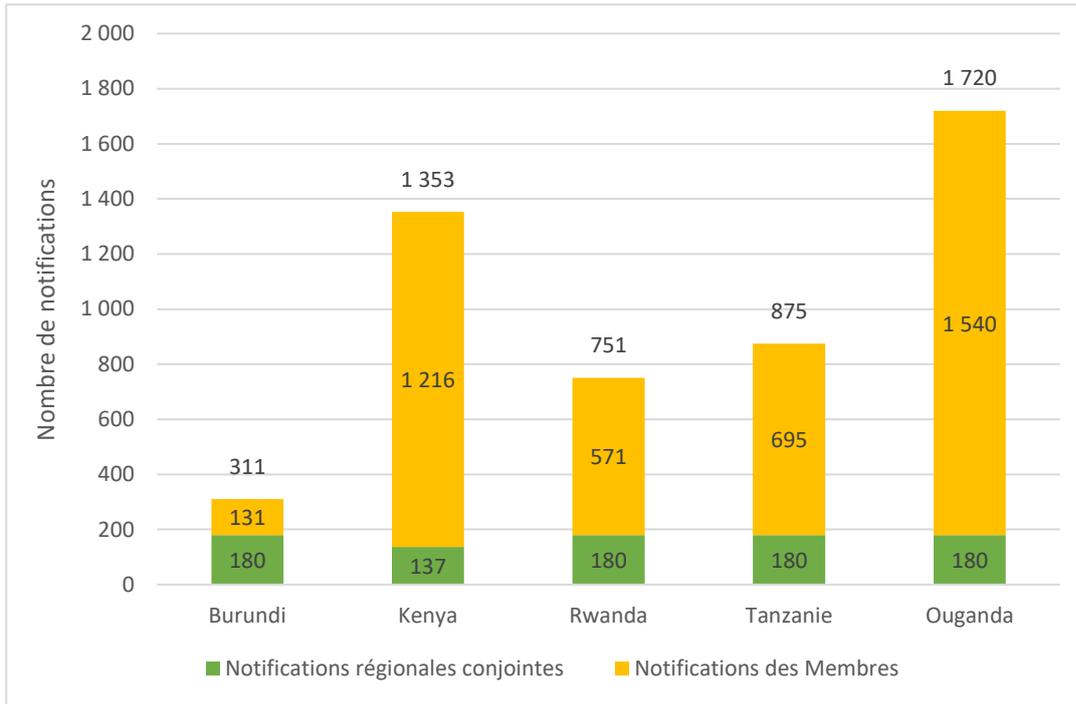
3.13. Au cours des dernières années, des groupes de Membres ont coordonné la notification des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité adoptés dans le cadre de communautés économiques régionales, afin de notifier ces mesures conjointement à l'OMC.²⁵ L'Organisation de normalisation du Golfe (GSO) est l'un des groupes de Membres qui a présenté un grand nombre de notifications conjointes (figure 11). La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a commencé à présenter des notifications conjointes en 2021 (figure 12). La Communauté andine a également eu recours à cette pratique, bien que dans une moindre mesure, et n'a notifié qu'un seul addendum conjoint en 2022. (Pour des données historiques, voir la figure 13 du document [G/TBT/44](#), ou les figures de rapports antérieurs).²⁶

Figure 11: Nouvelles notifications présentées par les Membres de la GSO, 1995-2022



²⁵ Les organisations ou les communautés économiques régionales ne peuvent pas présenter de notification au nom de leurs membres. Ce sont les membres qui ont la responsabilité de satisfaire à leur obligation de notification des projets de mesures prévue par l'Accord OTC. À des fins statistiques, une notification conjointe présentée par un groupe de membres est comptabilisée comme une notification individuelle présentée par chacun des membres du groupe.

²⁶ Une notification présentée conjointement par les Membres d'un groupe régional compte comme une notification de chaque Membre du groupe (par exemple, une notification conjointe de la GSO compte comme sept notifications dans le nombre total de notifications, une pour chacun des sept membres de la GSO). Dans certains cas, pas tous les Membres de prennent part à la présentation d'une notification conjointe.

Figure 12: Nouvelles notifications présentées par les Membres de la CAE, 1995-2022

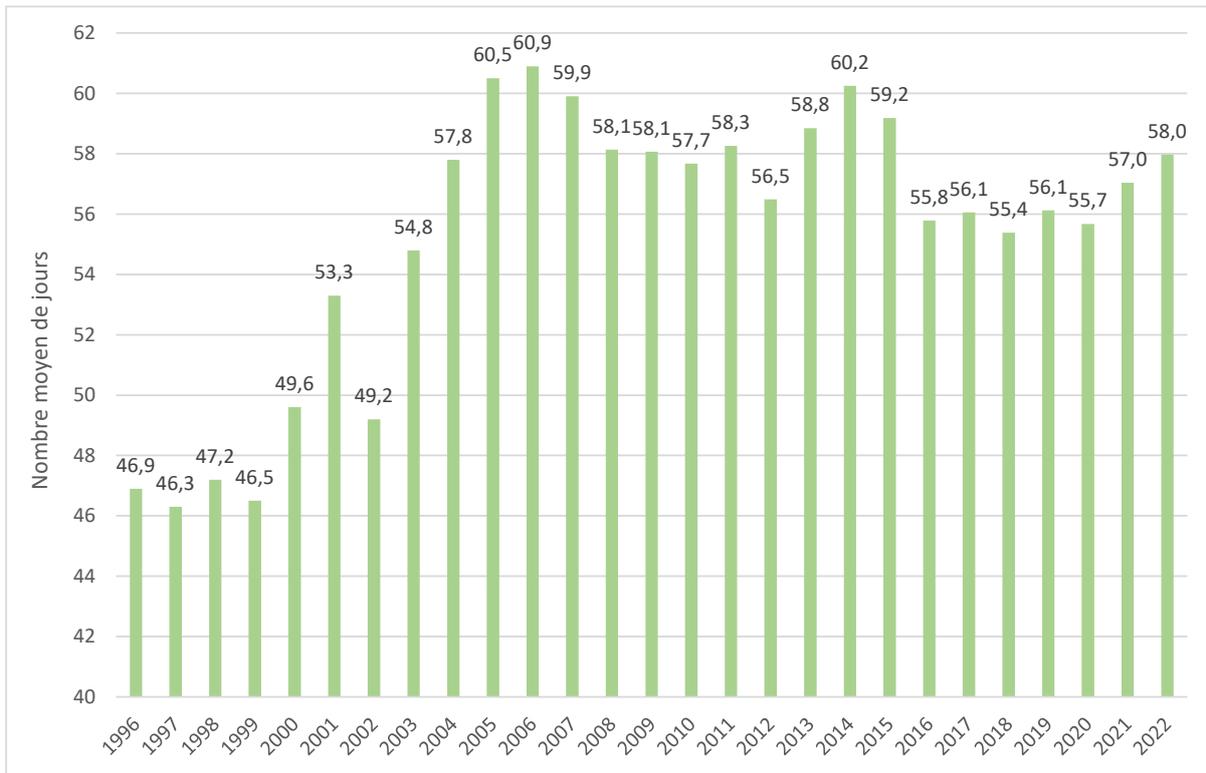
3.1.6 Délai prévu dans les notifications pour la présentation d'observations

3.14. En 2022, le délai moyen accordé par les Membres pour la présentation des observations sur les nouvelles notifications et les révisions a été de 58 jours (figure 13).²⁷ Cela représente une augmentation continue, bien que légère, par rapport aux années précédentes, même si le Comité est convenu que le délai normal pour la présentation des observations concernant les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité notifiés devrait être de 60 jours. En outre, tout Membre qui est en mesure d'accorder un délai supérieur à 60 jours, par exemple 90 jours, est encouragé à le faire et est prié de l'indiquer dans sa notification.²⁸

²⁷ La figure 13 porte seulement sur les 2 151 notifications présentées en 2022 dans lesquelles était précisé un délai pour la présentation des observations. Elle ne prend pas en compte les notifications dans lesquelles le délai n'était pas précisé, était indiqué comme non applicable ou était échu au moment de la distribution (autrement dit, le délai pour la présentation des observations indiqué dans la notification était fixé à une date antérieure à la date de distribution de la notification).

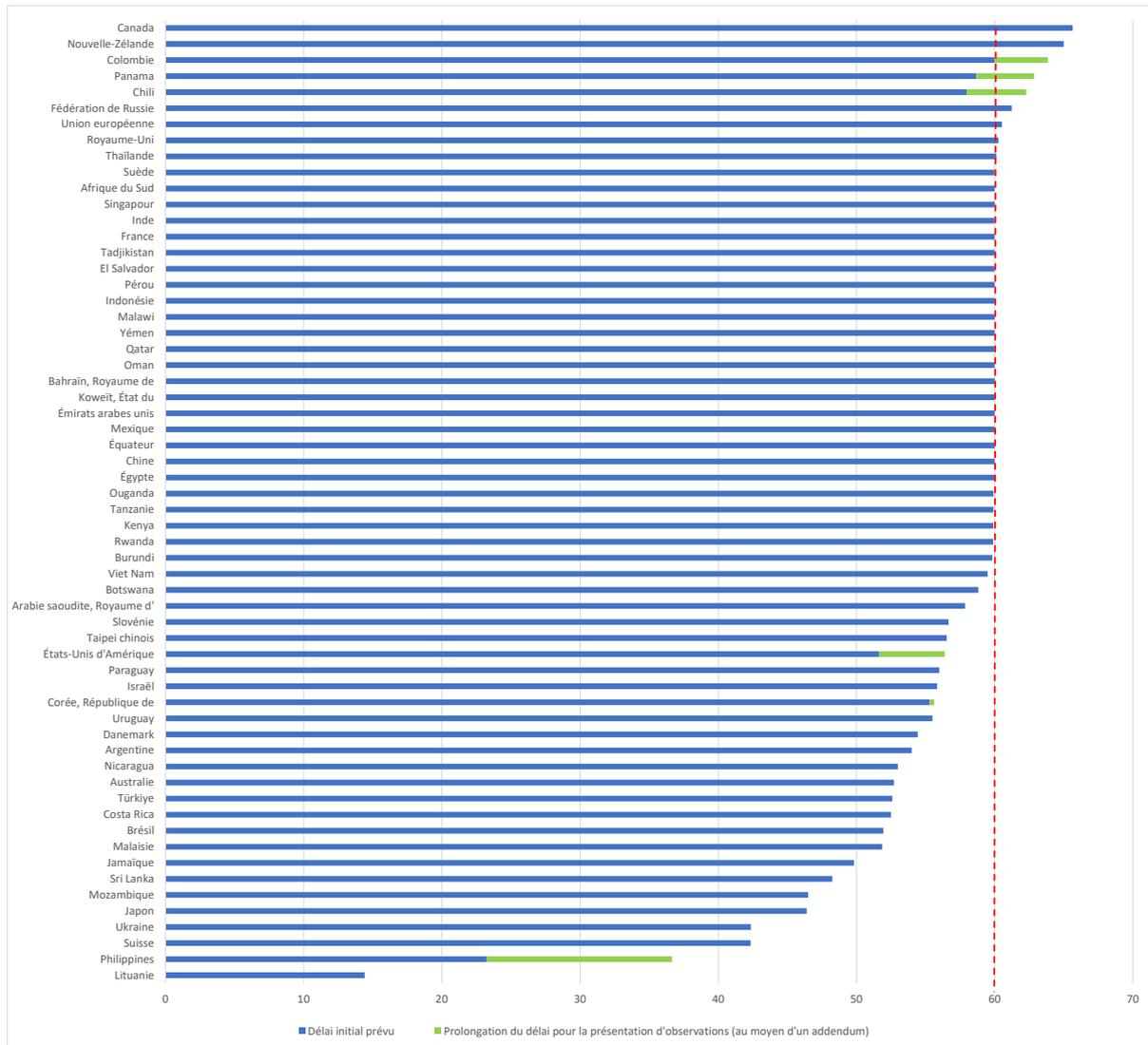
²⁸ [G/TBT/1/Rev.14](#), section 6.3.1.8, page 30.

Figure 13: Nombre moyen de jours accordés pour la présentation d'observations, de nouvelles notifications et de révisions, tous les Membres, 1996-2022



3.15. Le délai moyen prévu en 2022 par chaque Membre (qui a présenté au moins cinq nouvelles notifications ou révisions au total) est présenté dans la figure 14. Vingt-neuf Membres ont ménagé un délai de 60 jours ou plus, en moyenne, pour la présentation d'observations (du Canada à l'Égypte, figure 14). Dans 192 nouvelles notifications et révisions présentées l'année dernière, le délai n'était pas précisé, était échu ou était indiqué comme non applicable. Au cours de l'année, 7 Membres²⁹ ont utilisé un addendum pour notifier une prolongation du délai prévu pour formuler des observations concernant des mesures notifiées pour la première fois en 2022: ces renseignements sont également exposés dans la figure 14. L'annexe C montre, pour chaque Membre (ayant présenté au moins cinq nouvelles notifications ou révisions), le pourcentage de notifications présentées en 2022 qui prévoyaient un délai.

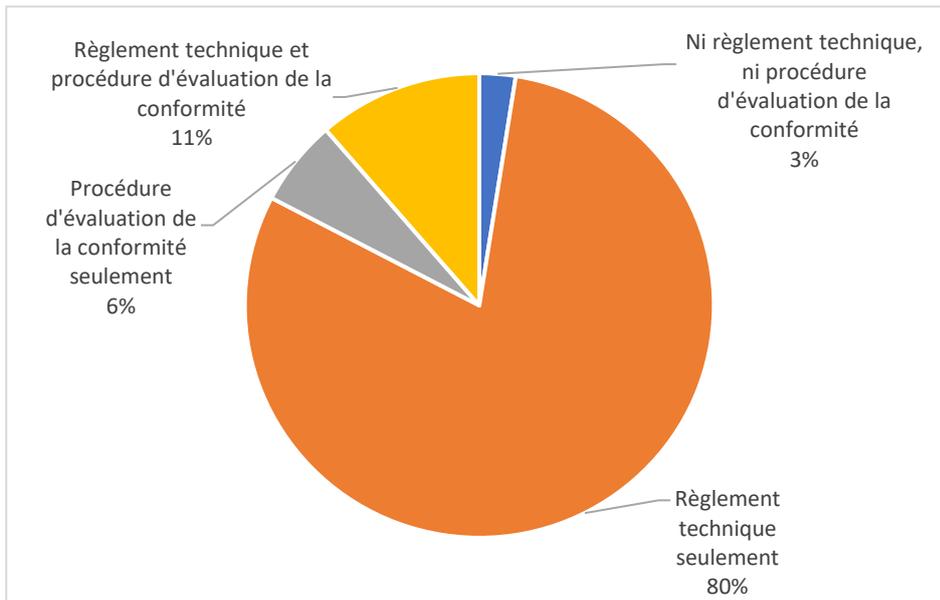
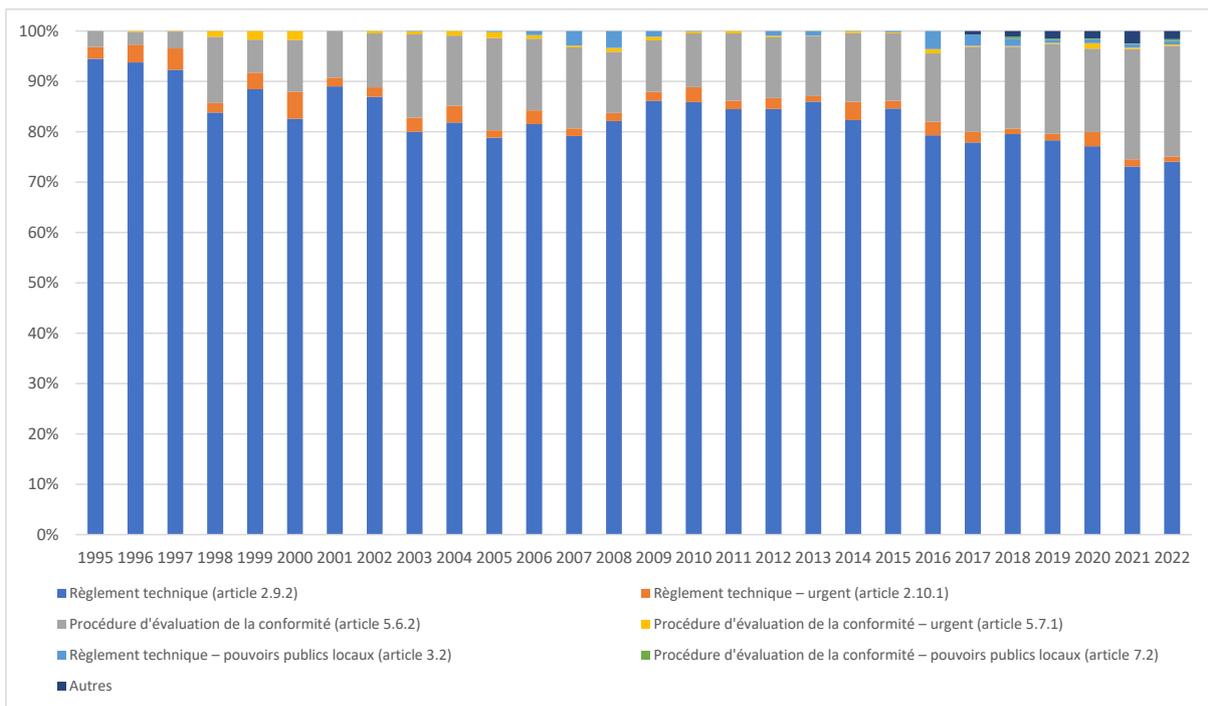
²⁹ États-Unis; Philippines; Colombie; Japon; Corée, République de; Chili; et El Salvador (par ordre décroissant).

Figure 14: Délai moyen accordé, par Membre, 2022³⁰

3.1.7 Types de mesures notifiées

3.16. La majorité des mesures notifiées au Comité OTC sont des règlements techniques (figure 15). Environ 80% de l'ensemble des notifications présentées depuis 1995 ont été signalées comme portant uniquement sur des règlements techniques, tandis que seules 6% ont été signalées comme portant uniquement sur des procédures d'évaluation de la conformité. La plupart des notifications OTC concernent des mesures ordinaires, par opposition aux mesures urgentes (figure 16). Toutefois, en 2020, le nombre des mesures urgentes a augmenté, ce qui coïncide avec la pandémie de COVID-19.

³⁰ Cette figure inclut uniquement les Membres qui ont notifié au moins cinq nouvelles notifications ou révisions en 2022. La Bolivie et la Namibie ont aussi présenté plus de cinq notifications, mais aucune période n'était prévue pour la présentation d'observations.

Figure 15: Ventilation des notifications par type de mesure, 1995-2022**Figure 16: Ventilation des notifications par type de mesure et par année, 1995-2022**

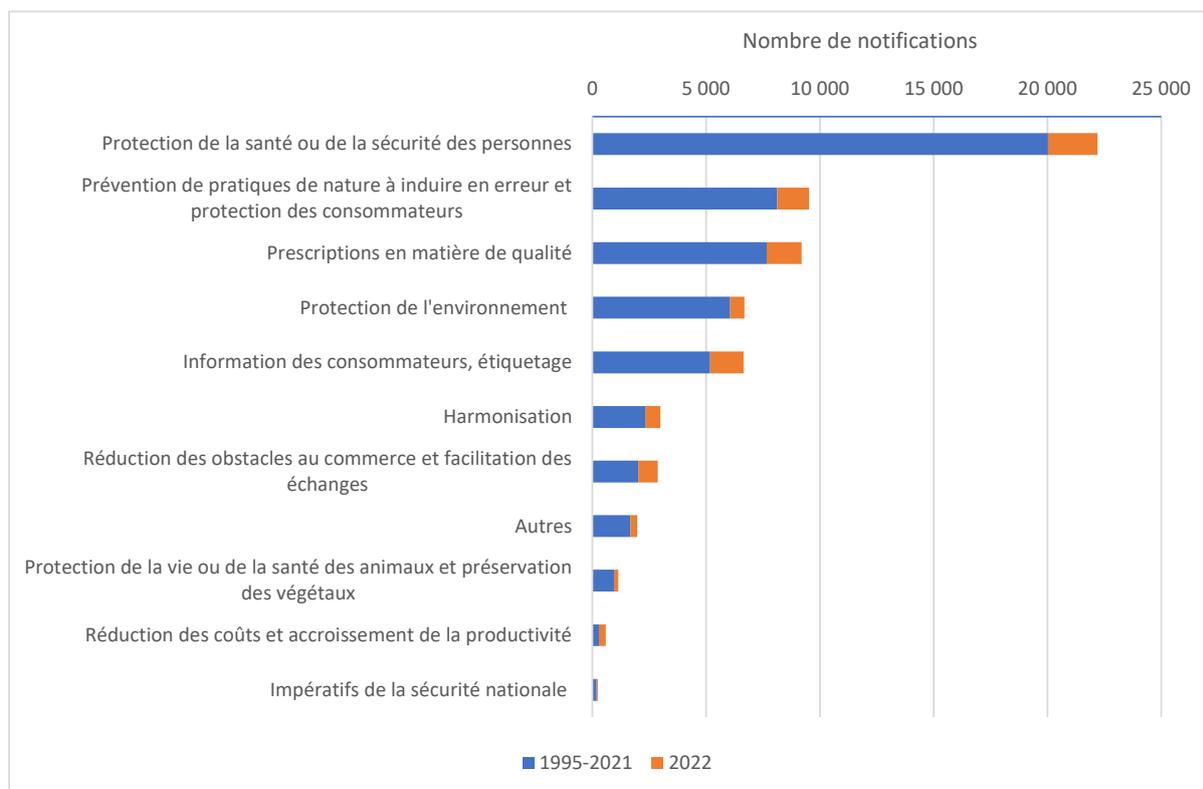
3.1.8 Objectifs déclarés des notifications

3.17. La "protection de la santé ou de la sécurité des personnes" était à nouveau, et de loin, le principal objectif déclaré dans les nouvelles notifications présentées en 2022.³¹ Le deuxième objectif le plus cité était les "prescriptions en matière de qualité", suivi de l'"information des consommateurs, étiquetage", de la "prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs", de la "réduction des obstacles au commerce et facilitation des échanges", de l'"harmonisation" et de la "protection de l'environnement". Ces sept principaux objectifs sont

³¹ Les objectifs sont indiqués par les Membres au point 7 du nouveau modèle de présentation des notifications (voir le document [G/TBT/1/Rev.14](#), pages 70 à 72). Les notifications peuvent contenir plusieurs objectifs.

identiques à ceux qui ont été les plus cités pendant la période 1995-2021, mais dans un ordre différent (figure 17).

Figure 17: Notifications par objectif, 1995-2022³²

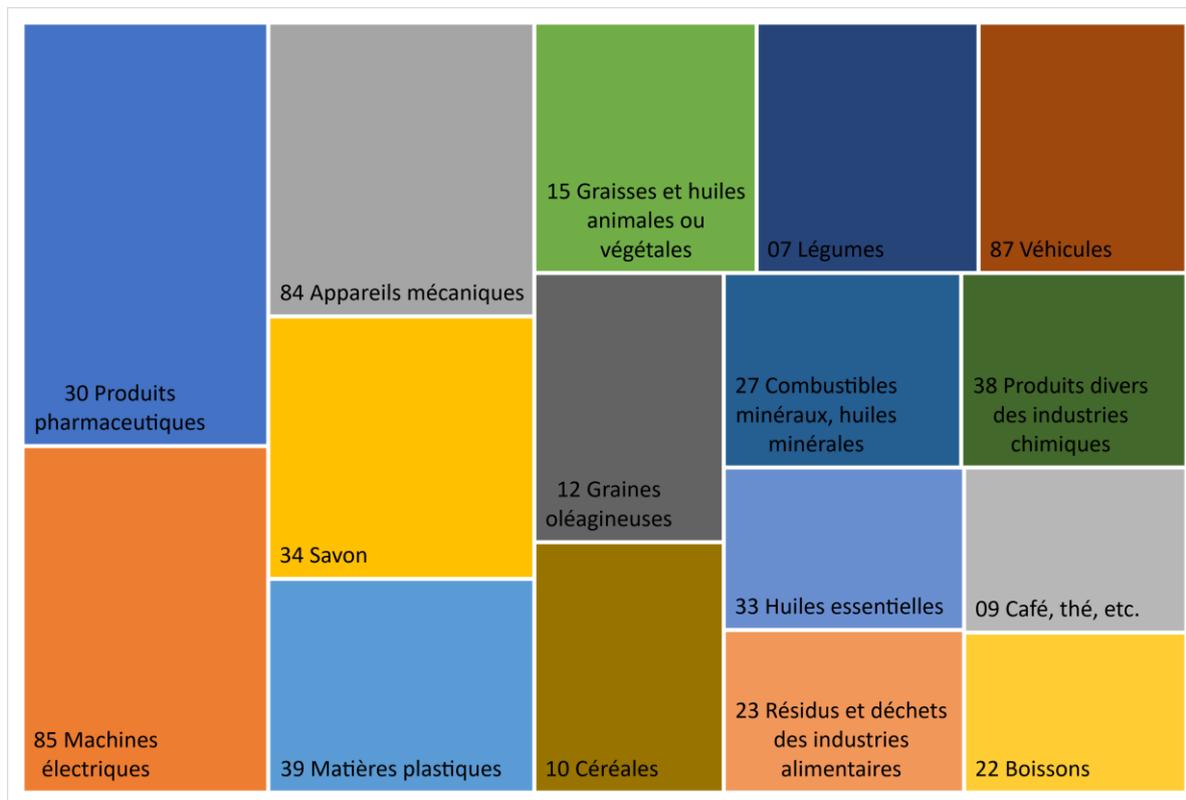


3.1.9 Produits (codes du SH) visés par les notifications

3.18. En 2022, les Membres ont indiqué des codes du SH dans près de la moitié des notifications. Les catégories de produits les plus fréquemment visées étaient notamment les suivantes: produits pharmaceutiques (chapitre 30 du SH); machines électriques (chapitre 85 du SH); appareils mécaniques (chapitre 84 du SH); savon (chapitre 34 du SH); matières plastiques (chapitre 39 du SH), graisses et huiles animales ou végétales (chapitre 15 du SH); légumes (chapitre 07 du SH); véhicules (chapitre 87 du SH); graines oléagineuses (chapitre 12 du SH); céréales (chapitre 10 du SH) (figure 18). Au total, les notifications ont porté sur 78 chapitres différents du SH en 2022.

³² Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2022. Huit notifications présentées au cours de la période considérée (1995-2022) n'indiquaient aucun objectif.

Figure 18: Produits visés par les notifications, chapitres du SH les plus couramment utilisés, 2022³³



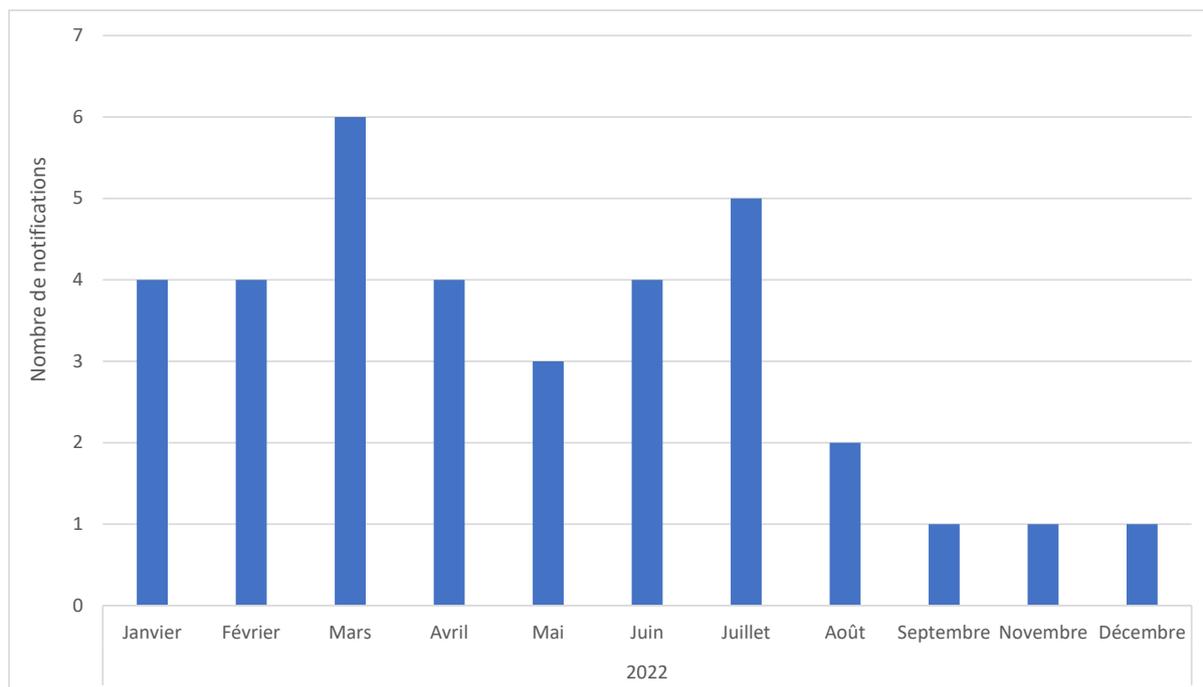
3.1.10 COVID-19

3.19. En 2022, les Membres ont présenté 35 notifications en lien avec la COVID-19³⁴ (figure 19), soit environ la moitié du nombre notifié en 2021. Les mesures portaient d'une manière générale sur la simplification des procédures de certification ou sur de nouvelles prescriptions réglementaires pour les produits médicaux adoptées dans le contexte de la pandémie.³⁵

³³ Cette figure inclut les chapitres du SH mentionnés dans au moins 30 notifications présentées durant l'année. Ces renseignements sont fondés sur les codes du SH inclus dans les notifications des Membres, et sur ceux ajoutés par le Secrétariat lorsqu'aucun code n'a été fourni. Dans certains cas, aucun code n'est indiqué si la portée de la mesure est très large.

³⁴ Le Secrétariat classe les notifications OTC dans la catégorie "COVID-19" dès lors qu'elles contiennent les termes "coronavirus", "COVID", "SARS-COV-2" et "nCoV".

³⁵ Pour en savoir plus, voir la note d'information du Secrétariat de l'OMC sur la COVID-19: "APERÇU DES DISCUSSIONS MENÉES DANS LE CADRE DU COMITÉ DES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE EN LIEN AVEC LA COVID-19" [tbt_report_e.pdf \(wto.org\)](https://www.wto.org/tbt_report_e.pdf).

Figure 19: Notifications liées à la COVID-19, 2022

3.2 Autres notifications OTC

3.2.1 Notifications au titre de l'article 10.7

3.20. En 2022, cinq accords ont été notifiés au titre de l'article 10.7 (dont quatre notifications présentées par la Namibie et une par le Brésil).³⁶ Depuis 1995, 165 accords, 4 révisions, 4 corrigenda et 1 addendum ont été notifiés au titre de l'article 10.7. Au total, 26 Membres (16% des Membres) ont présenté au moins une notification au titre de l'article 10.7.

3.2.2 Notifications au titre de l'article 15.2

3.21. En 2022, un Membre (Égypte) a présenté une révision de son exposé antérieur au titre de l'article 15.2 de l'Accord OTC concernant des mesures existantes ou prises en vue d'assurer la mise en œuvre et l'administration de l'Accord. Au total, 145 Membres ont présenté au moins une notification au titre de l'article 15.2 (voir l'annexe F).

3.2.3 Notifications au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes (le "Code")

3.22. Le [Système d'information sur les normes OMC-ISO](#), lancé en novembre 2016, fournit des renseignements sur les organismes à activité normative ayant accepté le Code de pratique et, si les renseignements sont disponibles, sur leurs programmes de travail. En 2022, trois organismes à activité normative ont notifié l'acceptation du Code³⁷ et 47 notifications concernant l'existence ou la mise à jour de programmes de travail ont été reçues de 30 organismes à activité normative différents.³⁸ Les sites Web sont désormais la manière la plus commune de mettre à disposition des programmes de travail. À la fin de 2022, 127 organismes à activité normative avaient fourni des liens hypertexte vers leurs programmes de travail (d'autres les communiquent sous forme de fichier PDF, qui sont mis en ligne dans le système d'information).

³⁶ [G/TBT/10.7/N/162](#), [G/TBT/10.7/N/163](#), [G/TBT/10.7/N/164](#), [G/TBT/10.7/N/165](#) et [G/TBT/10.7/N/166](#).

³⁷ RTCA, Inc. (États-Unis); Asut (Association suisse des télécommunications) (Suisse); et Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC).

³⁸ La liste complète des organismes à activité normative qui ont accepté le Code peut être consultée à partir du système d'information sur les normes OMC-ISO (<https://tbtcode.iso.org/sites/wto-tbt/list-of-standardizing-bodies.html>).

3.23. Entre 1995 et 2022, 193 organismes à activité normative de 144 Membres ou observateurs ont accepté le Code. En outre, l'Organisation africaine de normalisation (ORAN) et l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC) ont aussi accepté le Code. La liste complète des organismes à activité normative ayant accepté le Code est disponible via [ePing](#) et dans le [système d'information sur les normes](#), qui contient aussi les formulaires d'acceptation et de dénonciation du Code, le formulaire de notification d'un programme de travail et des liens vers les programmes de travail communiqués.

3.3 Points d'information OTC

3.24. À ce jour, 159 Membres (97% des Membres) ont fourni les coordonnées de leur point d'information sur les OTC (article 10.1 et 10.2).

3.25. En 2022, le Secrétariat a continué d'approcher les Membres au sujet du fonctionnement des points d'information, conformément à la recommandation ci-après issue du huitième examen triennal:

"[E]ncourager les Membres à confirmer les coordonnées des points d'information qui figurent dans le système TBT-IMS afin d'améliorer l'exactitude et l'accessibilité de ces renseignements. Les Membres sont encouragés à confirmer au Secrétariat que les renseignements existants sont exacts ou à lui fournir des renseignements actualisés d'ici à la réunion du Comité de mars 2019."³⁹

3.26. Les points d'information sont priés de vérifier et d'actualiser, le cas échéant, leurs coordonnées figurant dans [ePing](#). Avec le lancement de la nouvelle plate-forme ePing, les fonctionnaires ayant des droits d'administrateur peuvent mettre à jour ces renseignements directement sur la plate-forme. Il est également possible de prendre contact avec le Secrétariat par courrier électronique (tbt@wto.org).

3.4 Textes définitifs adoptés: renseignements sur les sites Web

3.27. Dans le huitième examen triennal, le Comité a recommandé aux Membres de fournir au Secrétariat des renseignements actualisés sur les sites Web sur lesquels il était normalement possible de consulter les textes définitifs adoptés des règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité applicables.⁴⁰ À ce jour, 22 Membres ont fourni ces renseignements au Secrétariat.⁴¹

3.5 Outils numériques: la plate-forme ePing SPS et OTC

3.28. En 2022, les outils numériques utilisés pour gérer l'information relative aux travaux du Comité OTC ont subi des changements importants. À la demande des Membres, le Secrétariat avait lancé le système de gestion des renseignements OTC (TBT IMS) en juillet 2009, le système de présentation des notifications OTC (TBT NSS) en octobre 2013 et le système d'alerte ePing pour les notifications SPS et OTC en octobre 2016. L'une des recommandations issues du neuvième examen triennal, qui s'est achevée en novembre 2021, était de "demander au Secrétariat d'améliorer et de simplifier les outils en ligne actuels, y compris ePing, et de s'employer à intégrer ces outils dans une plate-forme plus complète et centralisée".⁴² En réponse à ce qui précède et en étroite consultation avec les Membres, le Secrétariat a fusionné le contenu et les fonctionnalités d'une série d'outils numériques⁴³ dans une nouvelle plate-forme ePing, qui offre également des fonctionnalités supplémentaires.

3.29. La nouvelle [plate-forme ePing SPS et OTC](#) est entrée en service en mars 2022 et a été officiellement [lancée](#) en juillet 2022 en marge de la réunion du Comité OTC.⁴⁴ Les Membres et le

³⁹ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19.a.i.

⁴⁰ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19.e.iii-iv.

⁴¹ Voir le document [G/TBT/44](#), annexe H.

⁴² Rapport du neuvième examen triennal, [G/TBT/46](#), paragraphe 6.29.a.i.

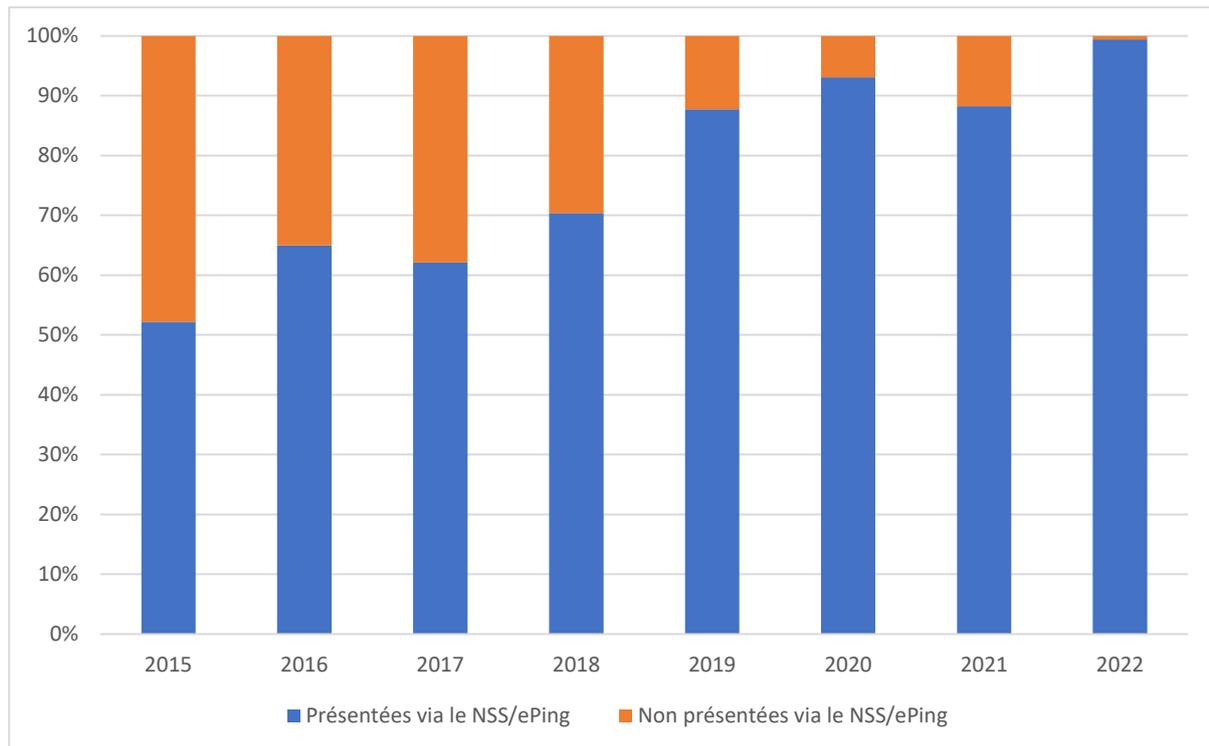
⁴³ Les systèmes TBT IMS, TBT NSS, SPS IMS et SPS NSS et le système d'alerte ePing pour les notifications ont tous été supprimés et remplacés par la nouvelle plate-forme ePing.

⁴⁴ Le document [G/TBT/GEN/336](#) contient un résumé du lancement:
https://www.wto.org/english/news_e/news22_e/igo_13jul22_e.htm.

grand public peuvent consulter les notifications OTC et SPS, les préoccupations commerciales spécifiques et les documents du Comité et accéder aux points d'information via la plate-forme; ils peuvent aussi s'inscrire pour recevoir des alertes par courriel sur les notifications qui peuvent les intéresser.⁴⁵ En outre, les fonctionnaires chargés des questions OTC et SPS ayant des droits d'administrateur peuvent présenter des notifications et communiquer entre eux et avec leurs parties prenantes via ePing.

3.30. En 2022, 99,5% de toutes les notifications OTC ont été présentées en ligne – au moyen du TBT NSS puis d'ePing à partir de mars 2022 – ce qui indique l'adoption de plus en plus fréquente des outils numériques par les Membres pour la présentation des notifications (figure 20).

Graphique 20: Part des notifications présentées par les Membres au moyen du système NSS/d'ePing



3.31. Le forum international remanié de la plate-forme ePing permet aux fonctionnaires des points d'information et aux autres fonctionnaires ayant des droits d'administrateur d'assurer le suivi des notifications en posant des questions et/ou en échangeant des renseignements additionnels, qui sont ensuite accessibles à tous les utilisateurs. En particulier, ce forum facilite la mise en œuvre de deux recommandations issues du neuvième examen triennal: la communication de traductions via ePing⁴⁶ et l'amélioration de la transparence concernant les observations et les réponses présentées, y compris via ePing.⁴⁷ En 2022, le forum international a permis aux Membres d'afficher des renseignements complémentaires sur 55 notifications OTC, concernant principalement l'accès aux textes complets et aux traductions et comportant des observations et des réponses. Outre le forum international, la fonction de discussion en ligne permet aux fonctionnaires des points d'information

⁴⁵ Certaines des nouvelles fonctionnalités, qui n'étaient pas disponibles avant le lancement du nouveau système ePing, incluent la possibilité de rechercher des notifications OTC et SPS et des préoccupations commerciales spécifiques, de sauvegarder les filtres de recherche, de vérifier si une notification a fait l'objet d'une PCS, de mettre à jour les coordonnées des points d'information directement sur la plate-forme, de consulter les profils des Membres, de présenter en ligne des notifications au titre de l'article 10.7 et 15.2 et de naviguer rapidement vers eAgenda grâce au système d'identification unique (pour les utilisateurs disposant d'identifiants). La nouvelle section facilitant les recherches dans les documents du Comité OTC autres que les notifications sera finalisée au cours de l'année 2023.

⁴⁶ [G/TBT/46](#), paragraphe 6.29.e.i.

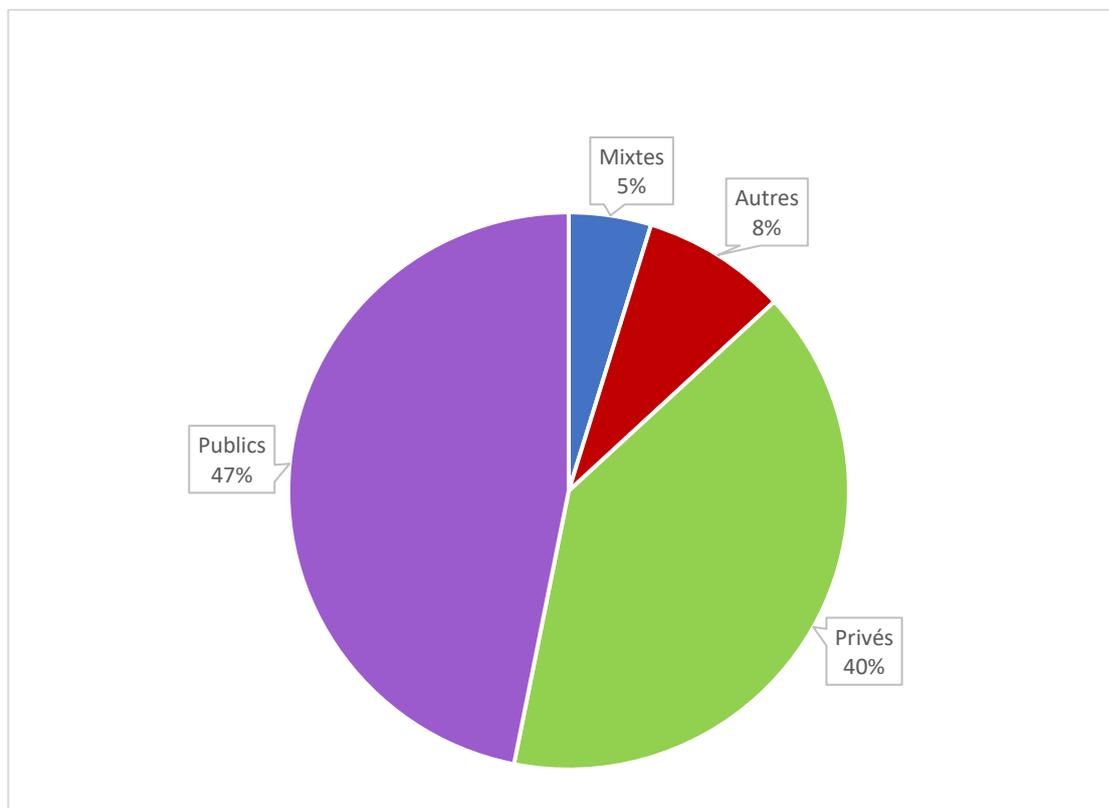
⁴⁷ [G/TBT/46](#), paragraphe 6.29.b.i.

et aux autres fonctionnaires ayant des droits d'administrateur de communiquer entre eux en petits groupes.

3.32. L'un des principaux points qui ressortaient de l'enquête ePing menée en 2021 était la nécessité d'une application smartphone, en particulier pour les parties prenantes du secteur privé. En réponse à ce besoin, une nouvelle application a été lancée en juillet 2022 pour smartphones Android et Apple, afin de compléter la plate-forme en ligne. Dans sa première mouture, cette application mobile permet aux parties prenantes de parcourir et de recevoir, directement, les alertes concernant les notifications.

3.33. À la fin de décembre 2022, on dénombrait 19 423 utilisateurs d'ePing inscrits, couvrant 189 pays. Ce chiffre représente 3 890 nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 20% par rapport à décembre 2021.⁴⁸ Conformément aux tendances observées pour 2021, 47% des utilisateurs inscrits sont issus de gouvernements, les autres provenant d'entreprises privées, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et d'organisations régionales/internationales (figure 21). 86% des abonnés ont demandé à recevoir des alertes concernant à la fois des notifications SPS et des notifications OTC, tandis que 8% ont indiqué qu'ils préféraient recevoir uniquement des notifications OTC et 6% des notifications SPS uniquement.

Graphique 21: Profil des abonnés à ePing



3.34. Le tableau 1 présente les 20 Membres ayant le plus grand nombre d'utilisateurs inscrits. En outre, 297 fonctionnaires chargés des questions OTC de 131 Membres qui en avaient fait la demande ont obtenu des droits d'administrateur, ce qui leur a permis de présenter des notifications, de gérer ePing au niveau national et d'avoir accès à des outils de communication au niveau international.

⁴⁸ Depuis le 28 mars 2022, jour du lancement du nouveau système ePing remanié, 3 721 nouveaux utilisateurs se sont inscrits sur le site.

Tableau 1. Membres ayant le plus grand nombre d'utilisateurs inscrits à ePing

	Membres	Nombre d'abonnés à ePing
1.	Union européenne	1 926 ⁴⁹
2.	États-Unis d'Amérique	1 126
3.	Viet Nam	1 004
4.	Australie	894
5.	Royaume-Uni	757
6.	Türkiye	648
7.	Indonésie	612
8.	Chine	511
9.	Japon	491
10.	Kenya	487
11.	Inde	453
12.	Brésil	447
13.	Ouganda	396
14.	Canada	394
15.	Colombie	386
16.	Malaisie	378
17.	Équateur	374
18.	Philippines	357
19.	Mexique	343
20.	Nouvelle-Zélande	327

3.35. Le Secrétariat a organisé une série d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation pour aider les parties prenantes à utiliser la nouvelle plate-forme (voir la section consacrée à l'assistance technique). Au niveau du Comité, trois séances d'information ont eu lieu en 2022. La première séance d'information s'est tenue en marge de la réunion de mars et a mis l'accent sur la transition vers la nouvelle plate-forme ePing et l'élimination progressive de cinq outils numériques. La deuxième séance s'est tenue le 14 novembre, coïncidant avec les réunions du Comité OTC. Après une présentation des principales fonctions d'ePing par le Secrétariat, les Membres ont indiqué comment ils avaient incorporé ePing dans leurs flux de travail pour présenter/suivre les notifications et communiquer avec leurs parties prenantes.⁵⁰ La troisième session, tenue en mode virtuel le 29 novembre, a ciblé les fonctionnaires ayant des droits d'administrateur pour la présentation des notifications.

3.36. Le système d'alerte ePing initial était le résultat d'une collaboration tripartite entre l'ITC, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) et l'OMC.⁵¹ Le partenariat entre ces trois organisations se poursuit, en mettant l'accent sur le développement de la nouvelle plate-forme et sur l'application correspondante, ainsi que sur le renforcement des capacités et les activités de sensibilisation, en particulier à l'intention des PMA et des MPME.

⁴⁹ Ce chiffre inclut l'Union européenne ainsi que les 27 États membres de l'UE.

⁵⁰ https://www.wto.org/english/tratop_e/tbt_e/eping_info_session_141122_e.htm.

⁵¹ https://www.wto.org/english/news_e/pres16_e/pr783_e.htm.

4 PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES SPÉCIFIQUES⁵²

4.1. Le Comité OTC est l'enceinte dans laquelle les Membres examinent les "préoccupations commerciales spécifiques" (PCS) liées aux mesures OTC qui sont susceptibles d'affecter leurs échanges. Leurs discussions portent sur les mesures projetées ou sur les mesures définitives; dans la majorité des cas (67%), elles portent sur des mesures notifiées. Le Comité donne aux Membres la possibilité de procéder à un examen des PCS dans un contexte multilatéral, de demander de nouvelles informations et précisions et de rechercher des solutions à ces préoccupations.

4.2. Une partie importante des travaux du Comité OTC est consacrée à l'examen des PCS. Le nombre de PCS examinées a augmenté régulièrement depuis la création de l'OMC en 1995 (figure 21a). L'examen, qui prend généralement deux jours par réunion et qui couvre, dernièrement, plus de 80 préoccupations par réunion, est un moyen de réduire les potentielles tensions commerciales. Il permet aux délégations de mieux comprendre la raison d'être des réglementations des autres Membres, donne des éclaircissements concernant les modalités de mise en œuvre et d'application, et donne la possibilité aux Membres d'apporter des précisions – et aux délégations de signaler d'éventuels problèmes. Dans certains cas, cela a effectivement facilité la résolution de problèmes commerciaux entre les Membres. Toutefois, s'il ne peut être répondu aux préoccupations commerciales dans le cadre du Comité, rien n'empêche les délégations de recourir aux procédures formelles de règlement des différends à l'OMC.

4.1 Tendances

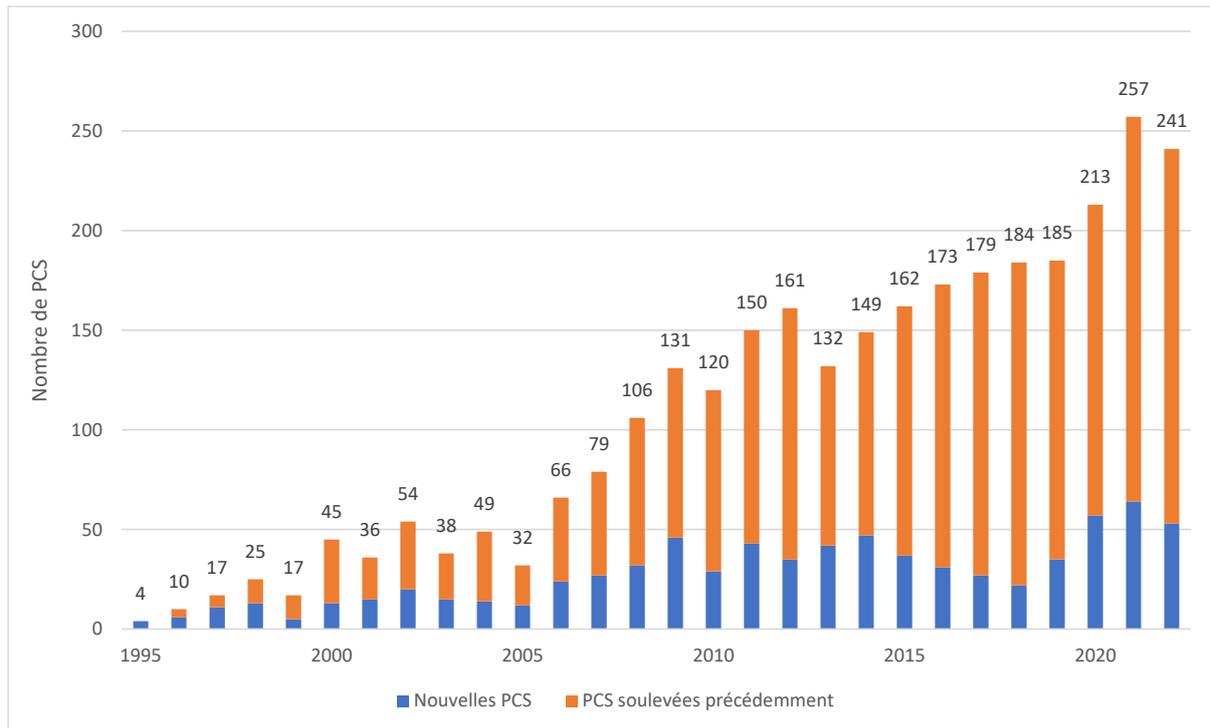
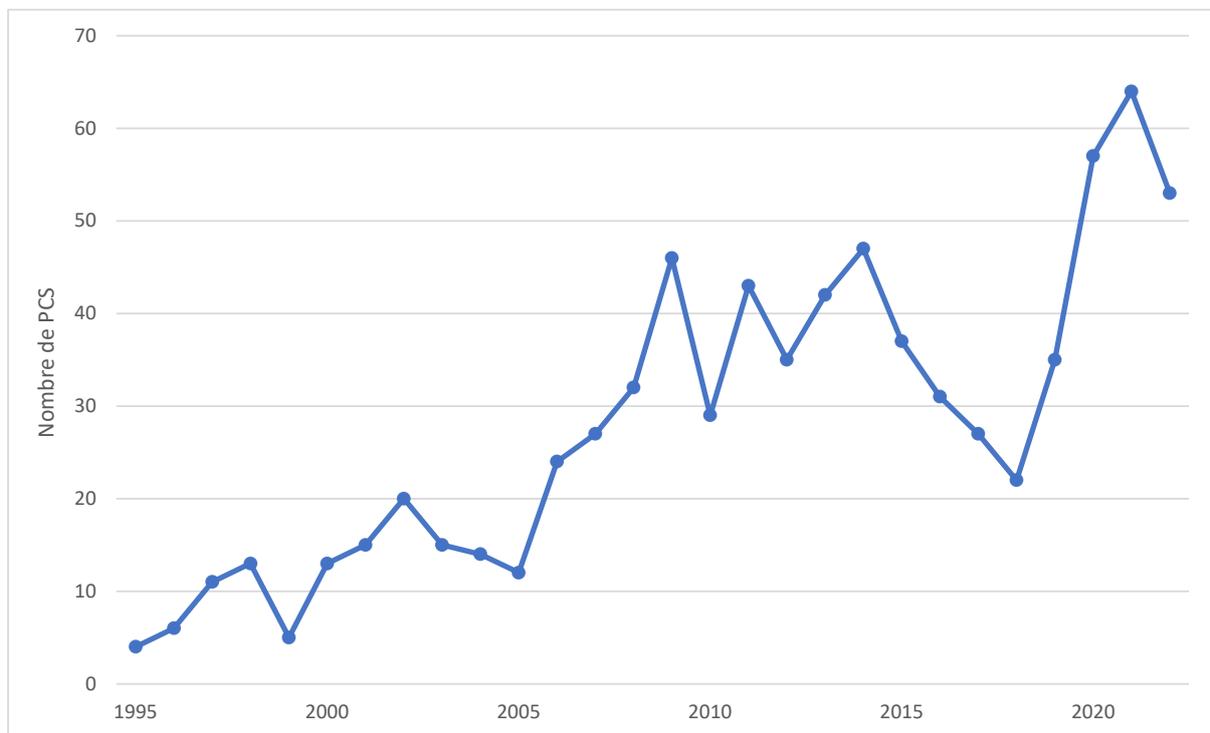
4.3. En 2022, les Membres ont examiné un total de 241 PCS, dont 53 nouvelles préoccupations (figure 22a). Ces chiffres marquent un léger recul du nombre de PCS nouvelles et soulevées précédemment, après quatre années d'augmentation régulière. Le nombre de nouvelles préoccupations soulevées a été de 11 de moins qu'en 2021 (figure 22b). Comme c'est le cas depuis quelques années, la grande majorité des PCS examinées en 2022 avaient déjà été soulevées. En 2022, les Membres ont examiné 188 préoccupations soulevées précédemment dans le cadre de réunions du Comité OTC⁵³, contre 193 en 2021.⁵⁴ La méthode de calcul appliquée depuis l'examen annuel de 2016 en ce qui concerne la catégorie des "PCS soulevées précédemment" a à nouveau été utilisée.⁵⁵ Depuis 1995, 70 Membres (soit 43% de l'ensemble des Membres) ont soulevé au moins une PCS au Comité OTC.

⁵² Les données utilisées dans les figures de la présente section sont tirées de la [plate-forme ePing SPS et OTC](#). Des renseignements supplémentaires sur les PCS peuvent être obtenus via [ePing](#).

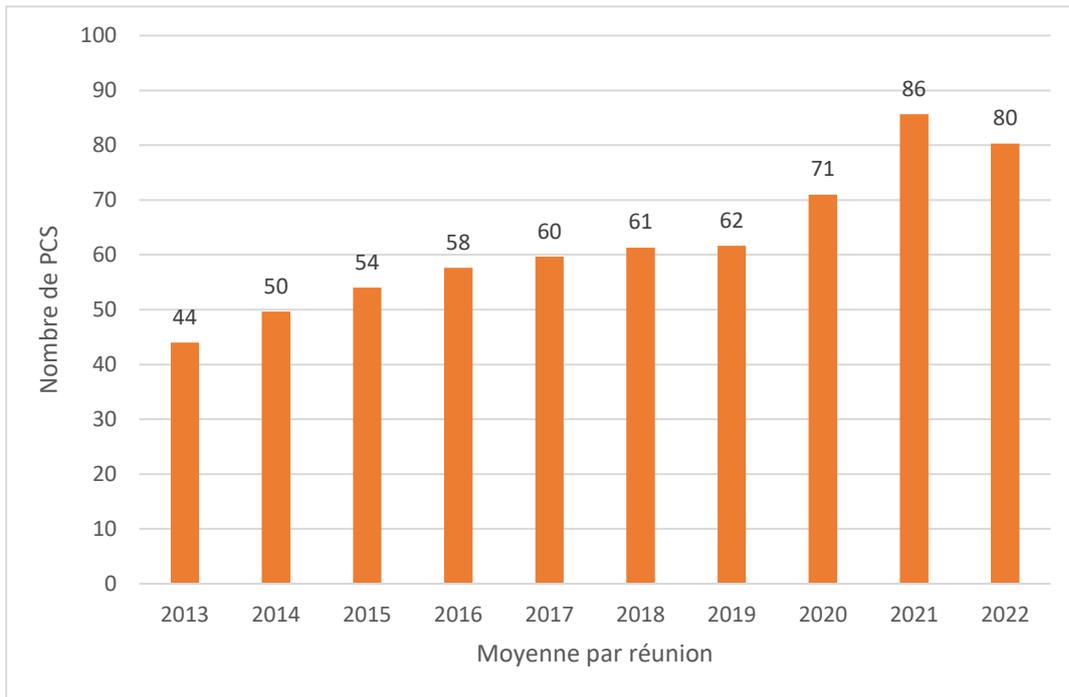
⁵³ Toutes les fois qu'une PCS est soulevée au sein du Comité, elle est comptabilisée, même si elle a déjà été soulevée la même année civile en tant que nouvelle PCS ou PCS soulevée précédemment.

⁵⁴ Un résumé des PCS soulevées au sein du Comité en 2022 figure à l'annexe D. L'annexe E contient un aperçu plus détaillé des nouvelles PCS soulevées en 2022.

⁵⁵ Voir le document [G/TBT/39/Rev.1](#), paragraphe 3.19. Conformément à l'approche utilisée depuis 2016, une PCS est comptabilisée à chaque fois qu'elle est soulevée à une réunion du Comité OTC. Si elle est soulevée pour la première fois, elle est comptabilisée comme une nouvelle PCS. Si elle est de nouveau soulevée, elle est comptabilisée comme une PCS soulevée précédemment. En d'autres termes, les Membres peuvent soulever une même PCS plus d'une fois en une année et chaque fois que cette PCS est soulevée au sein du Comité, elle est comptabilisée (voir l'annexe D).

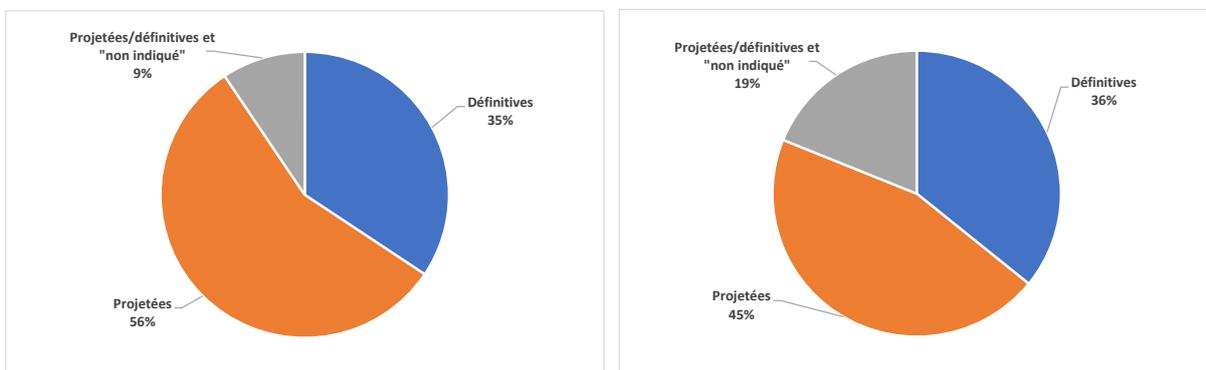
Figure 22a: PCS soulevées, 1995-2022**Figure 22b: Nouvelles PCS soulevées, 1995-2022**

4.4. La figure 23 montre le nombre moyen de PCS examinées chaque année, par réunion du Comité OTC. Alors que le nombre moyen de PCS examinées par réunion était d'environ 50 en 2011, avant de culminer à 86 en 2021, il a reculé à 80 en 2022 (graphique 23). Le nombre croissant de PCS examinées par réunion illustre l'augmentation continue de la charge de travail du Comité.

Figure 23: Nombre moyen de PCS soulevées par réunion du Comité, 2012-2022

4.5. Il arrive souvent que des Membres retirent des PCS au début des réunions du Comité, probablement du fait que des progrès ont été réalisés dans les discussions bilatérales, et ces préoccupations ne sont pas prises en compte dans les figures 22a et 22b. En 2022, les Membres ont retiré 18 PCS au début des réunions du Comité, contre 13 en 2021 et 6 en 2020.⁵⁶

4.6. À la suite du huitième examen triennal, le Comité OTC est convenu de nouvelles procédures relatives à l'inscription de préoccupations commerciales spécifiques au projet d'ordre du jour annoté du Comité OTC.⁵⁷ Ces procédures sont appliquées depuis mars 2019. Elles prévoient un délai plus court pour la présentation des PCS et la distribution du projet d'ordre du jour annoté avant les réunions et exigent également que les Membres fournissent des renseignements sur le point de savoir si les PCS concernent des mesures projetées ou des mesures finales. 45% des nouvelles PCS soulevées en 2022 concernaient des mesures projetées, contre 56% en 2021 (figure 24).

Figure 24: Mesures projetées et mesures définitives, nouvelles PCS soulevées en 2021 et 2022

⁵⁶ [G/TBT/M/80-G/TBT/M/88](#).

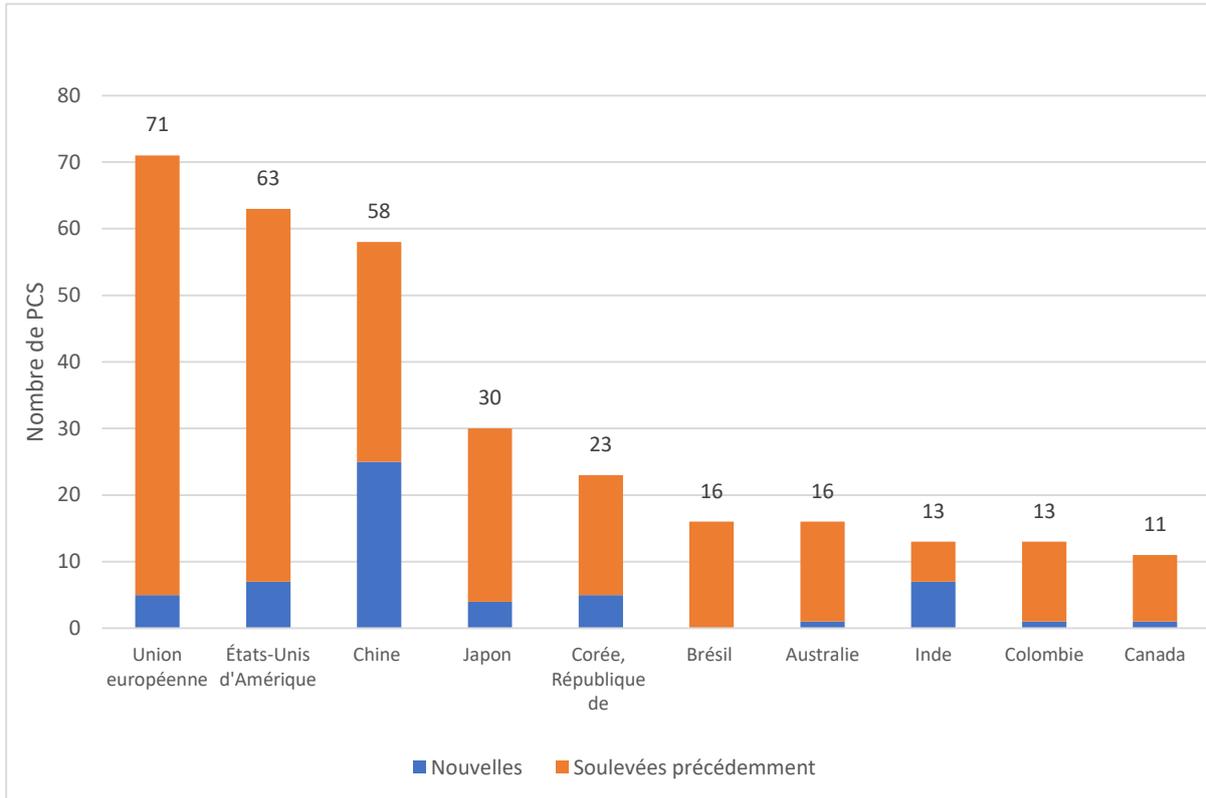
⁵⁷ [G/TBT/43](#). Lors du huitième examen triennal, les Membres sont convenus d'appliquer à titre expérimental les procédures pour les réunions de mars et juin 2019 (G/TBT/41, paragraphe 8.2 b.i. et note de bas de page 305). À la réunion du Comité OTC de juin 2019, les Membres sont convenus d'appliquer ces procédures de manière permanente ([G/TBT/M/78](#), paragraphe 3.331).

4.2 PCS par Membre

4.2.1 Membres soulevant des PCS

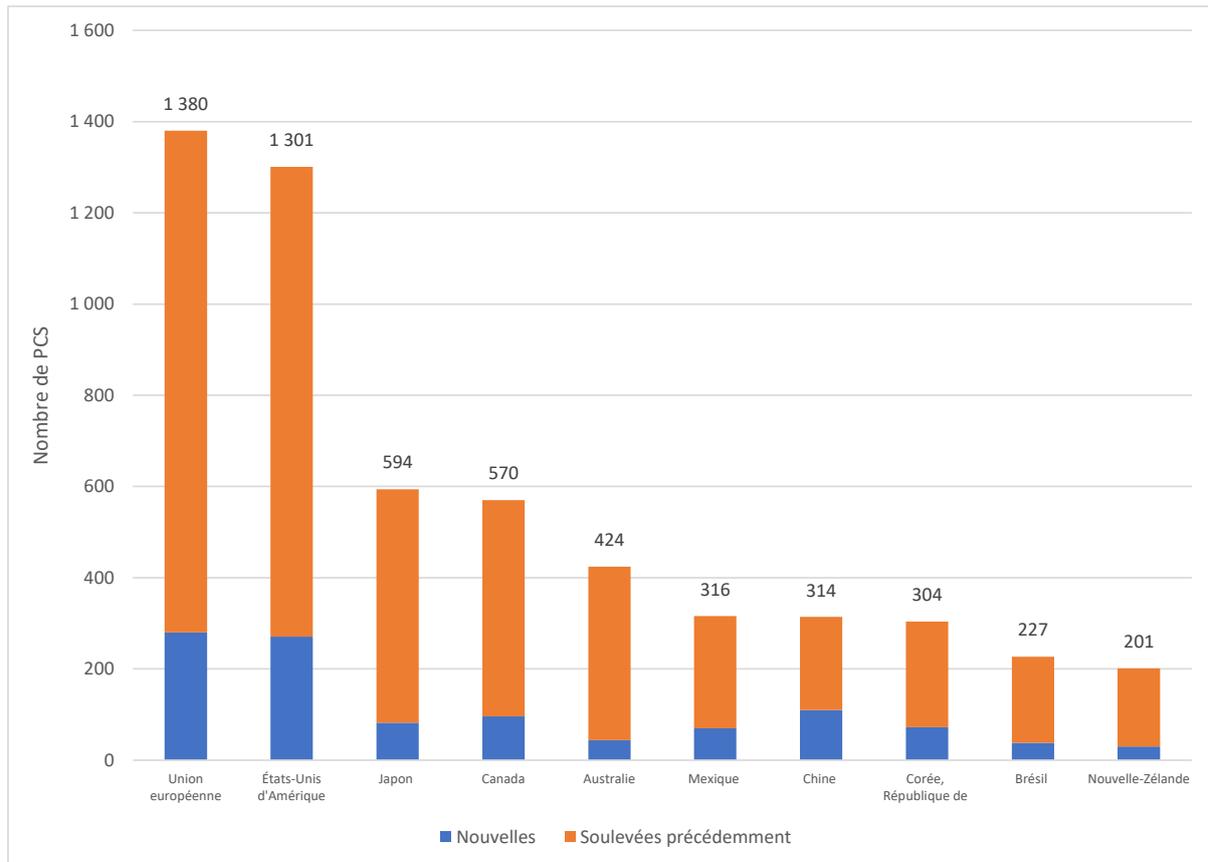
4.7. L'UE, les États-Unis et la Chine sont à nouveau les Membres qui ont soulevé le plus de PCS en 2022 (figure 25). Alors que, pour l'UE et les États-Unis, la grande majorité de ces PCS n'étaient pas nouvelles mais soulevées précédemment, près de la moitié des 58 PCS soulevées par la Chine étaient nouvelles.⁵⁸ En 2022, 33 Membres ont soulevé au moins une PCS (nouvelle et soulevée précédemment), contre 32 en 2021.

Figure 25: Les 10 Membres ayant soulevé le plus de PCS en 2022



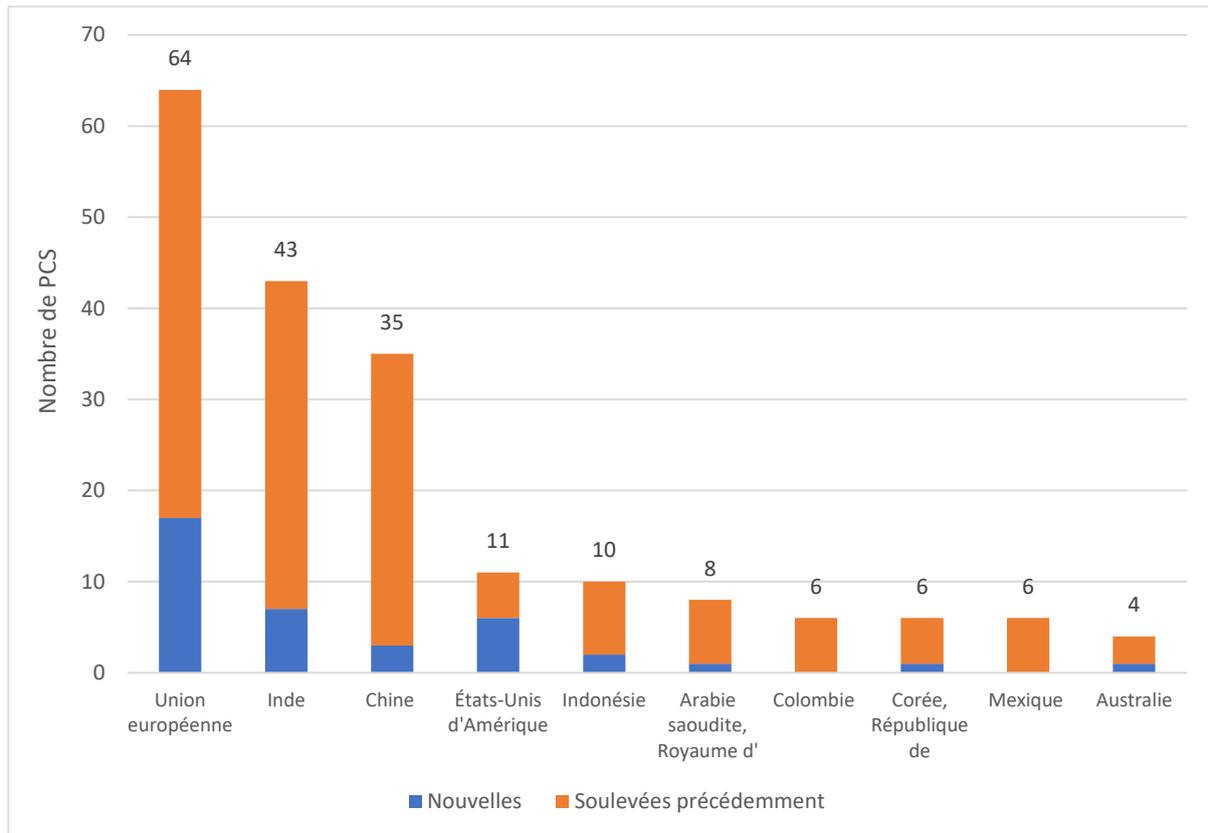
4.8. On a observé une tendance similaire pendant la période 1995-2022; l'UE et les États-Unis ont soulevé la plupart des PCS (nouvelles et soulevées précédemment), avec plus de 1 300 chacun (figure 26).

⁵⁸ Une même PCS (nouvelle et soulevée précédemment) peut être soulevée par plusieurs Membres. Les Membres peuvent soulever une même PCS plusieurs fois au cours d'une année; elle est alors comptabilisée chaque fois qu'elle est soulevée.

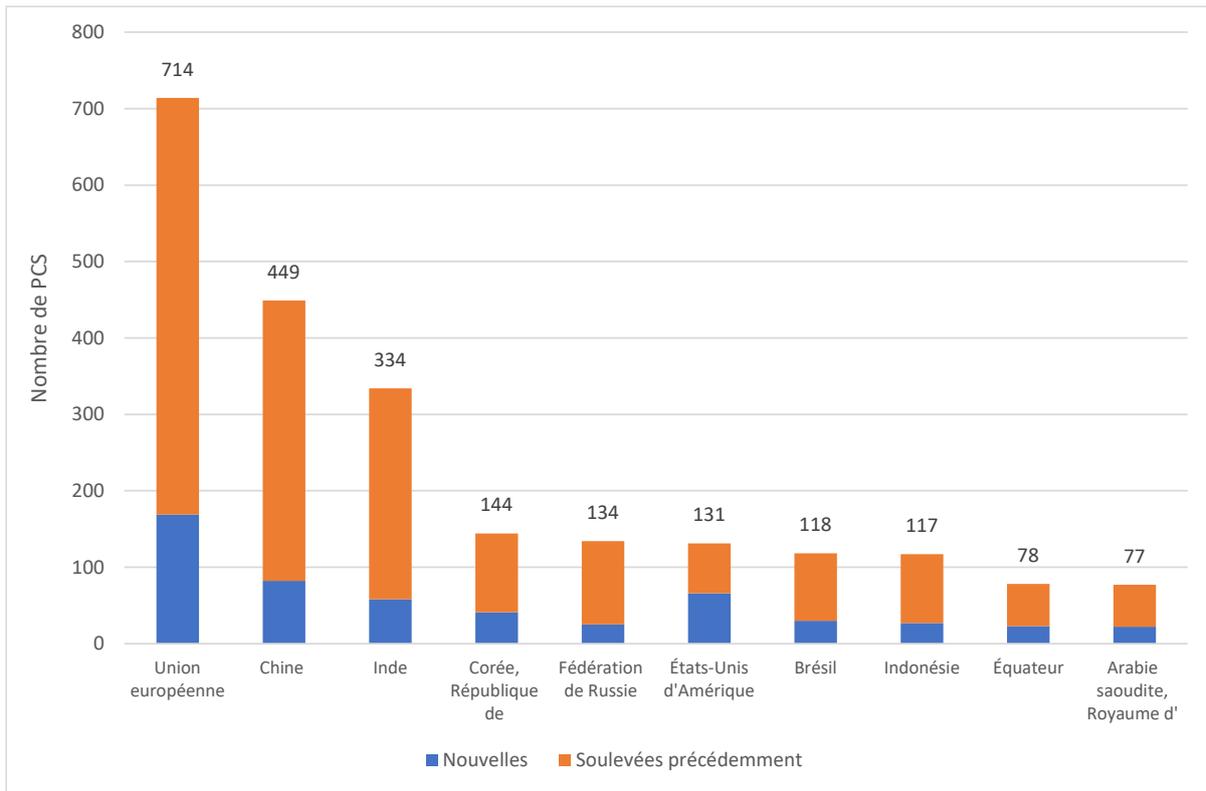
Figure 26: Les 10 Membres ayant soulevé le plus de PCS, 1995-2022

4.2.2 Membres répondant à des PCS

4.9. L'UE, mais aussi l'Inde et la Chine, ont répondu à la plupart des PCS (nouvelles et soulevées précédemment) soulevées au sein du Comité en 2022 (figure 27).

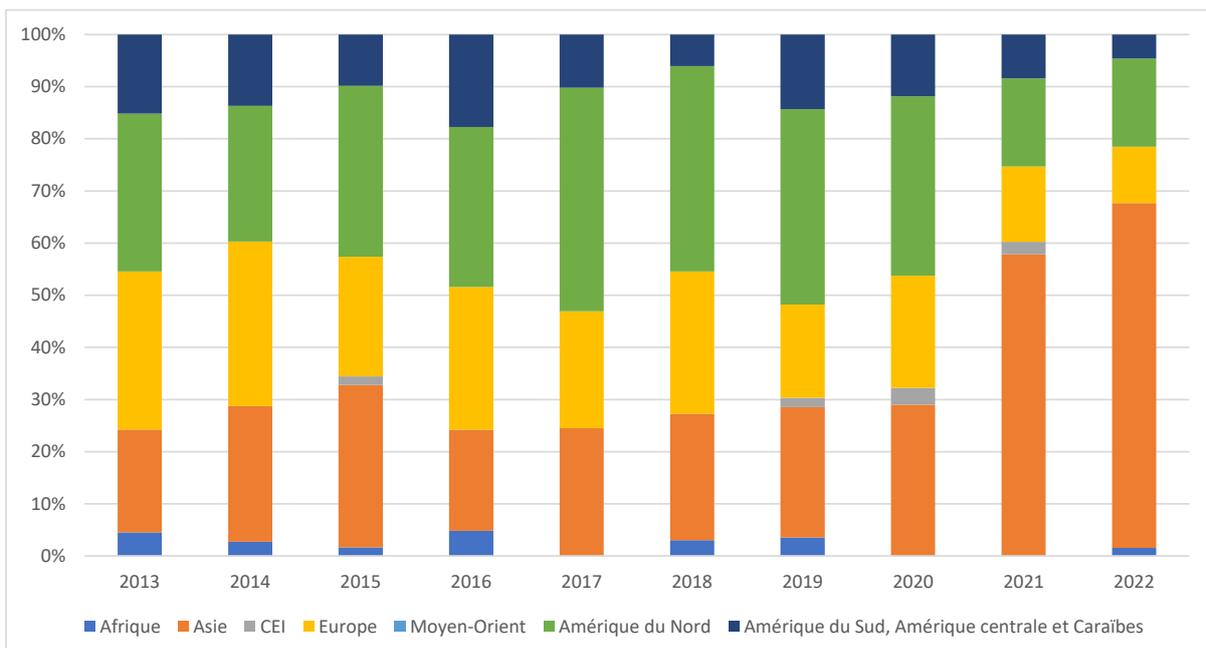
Figure 27: Les 10 Membres ayant le plus répondu à des PCS, 2022

4.10. Dans l'ensemble, l'UE est le Membre qui a répondu au plus grand nombre de PCS (nouvelles et soulevées précédemment) au sein du Comité entre 1995 et 2022, suivi de la Chine et de l'Inde (figure 28).

Figure 28: Les 10 Membres ayant le plus répondu à des PCS, 1995-2022

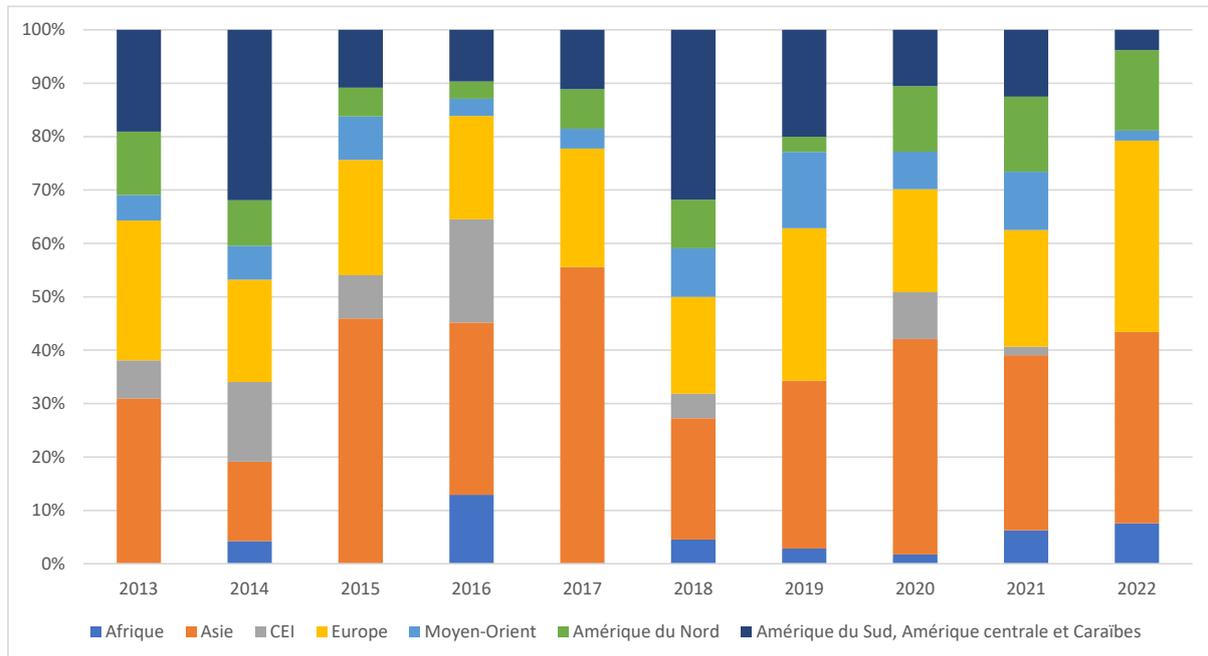
4.3 PCS par région et par niveau de développement

4.11. Les figures 29 et 30 donnent des renseignements sur la répartition régionale de la participation aux examens des PCS. Les Membres d'Asie ont soulevé un nombre croissant de PCS depuis 2015, alors que les Membres d'Amérique du Nord en ont soulevé relativement moins pendant cette période. En 2021, aucune nouvelle PCS n'a été soulevée par des Membres du Moyen-Orient ou de la CEI (figure 29).

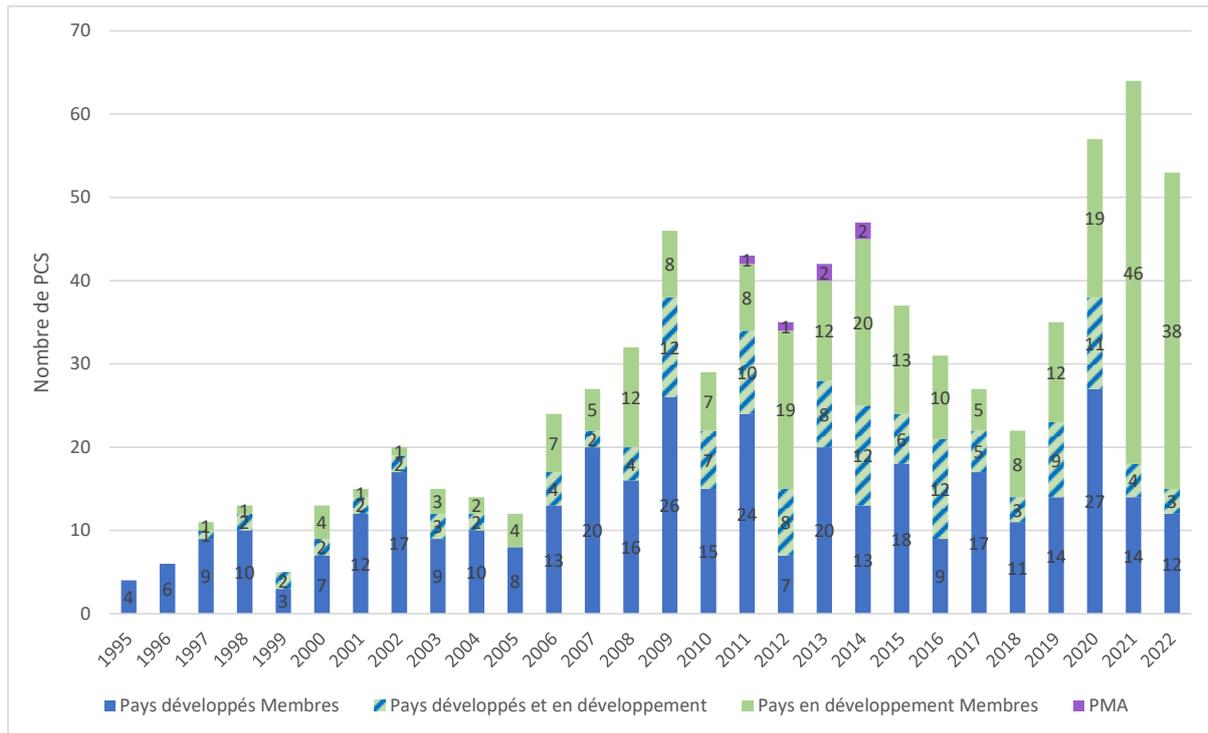
Figure 29: Régions soulevant des PCS, 2013-2022

4.12. Ce sont les Membres d'Asie et d'Europe qui ont le plus été visés par les nouvelles PCS, suivis par ceux d'Amérique du Nord (figure 30).

Figure 30: Régions répondant à des PCS, 2013-2022



4.13. En 2022, les pays en développement Membres ont soulevé un nombre important de nouvelles PCS. Sur les 53 nouvelles PCS, 38 ont été soulevées par des pays en développement Membres, 12 par des pays développés Membres et 3 par des pays développés et en développement Membres. Aucun PMA Membre n'a soulevé de nouvelle PCS durant l'année. Cette répartition a varié au fil des ans mais, de manière générale, les pays en développement Membres ont soulevé de plus en plus de nouvelles PCS au cours des dernières années (figure 31).

Figure 31: Nouvelles PCS soulevées par niveau de développement, 1995-2022⁵⁹

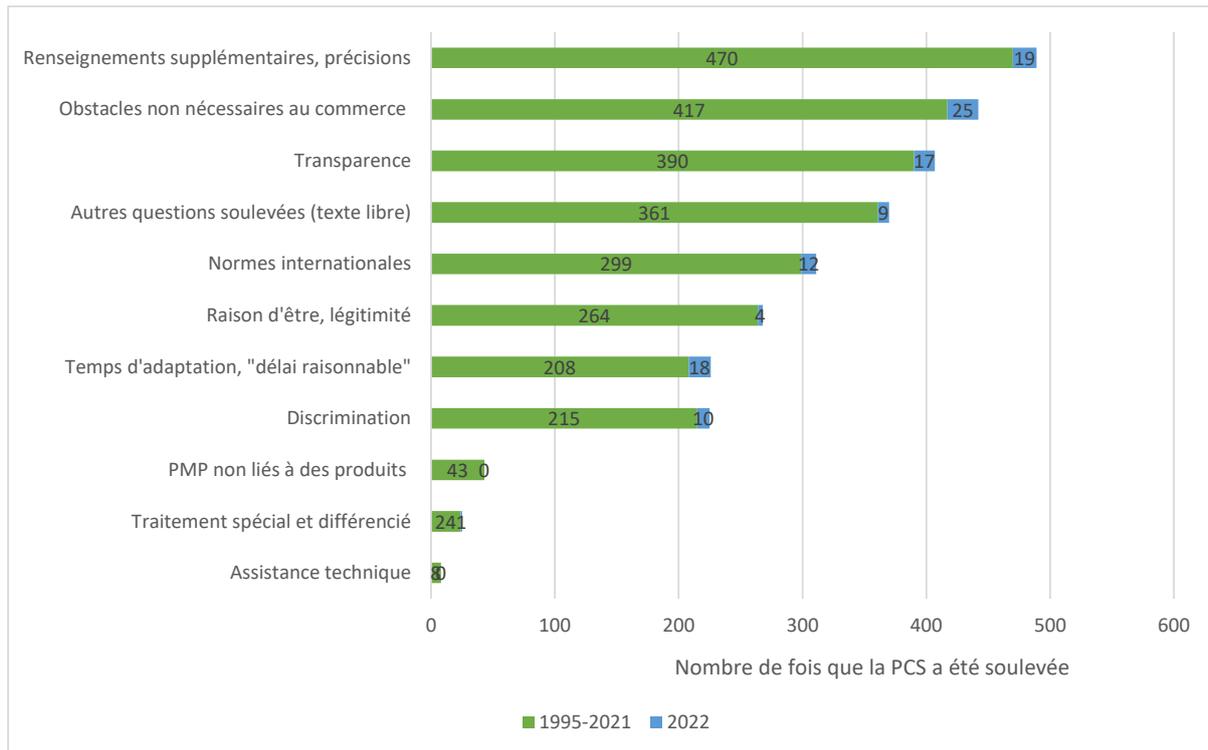
4.4 Types de préoccupations soulevées

4.14. Les PCS peuvent porter sur un éventail de mesures OTC. En 2022, environ 53% des nouvelles PCS concernaient des règlements techniques. Les 47% restants concernaient des procédures d'évaluation de la conformité et/ou des règlements techniques, contre 35% en 2021. Par rapport à la ventilation des notifications par type de mesure (figures 15 et 16), on peut constater que les PCS sont relativement concentrées sur les procédures d'évaluation de la conformité.

4.15. Parmi les questions mises en relief dans le cadre des nouvelles PCS soulevées par les Membres en 2022, 25 portaient sur les obstacles non nécessaires au commerce, 19 sur la nécessité pour les Membres concernés de recevoir des renseignements supplémentaires sur l'état d'avancement d'une mesure ou d'obtenir des précisions sur certains éléments de celle-ci, 18 sur le délai accordé aux fabricants pour s'adapter aux nouvelles prescriptions (délai raisonnable de 6 mois), 17 sur l'absence de notification ou l'impossibilité de faire des observations (transparence), 12 sur l'incompatibilité avec les normes internationales ou la non-utilisation de ces normes, 10 sur la discrimination et 4 sur la légitimité de la mesure (figure 32). En outre, un certain nombre d'autres questions ont été soulevées dans neuf cas.⁶⁰

⁵⁹ Cette figure indique le niveau de développement des Membres qui ont soulevé une nouvelle PCS. Une PCS peut être soulevée par plusieurs Membres de niveaux de développement différents.

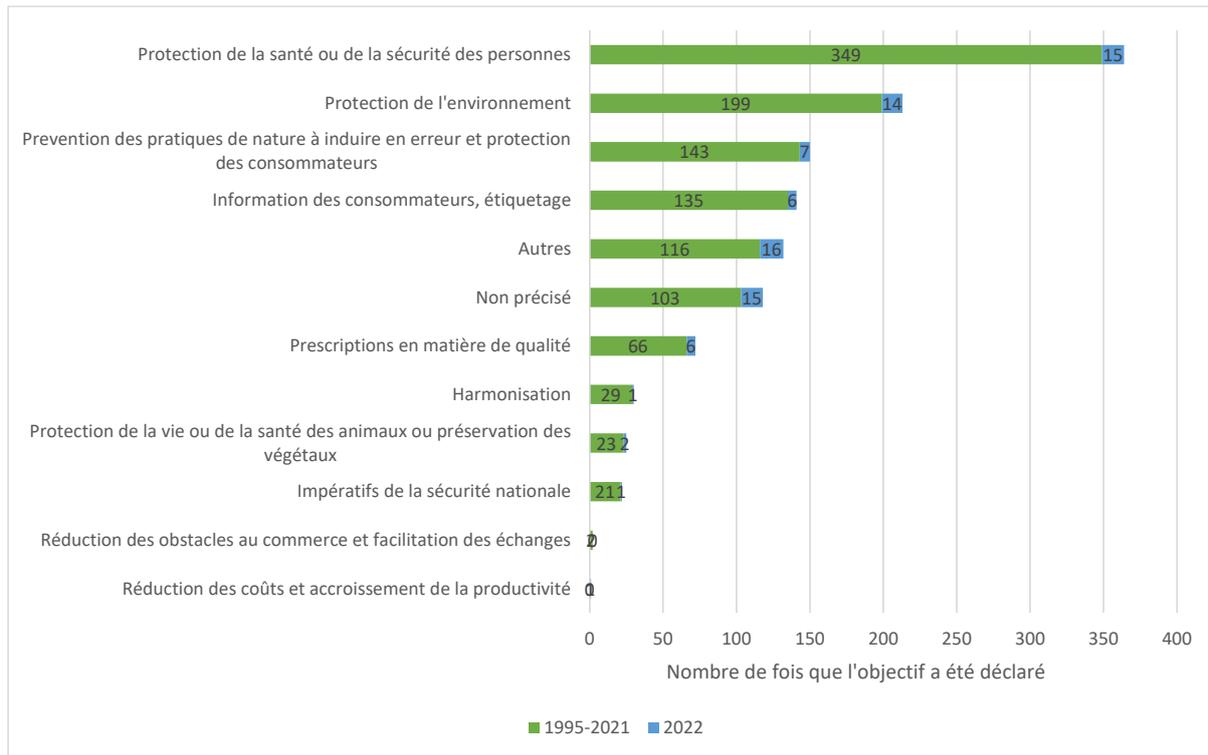
⁶⁰ Les "autres questions" concernent une série de préoccupations non classées, par exemple le caractère contraignant des prescriptions, l'absence de preuves scientifiques ou l'imprévisibilité et le manque de clarté de la mesure.

Figure 32: Types de préoccupations soulevées, 1995-2022⁶¹

4.5 Objectifs déclarés des mesures visées par des PCS

4.16. La "protection de la santé et de la sécurité des personnes", qui était déjà le principal objectif cité dans les notifications OTC, était de loin l'objectif déclaré le plus courant des mesures visées par des PCS entre 1995 et 2022 (figures 33 et 17). Les renseignements concernant l'objectif déclaré d'une mesure faisant l'objet de PCS sont tirés de la notification elle-même ou de l'examen de la mesure en question par le Comité.

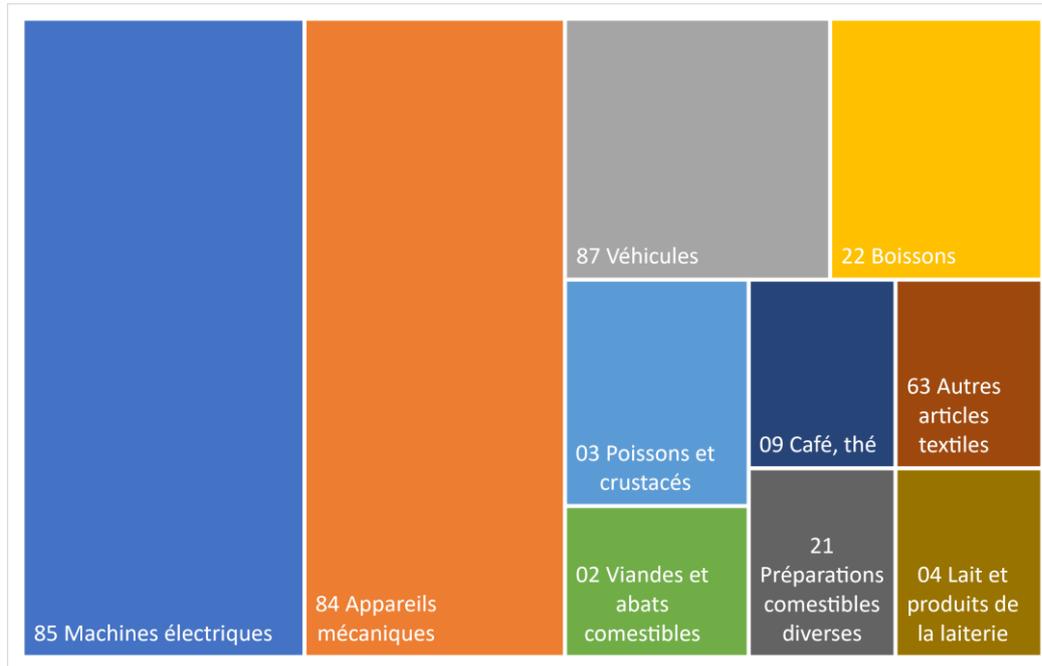
⁶¹ Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2022. Les Membres peuvent soulever plus d'un type de préoccupation par PCS.

Figure 33: Objectifs déclarés des mesures soulevées en tant que PCS, 1995-2022⁶²

4.6 Produits visés par les nouvelles PCS

4.17. Les PCS soulevées en 2022 concernaient un large éventail de secteurs. Les catégories de produits les plus fréquemment visées étaient les suivantes: machines, appareils et matériels électriques (chapitre 85 du SH); machines, appareils et engins mécaniques (chapitre 84 du SH); véhicules (chapitre 87 du SH); boissons (chapitre 22 du SH); poissons et crustacés (chapitre 03 du SH); viandes et abats comestibles (chapitre 02 du SH); café, thé (chapitre 09 du SH), entre autres (figure 34). Dans l'ensemble, les préoccupations environnementales, suivies par l'étiquetage, ont été les sujets les plus fréquemment abordés dans les nouvelles PCS soulevées en 2022 (voir figure 35).

⁶² Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2022. Les mesures visées par les PCS peuvent avoir plus d'un objectif. Chaque objectif cité est comptabilisé.

Figure 34: Produits visés par les nouvelles PCS, 2022⁶³**Figure 35: Mots clés des nouvelles PCS, 2022⁶⁴**

⁶³ Cette figure inclut les chapitres du SH indiqués dans au moins 2 PCS soulevées durant l'année. Les renseignements relatifs aux codes du SH sont interprétés par le Secrétariat, sur la base des notifications correspondantes et des déclarations des Membres consignées dans les comptes rendus des réunions. Dans certains cas, aucun code n'est indiqué si la portée de la mesure est très large ou qu'elle ne peut pas être déterminée.

⁶⁴ Cette figure inclut les mots clés indiqués dans au moins trois PCS soulevées durant l'année. Les mots clés sont interprétés et attribués par le Secrétariat.

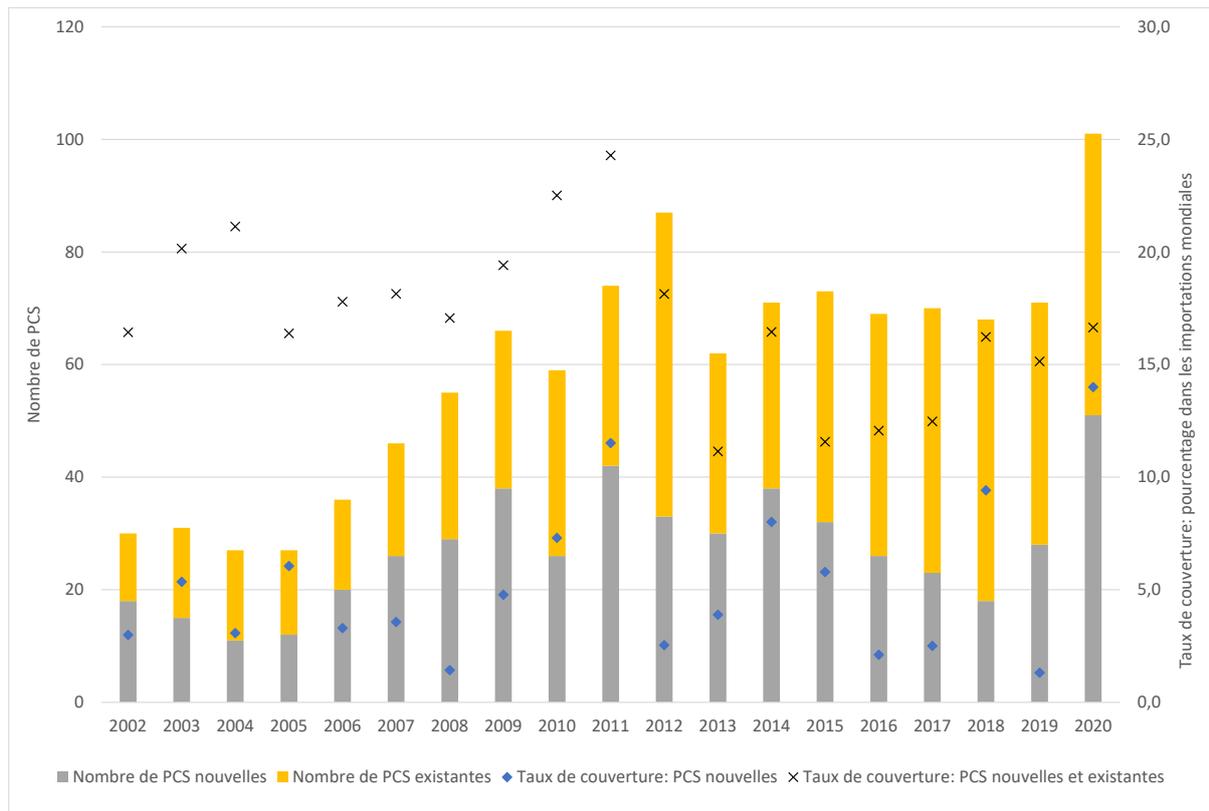
4.7 COVID-19

4.18. En 2022, les Membres ont fait plusieurs fois référence à la pandémie de COVID-19 dans trois nouvelles PCS soulevées.⁶⁵ Dans la plupart des cas, cela était lié aux retards survenus dans l'inspection et la certification en raison des restrictions aux déplacements internationaux.

4.8 Valeur commerciale des PCS

4.19. Sur la base des recherches menées par le Secrétariat en 2022⁶⁶, et telles qu'elles ont été présentées lors du Symposium OTC sur la réduction des goulets d'étranglement dans le domaine de la réglementation, les PCS nouvelles et soulevées précédemment couvraient 16,7% de la moyenne des importations mondiales de marchandises pendant la période 2002-2020, ce qui représente une valeur annuelle moyenne des importations de 2 419 milliards d'USD (figure 36). Le taux de couverture a culminé à 24% en 2011 et a été à son plus bas niveau, soit 11%, en 2013. Par contre, les nouvelles PCS ont couvert seulement 5,4% de la moyenne des importations mondiales de marchandises depuis 2002 (ce qui représente 786 milliards d'USD d'importations annuelles moyennes, comme indiqué plus haut). En 2020, les PCS nouvelles et soulevées précédemment ont représenté environ 17% de la valeur des importations mondiales, c'est-à-dire seulement un peu plus que le ratio de couverture des nouvelles PCS (14%). La petite différence entre les deux taux de couverture en 2020 peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait que les PCS nouvelles et soulevées précédemment couvrent dans une certaine mesure les mêmes produits et donc les mêmes flux commerciaux.

Figure 36: Nombre et taux de couverture des PCS nouvelles et soulevées précédemment, 2002-2020



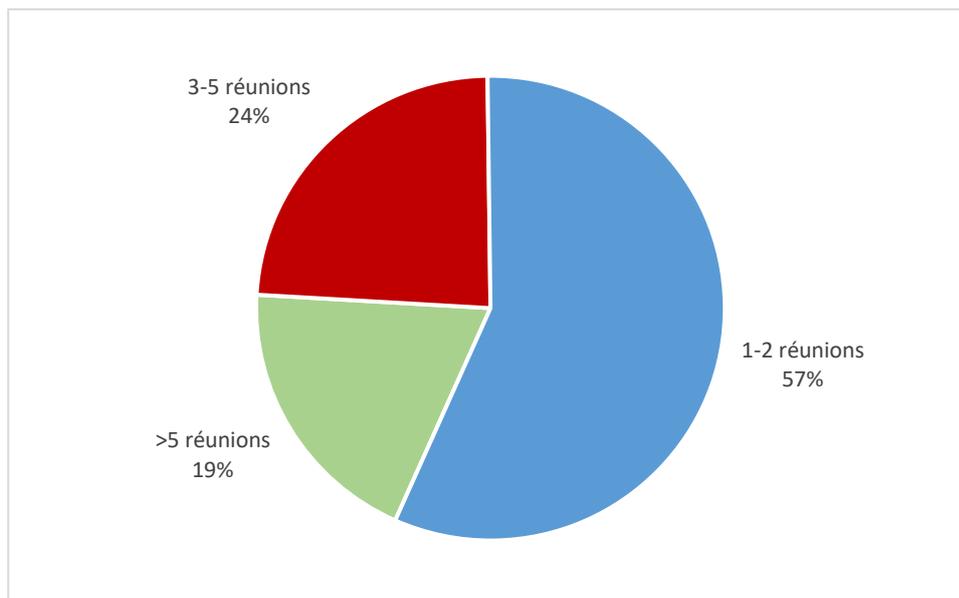
⁶⁵ Canada – Règlement sur les produits antiparasitaires (dispositifs à rayonnement ultraviolet et générateurs d'ozone ([ID 735](#)), Inde – Ordonnance de 2019 sur les modèles et fabricants agréés de modules solaires photovoltaïques, 2019 ([ID 742](#)) et Indonésie – Audit d'usine à distance pour les climatiseurs ([ID 746](#)).

⁶⁶ [tbt_symposium_paper.pdf \(wto.org\)](#).

4.9 Nombre de fois où une PCS a été soulevée

4.20. Le nombre de fois qu'une PCS est soulevée peut être lié à l'importance que les Membres attachent à la préoccupation considérée ou indiquer si des progrès ont été réalisés dans la recherche de solutions à cette préoccupation. Les PCS qui sont soulevées à une ou deux réunions seulement peuvent être des préoccupations à propos desquelles des solutions ont été trouvées. En revanche, les PCS de longue date soulevées lors de cinq réunions ou plus peuvent constituer des préoccupations pour lesquelles moins de progrès ont été réalisés. La plupart des PCS (57%) ont été soulevées à une ou deux réunions du Comité, 24% des PCS l'ont été de trois à cinq fois et 19% l'ont été plus de cinq fois (figure 37).

Figure 37: Nombre de fois où une PCS a été soulevée, 1995-2022



4.21. L'annexe D contient une liste des PCS de longue date qui ont été soulevées à nouveau en 2022. Les 10 PCS les plus fréquemment soulevées sont énumérées ci-dessous (tableau 2).

Tableau 2: Les 10 plus anciennes PCS soulevées en 2022

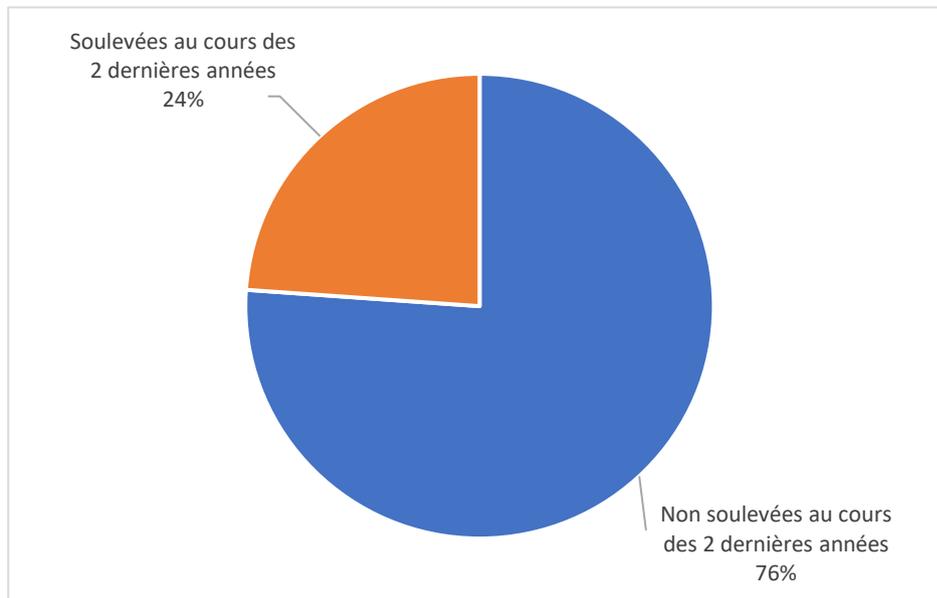
ID	Intitulé	Nombre de fois où la PCS a été soulevée
133	Inde – Pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles (ID 133)	41
294	Chine – Prescriptions applicables aux produits relatifs à la sécurité de l'information, y compris, entre autres, le Règlement de 1999 sur les produits de cryptage commercial de l'Office national de cryptographie commerciale (OSCCA) et sa révision en cours et le dispositif de protection à niveaux multiples (MLPS) (ID 294)	36
345	Union européenne – Projet de règlement d'exécution modifiant le Règlement (CE) n° 607/2009 fixant certaines modalités d'application du Règlement (CE) n° 479/2008 du Conseil en ce qui concerne les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées, les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits du secteur vitivinicole (ID 345)	30
393	Union européenne – Approche fondée sur les dangers pour les produits phytopharmaceutiques et la fixation de limites de tolérance pour les importations (ID 393)	29
367	Inde – Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) (ID 367)	27
428	Chine – Règlements sur la surveillance et l'administration des dispositifs médicaux (Ordonnance n° 650 du Conseil d'État) (ID 428)	26
502	Indonésie – Loi n° 33 de 2014 sur la garantie des produits halal et ses règlements d'application (ID 502)	21
466	Chine – Droits d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux (ID 466)	21
224	Inde – Certification obligatoire pour les produits en acier (ID 224)	19

ID	Intitulé	Nombre de fois où la PCS a été soulevée
526	Chine – Loi sur la cybersécurité (ID 526)	18

4.22. Si l'on tient compte de toutes les PCS examinées par le Comité OTC depuis 1995, la plupart d'entre elles (76%) n'ont pas été soulevées au cours des deux dernières années (c'est-à-dire lors des six dernières réunions du Comité) (figure 38). Les 24% restants de PCS ont été soulevées au cours des deux dernières années.⁶⁷ Ces chiffres montrent qu'une part importante des PCS examinées au Comité OTC ne figurent plus à l'ordre du jour et qu'une certaine forme de progrès a probablement été réalisée ou que les Membres ont traité la question par d'autres moyens.

4.23. En 2022, les Membres ont souvent signalé des progrès concernant les PCS au titre d'un point spécifique de l'ordre du jour du Comité. La résolution partielle de trois PCS a été annoncée.⁶⁸ Aucun progrès de ce type n'avait été signalé en 2021.

Figure 38: Part des PCS soulevées pendant la période 1995-2022 examinées au cours des deux dernières années

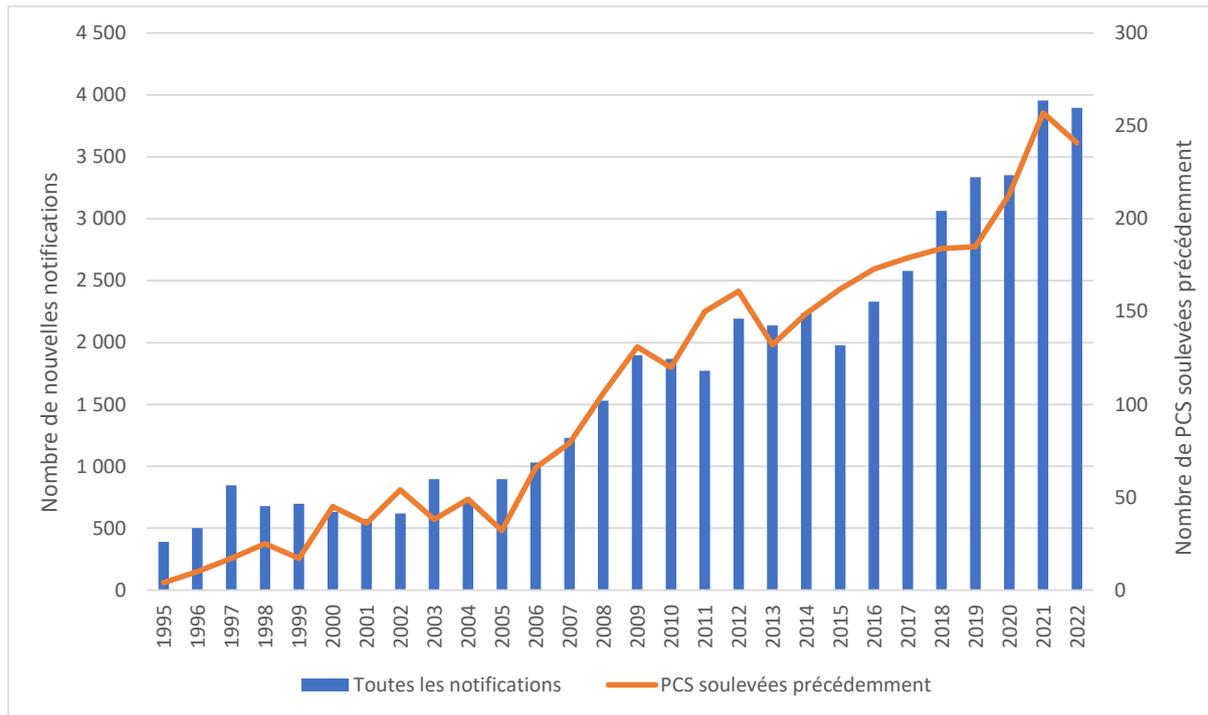


4.10 Rapport entre les notifications et les PCS

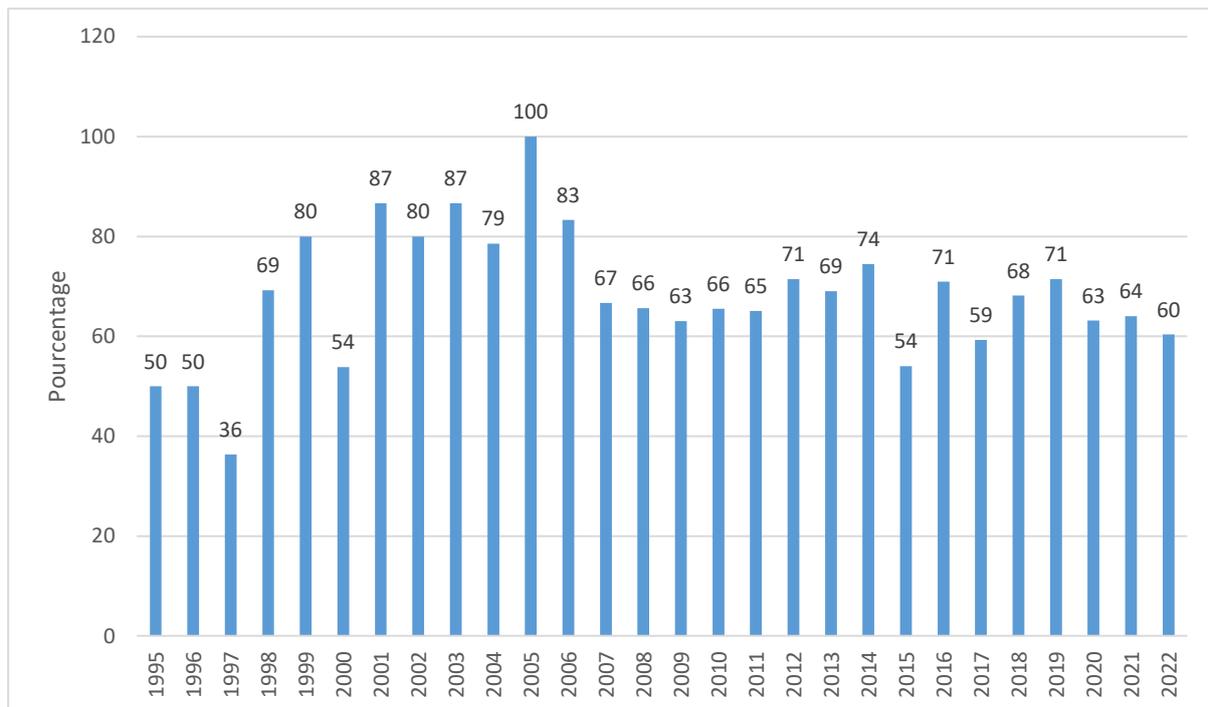
4.24. Le nombre de notifications présentées et le nombre de PCS soulevées ont généralement connu une tendance similaire de 1995 à 2022 (figures 39, 1, 19a et 19b).

⁶⁷ Environ la moitié des PCS incluses dans ce groupe ont été présentées au Comité pour la première fois ("nouvelles PCS") au cours des deux dernières années. L'autre moitié sont des PCS qui ont été présentées pour la première fois au Comité avant 2021.

⁶⁸ Par l'Union européenne au sujet de la PCS Royaume d'Arabie saoudite - Règlement technique relatif aux matériaux de construction – Partie IV: Briques, tuiles, produits en céramique, appareils sanitaires et produits connexes (publié au Journal officiel le 22/03/2019) ([ID 698](#)); par l'Australie au sujet de la PCS Royaume-Uni – Prescriptions en matière d'étiquetage et de documentation pour le vin à l'issue de la période de transition du Brexit ([ID 663](#)); et par les États-Unis au sujet de la PCS Bangladesh – Règles relatives à la gestion des déchets dangereux (déchets électroniques), 2019 ([ID 620](#)).

Figure 39: Notifications et PCS nouvelles ou soulevées précédemment, 1995-2022

4.25. Dans l'ensemble, 67% des PCS soulevées depuis 1995 portent sur une mesure notifiée au Comité OTC. En 2022, 60% des nouvelles PCS soulevées concernaient des mesures notifiées (figure 40).

Figure 40: Nouvelles PCS examinées concernant des mesures notifiées, 1995-2022

4.11 Utilisation d'eAgenda

4.26. À la fin de 2019, le Comité a développé l'outil eAgenda pour gérer la présentation en ligne des PCS et permettre aux Membres de collaborer en vue de l'établissement de l'ordre du jour des

réunions en temps réel. Les Membres peuvent soulever, appuyer ou retirer des PCS via la plate-forme et télécharger leurs déclarations avant la réunion. Toutes ces fonctionnalités ont amélioré la transparence en donnant aux Membres plus de temps pour préparer les réunions suivantes du Comité. À la fin de 2022, près de 350 utilisateurs de 85 Membres utilisaient eAgenda, contre 81 Membres en 2021; toutes les PCS avaient été soulevées via la plate-forme et la grande majorité des déclarations avaient été téléchargées dans eAgenda.

5 DIFFÉRENDS CONCERNANT DES DISPOSITIONS DE L'ACCORD OTC

5.1. Entre 1995 et 2022, il y a eu 57 différends à l'OMC dans lesquels la demande de consultations, première étape formelle pour engager une procédure dans le cadre de l'OMC, mentionnait l'Accord OTC. Le 21 décembre 2022, le rapport du Groupe spécial sur un différend engagé par Hong Kong, Chine au sujet de certaines mesures des États-Unis concernant la prescription en matière de marquage de l'origine (DS597) a été distribué.⁶⁹ En outre, les procédures du Groupe spécial étaient toujours en cours en 2022 en ce qui concerne deux différends distincts présentés par l'Indonésie (DS593)⁷⁰ et la Malaisie (DS600)⁷¹, respectivement, au sujet de certaines mesures de l'Union européenne visant l'huile de palme et les biocarburants dérivés du palmier à huile.

⁶⁹ https://www.wto.org/english/tratop_e/dispu_e/cases_e/ds597_e.htm. Le Groupe spécial ne s'est finalement prononcé que sur l'allégation selon laquelle la prescription en matière de marquage était incompatible avec l'article IX:1 (obligation NPF) et n'était pas justifiée au regard de l'article XXI b) iii) du GATT de 1994. Il a appliqué le principe d'économie jurisprudentielle en ce qui concerne toutes les autres allégations, y compris le fait que la mesure était incompatible avec l'obligation NPF énoncée à l'article 2.1 de l'Accord OTC. Le Groupe spécial n'a pas considéré que des constatations additionnelles concernant l'obligation NPF seraient nécessaires pour aider l'ORD à formuler des recommandations et des décisions suffisamment précises.

⁷⁰ https://www.wto.org/english/tratop_e/dispu_e/cases_e/ds593_e.htm.

⁷¹ https://www.wto.org/english/tratop_e/dispu_e/cases_e/ds600_e.htm.

6 ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT

6.1. En 2022, comme au cours des années précédentes, le Secrétariat a continué à recevoir de nombreuses demandes d'activités d'assistance technique (AT) liées aux OTC et à mener ces activités. L'AT liée aux OTC a toujours figuré parmi les principaux sujets demandés au cours des dernières années (même pendant les périodes les plus perturbées de la pandémie de COVID-19, quand l'assistance technique liée aux OTC continuait d'être fournie entièrement sous forme virtuelle). Lorsque les perturbations causées par la pandémie ont commencé à s'atténuer en 2022, la fourniture en présentiel de l'AT liée aux OTC a, parallèlement, pris de la vitesse, en particulier au second semestre de l'année. L'AT virtuelle était – et reste – également utilisée.

6.2. En 2022, le Secrétariat a continué de recevoir un grand nombre de demandes de formation sur la transparence et, en particulier, sur ePing. Une nouvelle version plus complète de la plate-forme ePing SPS et OTC, intégrant le contenu et les fonctions de cinq outils SPS et OTC distincts, [a été officiellement lancée](#) en juillet 2022 (voir la section 3.5 sur les outils numériques). Depuis le lancement de cette plate-forme, le Secrétariat a dispensé des formations sur ses fonctions dans le cadre d'une série d'activités nationales, régionales et mondiales. Ces activités ont été complétées par des séances de partage d'expériences en marge des réunions du Comité OTC.

6.3. En 2022 également, un [programme nouveau et innovant des champions de la transparence dans le cadre de l'Accord OTC a été lancé](#) (parallèlement à un programme similaire pour les questions SPS) afin d'étendre l'application du cadre de transparence des OTC et ses avantages ainsi que d'encourager les champions de la transparence.⁷² Après une semaine de formation en présentiel en octobre, la première promotion de 26 fonctionnaires africains travaillant sur les questions relatives à la transparence a élaboré des plans d'action pour la mise en œuvre dans leur pays d'origine. En outre, les intéressés se sont réunis deux fois sous forme virtuelle en novembre afin de rendre compte de l'avancement de leurs plans d'action et de recevoir une formation spécialisée sur ePing. Une évaluation complète du programme sera effectuée après la conclusion de l'atelier régional de suivi, prévu pour avril 2023.

6.4. Comme indiqué plus haut, l'AT en présentiel dans le domaine des OTC a entamé une reprise rapide en 2022. Cinq activités nationales en présentiel dans le domaine des OTC (dont quelques-unes portaient également sur les questions SPS) ont été organisées au Kenya, en Jamaïque, en Mongolie, aux Philippines et en Uruguay; et deux activités régionales ont eu lieu, l'une à Vienne pour l'ECOACC et l'autre au Koweït pour les pays arabes et du Moyen-Orient. Néanmoins, ainsi qu'il a été dit, l'AT liée aux OTC a également été fournie sous forme virtuelle en 2022 (activités nationales en virtuel pour la Colombie, la République dominicaine, le Mexique et la Thaïlande). Comme cela avait été fait (pour la première fois) en 2021, le Secrétariat a également organisé en 2022 une activité d'assistance technique selon une nouvelle modalité, sous la forme d'une "table ronde régionale virtuelle sur les OTC". En 2021, cette activité a ciblé l'Afrique et, en 2022, l'Amérique latine. L'objectif était d'assurer la participation d'experts de la région sur des questions thématiques très concrètes et actuelles concernant les OTC ainsi que d'aider le Secrétariat de l'OMC à mieux se préparer à des activités en présentiel lorsque cela est possible (cette table ronde a été organisée au début de 2022, quand les perturbations liées à la pandémie étaient encore importantes). Une fois de plus, cette activité a été un succès et a préparé le terrain à des activités ultérieures pour ces régions, menées au cours de la dernière partie de 2022 ou prévues pour 2023.

⁷² https://www.wto.org/english/news_e/news22_e/tbt_19oct22_e.htm.

7 ANNEXE

A. Notifications présentées, par Membre, 1995-2022¹

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2022	Addenda et corrigenda présentés en 2022	Révisions présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
Afghanistan	0	0	0	0	2
Afrique du Sud	2	5	1	8	407
Albanie	0	0	0	0	96
Allemagne	1	0	0	1	29
Angola	0	0	0	0	0
Antigua-et-Barbuda	0	0	0	0	0
Arabie saoudite, Royaume d'	48	10	1	59	1 326
Argentine	5	11	0	16	965
Arménie	0	0	0	0	95
Australie	14	4	0	18	279
Autriche	0	0	0	0	4
Bahreïn, Royaume de	40	4	0	44	675
Bangladesh	0	0	0	0	4
Barbade	0	0	0	0	11
Belgique	2	2	0	4	219
Belize	0	0	0	0	14
Bénin	0	0	0	0	2
Bolivie, État plurinational de	0	6	0	6	74
Botswana	31	0	0	31	164
Brésil	172	208	0	380	3 065
Brunéi Darussalam	1	0	0	1	3
Bulgarie	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0
Burundi	110	1	0	111	312
Cabo Verde	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	22
Cameroun	0	0	0	0	8
Canada	29	31	0	60	1 251
Chili	30	31	0	61	976
Chine	62	5	0	67	1 797
Chypre	0	0	0	0	1
Colombie	9	17	2	28	743
Congo	0	0	0	0	3
Corée, République de	75	1	0	76	1 299
Costa Rica	5	5	0	10	300
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	52
Croatie	0	0	0	0	39
Cuba	0	0	0	0	21
Danemark	7	0	1	8	285
Djibouti	0	0	0	0	0
Dominique	0	0	0	0	28
Égypte	26	46	0	72	652
El Salvador	7	6	0	13	341
Émirats arabes unis	45	3	0	48	581
Équateur	5	61	0	66	1 597
Espagne	2	0	0	2	87
Estonie	0	0	0	0	15
Eswatini	3	0	0	3	12
États-Unis d'Amérique	139	291	25	455	4 952
Fédération de Russie	9	0	0	9	139
Fidji	0	0	0	0	1
Finlande	2	0	0	2	107
France	12	0	0	12	291
Gabon	0	0	0	0	2
Gambie	3	0	0	3	12
Géorgie	3	0	0	3	117
Ghana	2	1	0	3	25

¹ Ce tableau n'inclut pas les notifications supplémentaires.

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2022	Addenda et corrigenda présentés en 2022	Révisions présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
Grèce	0	0	0	0	0
Grenade	0	0	0	0	30
Guatemala	2	0	0	2	143
Guinée	0	0	0	0	1
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0
Guyana	0	0	0	0	61
Haïti	0	0	0	0	1
Honduras	1	0	0	1	143
Hong Kong, Chine	3	0	0	3	98
Hongrie	0	0	0	0	36
Îles Salomon	0	0	0	0	0
Inde	10	0	0	10	310
Indonésie	12	4	0	16	304
Irlande	0	0	0	0	5
Islande	0	0	0	0	2
Israël	53	96	0	149	1 691
Italie	1	0	0	1	37
Jamaïque	6	0	0	6	144
Japon	39	14	1	54	1 098
Jordanie	0	0	0	0	48
Kazakhstan	0	0	0	0	30
Kenya	165	59	1	225	1 659
Koweït, État du	42	4	0	46	650
Lesotho	0	0	0	0	0
Lettonie	0	0	0	0	31
Libéria	0	0	0	0	3
Liechtenstein	0	0	0	0	0
Lituanie	4	5	1	10	59
Luxembourg	0	0	0	0	0
Macao, Chine	4	0	0	4	29
Macédoine du Nord	0	0	0	0	8
Madagascar	0	0	0	0	0
Malaisie	12	0	0	12	291
Malawi	24	0	0	24	79
Maldives	0	0	0	0	0
Mali	0	0	0	0	2
Malte	0	0	0	0	0
Maroc	0	1	0	1	41
Maurice	0	0	0	0	17
Mauritanie	0	0	0	0	0
Mexique	11	36	1	48	1 341
Moldova, République de	1	0	0	1	55
Mongolie	2	0	0	2	17
Monténégro	0	0	0	0	16
Mozambique	6	0	0	6	22
Myanmar	2	0	0	2	8
Namibie	4	0	0	4	8
Népal	0	0	0	0	9
Nicaragua	4	2	0	6	228
Niger	0	0	0	0	0
Nigéria	0	0	0	0	18
Norvège	0	0	0	0	89
Nouvelle-Zélande	8	4	0	12	195
Oman	36	3	0	39	507
Ouganda	190	342	1	533	3 132
Pakistan	0	0	0	0	182
Panama	7	2	0	9	147
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	0	0	1
Paraguay	5	0	1	6	161
Pays-Bas	0	0	0	0	630
Pérou	7	7	0	14	222
Philippines	19	30	0	49	430
Pologne	0	0	0	0	7
Portugal	0	0	0	0	1
Qatar	34	3	0	37	688

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2022	Addenda et corrigenda présentés en 2022	Révisions présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées en 2022	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
République centrafricaine	0	0	0	0	11
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	1
République dominicaine	0	1	0	1	283
République kirghize	1	0	0	1	50
République slovaque	0	0	0	0	54
République tchèque	1	0	0	1	503
Roumanie	0	0	0	0	94
Royaume-Uni	9	3	0	12	92
Rwanda	160	1	0	161	757
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	0	0
Sainte-Lucie	0	0	0	0	57
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0	0	0	0	13
Samoa	0	0	0	0	1
Sénégal	0	0	0	0	14
Seychelles	0	0	0	0	4
Sierra Leone	0	0	0	0	0
Singapour	6	4	0	10	103
Slovénie	7	0	0	7	131
Sri Lanka	13	2	0	15	70
Suède	6	0	0	6	243
Suisse	9	2	1	12	369
Suriname	0	0	0	0	1
Tadjikistan	13	0	0	13	23
Taipei chinois	35	42	2	79	865
Tanzanie	186	57	1	244	945
Tchad	0	0	0	0	0
Thaïlande	37	36	2	75	1 021
Togo	0	0	0	0	2
Tonga	0	0	0	0	0
Trinité-et-Tobago	2	0	0	2	156
Tunisie	0	0	0	0	29
Türkiye	10	11	2	23	246
Ukraine	30	25	1	56	385
Union européenne	82	1	0	83	1 918
Uruguay	12	3	0	15	84
Vanuatu	0	0	0	0	1
Venezuela, République bolivarienne du	0	0	0	0	35
Viet Nam	30	1	0	31	269
Yémen	34	3	0	37	257
Zambie	0	0	0	0	88
Zimbabwe	0	0	0	0	2
Total général	2 298	1 553	45	3 896	47 844

B. Recommandation révisée du Comité sur l'utilisation cohérente des modèles de notification²

Le Comité des obstacles techniques au commerce fait la recommandation révisée ci-après, qui vise à améliorer la cohérence dans l'utilisation des modèles de notification:

Type	Désignation
Nouvelle notification	Les Membres devraient utiliser une nouvelle notification ³ pour notifier le texte d'un projet de règlement technique ou de procédure d'évaluation de la conformité (ci-après dénommé la "mesure notifiée"). Si la mesure notifiée concerne une mesure déjà notifiée (c'est-à-dire si elle modifie ou complète une mesure adoptée ou qu'elle remplace une mesure retirée ou abrogée), la ou les cotes de la ou des notifications connexes devraient être indiquées dans la case 8 de la nouvelle notification.
Addendum	Les Membres devraient utiliser un addendum (voir le modèle en annexe) pour notifier des renseignements additionnels concernant une notification ou le texte d'une mesure notifiée, y compris si: <ul style="list-style-type: none"> le délai pour la présentation des observations a été modifié (par exemple prorogé ou rouvert); la mesure notifiée est adoptée, est publiée ou entre en vigueur, en particulier dans les cas où les dates pertinentes n'ont pas été indiquées dans la notification initiale ou qu'elles ont été modifiées. Les Membres sont encouragés à indiquer de quelle manière le texte final de la mesure peut être obtenu, y compris en fournissant l'adresse du site Web pertinent; la mesure notifiée est retirée ou abrogée. Si elle est remplacée par une nouvelle mesure, la cote de la nouvelle notification correspondante devrait dans la mesure du possible être indiquée; la teneur ou la portée d'une mesure notifiée est partiellement modifiée ou amendée. Dans ce cas, les Membres devraient envisager l'ouverture d'une nouvelle période pour la présentation d'observations; des règles d'interprétation sont publiées; et d'autres renseignements additionnels pertinents et utiles directement liés à une notification ou à une mesure notifiée ont été rendus publics mais ne peuvent pas être considérés comme un corrigendum, une révision ou un supplément.
Corrigendum	Les Membres devraient utiliser un corrigendum pour corriger les erreurs administratives ou matérielles mineures (qui n'impliquent aucune modification du sens du contenu): <ul style="list-style-type: none"> dans une notification ou dans les addenda ou révisions ultérieurs correspondants; et dans le texte de la mesure notifiée.
Révision	Les Membres devraient utiliser une révision pour indiquer que la mesure notifiée a été substantiellement remaniée avant son adoption ou son entrée en vigueur. Une révision remplace la notification initiale. Une révision devrait habituellement entraîner l'ouverture d'une nouvelle période pour la présentation d'observations.
Supplément	Les Membres devraient utiliser un supplément pour indiquer qu'il existe une traduction non officielle des mesures notifiées. ⁴

² [G/TBT/35/Rev.1](#), 21 novembre 2019.

³ Par "notification", on entend tout document officiel de l'OMC faisant partie de la série de documents "G/TBT/N/[code pays à trois chiffres]/#".

⁴ En 2007, le Comité OTC est convenu ([G/TBT/M/43](#), section II.C.3, 21 janvier 2008) que les Membres devaient utiliser les modèles prévus pour les traductions non officielles qui figurent dans le document [G/TBT/1/Rev.11](#), annexe 5 - Traductions non officielles. On trouvera dans le document [G/TBT/GEN/66](#) des renseignements plus détaillés.



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

[G/TBT/N/\[Member\]/\[X\]/Add.\[X\]](#)

[Date]

(##-####)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: Langue

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du [date], est distribuée à la demande de la délégation de [Membre].

Intitulé: [mesure notifiée]

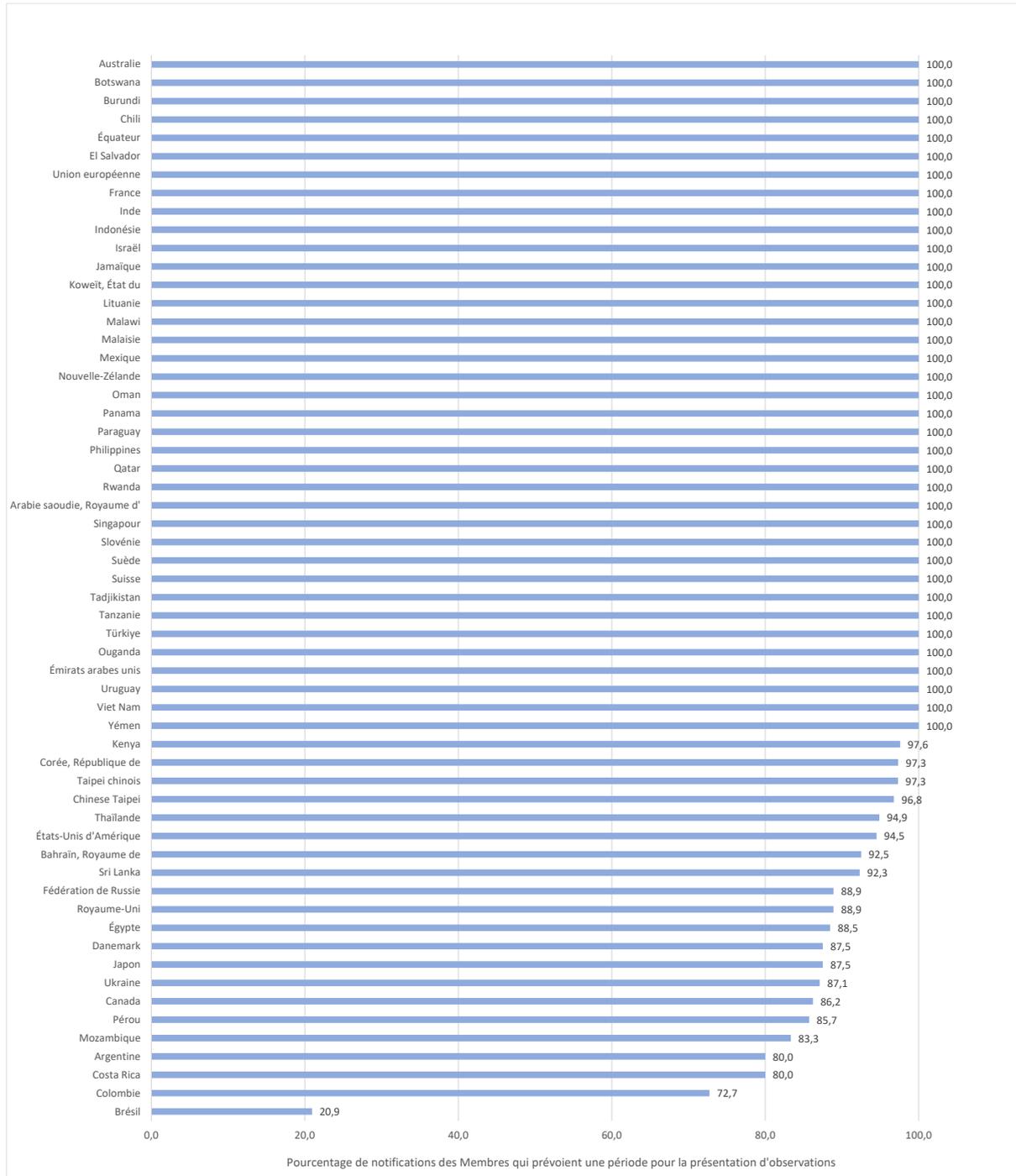
Motif de l'addendum:	
<input type="checkbox"/>	Modification du délai pour la présentation des observations – date:
<input type="checkbox"/>	Adoption de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Publication de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Entrée en vigueur de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Accès au texte final de la mesure ⁵ [Site Web/pièce(s) jointe(s) envoyée(s) au RCN, en format pdf ⁶ /texte libre]
<input type="checkbox"/>	Retrait ou abrogation de la mesure notifiée – date: Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification:
<input type="checkbox"/>	Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiée Nouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant):
<input type="checkbox"/>	Publication de directives d'interprétation et accès au texte: [Site Web/pièce(s) jointe(s) envoyée(s) au RCN, en format pdf ² /texte libre]
<input type="checkbox"/>	Autres:

Teneur: [Texte libre – bref résumé]

⁵ Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale.

⁶ Voir le document [G/TBT/GEN/65](#), 14 décembre 2007.

C. Pourcentage de notifications qui prévoient une période pour la présentation d'observations, par Membre, 2022⁷



⁷ Cette figure inclut uniquement les Membres qui ont notifié au moins cinq nouvelles notifications ou révisions en 2022.

D. Résumé des PCS soulevées en 2022

Le tableau ci-après contient la liste des 241 préoccupations commerciales spécifiques soulevées au Comité OTC en 2022 (dont 119 PCS individuelles). La deuxième colonne indique l'intitulé de la préoccupation commerciale spécifique.

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
133	Inde – Pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles (ID 133)	16 novembre 2022	1	41	3
294	Chine – Prescriptions applicables aux produits relatifs à la sécurité de l'information, y compris, entre autres, le Règlement de 1999 sur les produits de cryptage commercial de l'Office national de cryptographie commerciale (OSCCA) et sa révision en cours et le dispositif de protection à niveaux multiples (MLPS) (ID 294)	16 novembre 2022	2	36	3
393	Union européenne – Approche fondée sur les dangers pour les produits phytopharmaceutiques et la fixation de limites de tolérance pour les importations (ID 393)	16 novembre 2022	2	29	3
428	Chine – Règlements sur la surveillance et l'administration des dispositifs médicaux (Ordonnance n° 650 du Conseil d'État) (ID 428)	16 novembre 2022	1	26	3
502	Indonésie – Loi n° 33 de 2014 sur la garantie des produits halal et ses règlements d'application (ID 502)	16 novembre 2022	2	21	3
224	Inde – Certification obligatoire pour les produits en acier (ID 224)	16 novembre 2022	3	19	3
526	Chine – Loi sur la cybersécurité (ID 526)	16 novembre 2022	4	18	3
534	Chine – Loi sur le cryptage de la République populaire de Chine par l'Office national de la cryptographie commerciale (OSCCA) (ID 534)	16 novembre 2022	4	17	3
533	Chine – Administration chinoise du cyberspace – Projet de mesures d'application de l'examen de la cybersécurité des produits et services de réseaux (ID 533)	16 novembre 2022	2	17	3
539	Union européenne – Règlement (CE) n° 1272/2008 (Règlement CLP) (ID 539)	16 novembre 2022	2	17	3
544	Viet Nam – Mesures concernant la cybersécurité (ID 544)	16 novembre 2022	1	13	1
576	Chine – Règlement sur la supervision et l'administration des produits cosmétiques et Règlement sur la notification de cosmétiques non spéciaux (ID 576)	16 novembre 2022	4	12	3
580	Union européenne – Périodes de transition pour les LMR et les consultations internationales (ID 580)	16 novembre 2022	3	12	3
579	Union européenne – Chlorothalonil (substance active de pesticide) (ID 579)	16 novembre 2022	2	12	3

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
594	Union européenne – Règlement relatif aux dispositifs médicaux (MDR) et Règlement relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic <i>in vitro</i> (IVDR) (ID 594)	16 novembre 2022	3	11	3
598	Inde – Décret de 2019 sur le contrôle de la qualité des climatiseurs et de leurs parties (ID 598)	16 novembre 2022	1	10	3
602	Qatar – Circulaire du Ministère de la santé publique concernant la durée de conservation du fromage (ID 602)	16 novembre 2022	1	10	3
611	Chine – Projet de mesures administratives pour l'enregistrement des producteurs étrangers d'aliments importés (ID 611)	16 novembre 2022	9	9	3
618	Pérou – Décret suprême n° 015-2019-SA modifiant le Manuel sur les messages d'avertissement approuvé au moyen du Décret suprême n° 012-2018-SA (ID 618)	16 novembre 2022	3	9	3
608	Mexique – Projet de modification de la norme officielle mexicaine NOM-051-SCFI/SSA1-2010: Spécifications générales pour l'étiquetage des aliments et des boissons non alcooliques préemballés (ID 608)	16 novembre 2022	1	9	3
609	Colombie – Teneur en sodium des aliments prioritaires, prescriptions en matière de certification (ID 609)	16 novembre 2022	1	9	3
615	Royaume d'Arabie saoudite – Plate-forme en ligne d'évaluation de la conformité Saber/Programme de la sécurité des produits Saleem (ID 615)	16 novembre 2022	1	9	3
575	Union européenne – Projet de règlement de la Commission établissant des exigences en matière d'écoconception pour les dispositifs d'affichage électronique, conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le Règlement (CE) n° 1275/2008 de la Commission et abrogeant le Règlement (CE) n° 642/2009 de la Commission (et ses annexes) (ID 575)	16 novembre 2022	1	9	2
627	Union européenne – Non-renouvellement de l'approbation de la substance active mancozèbe (ID 627)	16 novembre 2022	5	8	3
630	Inde – Ordonnances sur le contrôle de la qualité de substances chimiques et pétrochimiques (ID 630)	16 novembre 2022	4	8	3

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
632	Inde – Décret de 2020 relatif aux jouets (contrôle de la qualité) (IND/131); Modification des conditions (n° 2 iii)) applicables aux articles relevant du chapitre 95 du Code tarifaire de l'Inde (SH), 2017 – Annexe I (Politique d'importation) (ID 632)	16 novembre 2022	4	8	3
636	Australie – Prescriptions en matière de maturation pour l'alcool importé (ID 636)	16 novembre 2022	1	8	3
651	Inde – Décret relatif à l'exigence prévoyant que les lots de produits alimentaires importés soient accompagnés d'un certificat attestant que les produits sont non génétiquement modifiés et sans OGM (ID 651)	16 novembre 2022	2	7	3
662	Panama – Prescriptions relatives à la récolte et à la germination des oignons et pommes de terre (ID 662)	16 novembre 2022	2	7	3
644	Chine – Règlement administratif sur la cryptographie commerciale (ID 644)	16 novembre 2022	1	7	3
649	Inde – Normes indiennes et restrictions à l'importation dans le secteur automobile (Ordonnances en matière de contrôle de la qualité): jantes, vitrages de sécurité, casques (ID 649)	16 novembre 2022	1	7	3
652	République de Corée – Révision des critères de certification de la sécurité applicables aux produits textiles pour jeunes enfants (ID 652)	16 novembre 2022	1	7	3
659	Union européenne – Prescriptions relatives à l'étiquetage du vin – liste des importateurs pour diverses destinations (ID 659)	16 novembre 2022	1	7	3
666	Royaume d'Arabie saoudite – Règlement technique relatif aux limitations et aux restrictions concernant les substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (ID 666)	16 novembre 2022	4	6	3
667	Inde – Projet de Règlement modificatif de 2020 concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (Importation) (ID 667)	16 novembre 2022	3	6	3
585	Union européenne – Règlement délégué (UE) n° 2019/945 de la Commission relatif aux systèmes d'aéronefs sans équipage à bord et aux exploitants, issus de pays tiers, de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord (ID 585)	16 novembre 2022	1	6	3

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
678	Mexique – Procédure d'évaluation de la conformité à la Norme officielle mexicaine NOM-223-SCFI/SAGARPA-2018. Fromages – Dénomination, spécifications, information commerciale et méthodes d'essai, publiée le 31 janvier 2019 (ID 678)	16 novembre 2022	1	6	3
685	Union européenne – Projet de règlement de l'UE relatif aux batteries (mise en œuvre du Pacte vert) (ID 685)	16 novembre 2022	3	5	3
690	Union européenne – Stratégie relative aux produits chimiques pour la durabilité (mise en œuvre du Pacte vert) (ID 690)	16 novembre 2022	2	5	3
694	Union européenne – Retrait de l'approbation de la substance active alpha-cyperméthrine (ID 694)	16 novembre 2022	2	5	3
697	Colombie – Bonnes pratiques de fabrication de l'établissement fabricant à l'étranger (ID 697)	16 novembre 2022	1	5	3
718	Égypte – Mesure relative à la certification halal, fondée sur la norme égyptienne ES 4249/2014 (Prescriptions générales applicables aux aliments halal conformément à la charia) (ID 718)	16 novembre 2022	4	4	3
724	Indonésie – Règlement gouvernemental n° 28 de 2021 – Règlement d'application (pour le secteur manufacturier et l'industrie) de la Loi n° 11 de 2020 (Loi sur la création d'emplois) (ID 724)	16 novembre 2022	2	4	3
706	Chine – Norme nationale de la République populaire de Chine. Piles et accumulateurs au lithium-ion utilisés dans des équipements électroniques portatifs – Spécifications techniques en matière de sécurité (ID 706)	16 novembre 2022	1	4	3
713	Belgique – Projet de loi instituant des mesures de sécurité supplémentaires pour la fourniture de services 5G mobiles (ID 713)	16 novembre 2022	1	4	3
714	États-Unis: Protection contre les menaces de sécurité nationale concernant la chaîne logistique des communications au moyen du Programme d'autorisation des appareils et du Programme d'appel d'offres (ID 714)	16 novembre 2022	1	4	3
736	Union européenne – Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'Union (ID 736)	16 novembre 2022	1	3	3

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
742	Inde – Ordonnance de 2019 sur les modèles et fabricants agréés de modules solaires photovoltaïques (ID 742)	16 novembre 2022	1	3	3
744	République de Corée – Règlement sur le soutien de la production de modules solaires à faibles émissions de carbone (ID 744)	16 novembre 2022	1	3	3
711	Sri Lanka – Règlement national n° 1 de 2021 sur l'environnement (normes d'identification des matières plastiques) (ID 711)	16 novembre 2022	1	3	2
719	Inde – Règles de 2021 et 2022 relatives à la gestion des déchets plastiques (modification) (ID 719)	16 novembre 2022	1	3	2
728	Indonésie – Contingents d'importation et prescriptions concernant la certification relative aux normes nationales indonésiennes (ID 728)	16 novembre 2022	1	3	2
754	Afrique du Sud – Règlement relatif à l'étiquetage des boissons alcooliques – Révision (ID 754)	16 novembre 2022	3	2	2
756	France: Arrêté précisant les substances contenues dans les huiles minérales dont l'utilisation est interdite sur les emballages et pour les impressions à destination du public (ID 756)	16 novembre 2022	3	2	2
748	Inde – Politique d'importation des climatiseurs contenant des fluides frigorigènes (ID 748)	16 novembre 2022	1	2	2
749	Chine – Points clés et critères de jugement pour l'inspection des bonnes pratiques de fabrication des cosmétiques; Normes techniques et de sécurité pour les cosmétiques (2022); Directives techniques concernant les cosmétiques pour enfants (ID 749)	16 novembre 2022	1	2	2
750	Union européenne: Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la Directive 2014/53/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques (COM(2021) 547 final) (ID 750)	16 novembre 2022	1	2	2
751	Chine – Mesures régissant l'administration de la sécurité des données dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information (mise en œuvre à titre d'essai) (ID 751)	16 novembre 2022	1	2	2
753	Canada – Projet de Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2022 (ID 753)	16 novembre 2022	1	2	2
757	Inde – Alerte concernant la mise en œuvre du QR code pour les réfrigérateurs (ID 757)	16 novembre 2022	1	2	2

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
758	France – Décret relatif à la proportion minimale d'emballages réemployés à mettre sur le marché annuellement (ID 758)	16 novembre 2022	1	2	2
761	Chine – Projet de norme nationale chinoise recommandée (GB/T) pour les équipements de bureau (Technologie de sécurité de l'information – Spécification relative à la sécurité pour les équipements de bureau) (ID 761)	16 novembre 2022	1	2	2
712	Brésil – Arrêté MAPA n° 208 du 26 février 2021 – Révision du Décret n° 6.87 du 4 juin 2009 sur la normalisation, la classification, l'enregistrement, l'inspection, la production et la surveillance des boissons alcooliques (ID 712)	16 novembre 2022	1	2	1
763	Union européenne – Projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de clothianidine et de thiamethoxam présents dans ou sur certains produits (ID 763)	16 novembre 2022	12	1	1
774	Inde – Prescriptions de sécurité concernant le système rechargeable de stockage d'énergie, applicables à la chaîne de traction électrique des véhicules (AIS-038 et AIS-156) (ID 774)	16 novembre 2022	2	1	1
752	Union européenne – Projet de Règlement délégué de la Commission modifiant le Règlement (UE) n° 2019/2144 du Parlement européen et du Conseil pour prendre en compte les progrès techniques et les évolutions réglementaires concernant les amendements aux règlements sur les véhicules adoptés dans le contexte de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. (ID 752)	16 novembre 2022	1	1	1
762	Union européenne – (Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la sécurité générale des produits, modifiant le Règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la Directive 87/357/CEE du Conseil et la Directive 2001/95/CE du Parlement européen et du Conseil (COM(2021) 346 final) (ID 762)	16 novembre 2022	1	1	1

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
764	États-Unis – Protection de l'ozone stratosphérique. Liste de produits de remplacement dans le cadre du Programme pour de nouvelles solutions de remplacement importantes dans les domaines de la réfrigération, de la climatisation et de l'extinction d'incendie (ID 764)	16 novembre 2022	1	1	1
765	Inde – Consultation publique concernant la déclaration des 2 constituants principaux (ou plus) du produit sur le devant des emballages/révision du Règlement sur la métrologie légale (produits conditionnés), 2011 (ID 765)	16 novembre 2022	1	1	1
766	Union européenne – Projet de règlement d'exécution de la Commission portant modalités d'application du Règlement (UE) n° 2019/2144 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'uniformité des procédures et les spécifications techniques applicables à la réception par type des véhicules à moteur entièrement automatisés au regard de leur système de conduite automatisée (SCA) (ID 766)	16 novembre 2022	1	1	1
767	Australie – Norme d'efficacité hydrique AS/NZS 6400:2016 (ID 767)	16 novembre 2022	1	1	1
768	Union européenne – Projet de règlement de la Commission établissant des exigences d'écoconception pour les téléphones mobiles, les téléphones sans fil et les tablettes électroniques conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil (ID 768)	16 novembre 2022	1	1	1
769	Viet Nam – Projet de règlement technique national relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (ID 769)	16 novembre 2022	1	1	1
770	Royaume-Uni – Avis de désignation et Instruction relative au fournisseur désigné (ID 770)	16 novembre 2022	1	1	1
771	États-Unis – Programme d'économie d'énergie. Normes d'économie d'énergie pour les ventilateurs de plafond (ID 771)	16 novembre 2022	1	1	1
772	Argentine – Décret d'application de la Loi n° 27.642 "Promotion d'une alimentation saine" (ID 772)	16 novembre 2022	1	1	1
773	Espagne – Prescriptions en matière de classification/d'étiquetage concernant les calmars (Barcelone) (ID 773)	16 novembre 2022	1	1	1
775	États-Unis – Programme d'économie d'énergie. Procédure d'essai applicable aux téléviseurs (ID 775)	16 novembre 2022	1	1	1

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
776	Angola – Décret exécutif n° 186/22 du Ministère des finances (ID 776)	16 novembre 2022	1	1	1
777	Union européenne – Proposition de réduction de la concentration de Chrome VI de 3 mg/kg à 1 mg/kg dans les articles en cuir et en matières textiles (ID 777)	16 novembre 2022	1	1	1
778	Indonésie – Projet de décret relatif à la mise en œuvre d'une norme minimale de performance énergétique (SKEM) et à l'apposition d'une étiquette d'économie d'énergie pour divers produits (ID 778)	16 novembre 2022	1	1	1
779	Maroc – Évaluation de la conformité (ID 779)	16 novembre 2022	1	1	1
780	Inde – Décret relatif à l'exigence que soient accompagnés d'un certificat sanitaire les lots importés des produits alimentaires suivants: lait et produits laitiers, viande de porc et produits du porc, poissons et produits de la pêche (ID 780)	16 novembre 2022	1	1	1
781	Brésil – 67 notifications publiées au cours des 6 derniers mois visant les produits chimiques et pharmaceutiques, sans délai adéquat pour y répondre (ID 781)	16 novembre 2022	1	1	1
345	Union européenne – Projet de règlement d'exécution modifiant le Règlement (CE) n° 607/2009 fixant certaines modalités d'application du Règlement (CE) n° 479/2008 du Conseil en ce qui concerne les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées, les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits du secteur vitivinicole (ID 345)	13 juillet 2022	1	30	2
466	Chine – Droits d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux (ID 466)	13 juillet 2022	1	21	1
568	Brésil – Règlement technique n° 14 du 8 février 2018, qui établit les normes officielles supplémentaires concernant l'identité et la qualité pour le vin et les dérivés du raisin et du vin, ainsi que les prescriptions applicables, et le Règlement technique n° 48 du 31 août 2018, publié au Journal officiel le 10 septembre 2018 (ID 568)	13 juillet 2022	1	8	1
620	Bangladesh – Règles relatives à la gestion des déchets dangereux (déchets électroniques), 2019 (ID 620)	13 juillet 2022	1	7	2

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
633	Inde – Règlement de 2011 de la FSSAI sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (Normes pour les produits alimentaires et les additifs alimentaires) et mise en œuvre du nouveau certificat vétérinaire pour les produits laitiers (ID 633)	13 juillet 2022	1	7	2
696	Argentine – Obligation de fournir une déclaration assermentée avec la certification par un organisme de certification pour l'exportation de panneaux dérivés du bois (ID 696)	13 juillet 2022	1	4	2
702	Emirats arabes unis – Obligation d'apposer la Marque de conformité CCG sur tous les jouets (ID 702)	13 juillet 2022	1	4	2
681	Inde – Ordonnance de 2020 sur le papier pour copieur ordinaire (ID 681)	13 juillet 2022	1	4	1
717	Inde – Ordonnances de 2020 (contrôle de la qualité) sur les fibres et fils chimiques suivants: fils de polyester filés, fils industriels, fils complètement étirés, fils partiellement orientés, fibres discontinues de polyester et microfibrilles synthétiques pour utilisation dans les matrices à base de ciment (ID 717)	13 juillet 2022	1	3	2
698	Royaume d'Arabie saoudite – Règlement technique relatif aux matériaux de construction – Partie IV: Briques, tuiles, produits en céramique, appareils sanitaires et produits connexes (publié au Journal officiel le 22 mars 2019) (ID 698)	13 juillet 2022	1	3	1
730	Mongolie – Projet de Loi sur le contrôle de la circulation des boissons alcooliques et lutte contre l'alcoolisme (ID 730)	13 juillet 2022	1	2	2
731	États-Unis – Procédure d'essai applicable aux pompes de circulateur (ID 731)	13 juillet 2022	1	2	2
733	Afrique du Sud – Règlement relatif à la composition, à la production et à l'étiquetage des vins et des spiritueux destinés à la vente en République sud-africaine (ID 733)	13 juillet 2022	1	2	2
737	États-Unis – Loi de 2021 sur la sécurité des équipements (ID 737)	13 juillet 2022	1	2	2
740	Royaume-Uni – Marquage CE pour l'exportation des articles textiles de maison (ID 740)	13 juillet 2022	1	2	2
741	Union européenne – Décision d'exécution (UE) n° 2017/1357 de la Commission relative à la publication avec restriction de la référence de la norme EN 60335-2-9-2003, modifiée par A 13-2010 (ID 741)	13 juillet 2022	1	2	2

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
743	Union européenne – Règlement (UE) n° 2022/30 relatif à la protection du réseau, aux sauvegardes pour la protection des données personnelles et de la vie privée et à la protection contre la fraude (ID 743)	13 juillet 2022	1	2	2
747	Japon – Système d'inspection pour les articles de sport et les jouets, et refus d'accepter les rapports d'essais établis par des laboratoires d'essais indiens (ID 747)	13 juillet 2022	1	2	2
755	États-Unis – Programme d'économies d'énergie: Normes d'économie d'énergie pour les climatiseurs individuels (ID 755)	13 juillet 2022	1	1	1
759	Viet Nam – Projet de règlement technique national sur les équipements d'utilisateurs du service 5G – Accès radio; Projet de règlement technique national sur les équipements d'utilisateurs du service 5G non autonome – Accès radio (ID 759)	13 juillet 2022	1	1	1
760	Inde – Modification de la Notification de l'essai et de la certification obligatoires pour les systèmes de télécommunication (MTCTE) – phases III et IV (ID 760)	13 juillet 2022	1	1	1
367	Inde – Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) (ID 367)	9 mars 2022	1	27	1
505	Égypte – Système d'enregistrement du fabricant (Décret n° 43/2016 et Décret n° 992/2015) (ID 505)	9 mars 2022	2	18	1
509	Chine – Normes nationales relatives aux limites concernant les composés organiques volatils applicables aux meubles (ID 509)	9 mars 2022	1	15	1
470	Brésil – Projet d'arrêté n° 374 du 27 novembre 2014 (Portaria SDA/MAPA 374/2014). Établissement d'exigences de qualité pour le vin et les dérivés du raisin et du vin (ID 470)	9 mars 2022	1	11	1
663	Royaume-Uni – Prescriptions en matière d'étiquetage et de documentation pour le vin à l'issue de la période de transition du Brexit (ID 663)	9 mars 2022	1	5	1
721	Guatemala – Norme technique 84-2021 relative à l'enregistrement sanitaire des produits répulsifs destinés à un usage externe chez les humains et des produits répulsifs atmosphériques (ID 721)	9 mars 2022	1	2	1

PCS n°	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2022)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2022)
729	Malaisie – Livret d'information concernant la Directive sur l'homologation des équipements électriques (Règlement sur l'électricité de 1994), édition 2018 (GP/ST/N0.14/2017) (ID 729)	9 mars 2022	1	1	1
732	Royaume d'Arabie saoudite – Norme concernant la consommation moyenne des modèles produits par un constructeur (norme CAFE), applicable à tous les véhicules légers (ID 732)	9 mars 2022	1	1	1
734	Union européenne – Procédures d'essai et prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur concernant leurs enregistreurs de données d'événement et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes (ID 734)	9 mars 2022	1	1	1
735	Canada – Règlement sur les produits antiparasitaires (dispositifs à rayonnement ultraviolet et générateurs d'ozone (ID 735))	9 mars 2022	1	1	1
738	Union européenne – Règlement affectant les épices (Règlement (UE) n° 2021/2246 du 15 décembre 2021) (ID 738)	9 mars 2022	1	1	1
739	Union européenne – Mise en œuvre du Règlement régissant l'accès au marché de l'UE pour les collagènes destinés à la consommation humaine (ID 739)	9 mars 2022	1	1	1
745	Union européenne – Règlement (UE) n°2019/320 relatif à la localisation de l'appelant dans les communications d'urgence provenant d'appareils mobiles (ID 745)	9 mars 2022	1	1	1
746	Indonésie – Audit d'usine à distance pour les climatiseurs (ID 746)	9 mars 2022	1	1	1
Total					241

E. Aperçu des nouvelles PCS soulevées en 2022

Le tableau ci-après fournit des détails supplémentaires sur les nouvelles préoccupations commerciales spécifiques soulevées en 2022.

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Afrique du Sud	Afrique du Sud – Règlement relatif à la composition, à la production et à l'étiquetage des vins et des spiritueux destinés à la vente en République sud-africaine (ID 733)	Information du consommateur, étiquetage; prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection du consommateur; protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Vins, liqueurs et spiritueux; technologie alimentaire (ICS 67)	Mexique
Afrique du Sud	Afrique du Sud – Règlement relatif à l'étiquetage des boissons alcooliques – Révision (ID 754)	Information du consommateur, étiquetage; prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection du consommateur; protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Vins, liqueurs et spiritueux; technologie alimentaire (ICS 67)	États-Unis Mexique Union européenne
Angola	Angola – Décret exécutif n° 186/22 du Ministère des finances (ID 776)	Autres	Boissons alcooliques, tabac	UE
Arabie saoudite, Royaume d'	Royaume d'Arabie saoudite – Norme concernant la consommation moyenne des modèles produits par un constructeur (norme CAFE), applicable à tous les véhicules légers (ID 732)	Réduction des coûts et accroissement de la productivité; exigences en matière de qualité	Systèmes d'alimentation en carburant (ICS 43.060.40)	Chine
Argentine	Argentine – Décret d'application de la Loi n° 27.642 "Promotion d'une alimentation saine" (ID 772)	Information des consommateurs, étiquetage, prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	Aliments préemballés	États-Unis
Australie	Australie – Norme d'efficacité hydrique AS/NZS 6400:2016 (ID 767)	Information des consommateurs, étiquetage; autres; protection de l'environnement	Équipements pour robinets Douches Équipements pour W.C. Équipements pour urinoirs Régulateurs de débit Lave-vaisselle électriques Lave-linge électriques (y compris les appareils combinés lave-linge/sèche-linge)	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Brésil	Brésil – 67 notifications publiées au cours des 6 derniers mois visant les produits chimiques et pharmaceutiques, sans délai adéquat pour y répondre (ID 781)	Non spécifié	Non spécifié	Inde
Canada	Canada – Règlement sur les produits antiparasitaires (dispositifs à rayonnement ultraviolet et générateurs d'ozone (ID 735))	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Dispositifs à rayonnement ultraviolet et générateurs d'ozone	Chine
Canada	Canada – Projet de Règlement sur certaines substances toxiques interdites, 2022 (ID 753)	Protection de l'environnement	Protection de l'environnement (Code ICS: 13.020)	Japon
Chine	Chine: Points clé et critères de jugement pour l'inspection des bonnes pratiques de fabrication des cosmétiques; Normes techniques et de sécurité pour les cosmétiques (2022); Directives techniques concernant les cosmétiques pour enfants (ID 749)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; exigences en matière de qualité	Cosmétiques (chapitre 33 du SH; ICS 71.100.70)	États-Unis
Chine	Chine – Mesures régissant l'administration de la sécurité des données dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information (mise en œuvre à titre d'essai) (ID 751)	Non spécifié	Secteurs de l'industrie et des technologies de l'information	Japon
Chine	Chine – Projet de norme nationale chinoise recommandée (GB/T) pour les équipements de bureau (Technologie de sécurité de l'information – Spécification relative à la sécurité pour les équipements de bureau) (ID 761)	Non spécifié	Équipements de bureau	Japon
Corée, République de	République de Corée – Règlement sur le soutien de la production de modules solaires à faibles émissions de carbone (ID 744)	Non spécifié	Modules solaires à faibles émissions de carbone	Chine
États-Unis	États-Unis – Programme d'économie d'énergie. Normes d'économie d'énergie pour les ventilateurs de plafond (ID 771)	Protection de l'environnement	Protection de l'environnement (ICS 13.020), ventilateurs, climatiseurs (ICS 23 120), ventilateurs de plafond	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
États-Unis	États-Unis – Programme d'économie d'énergie. Procédure d'essai applicable aux téléviseurs (ID 775)	Protection de l'environnement; exigences en matière de qualité	Téléviseurs; appareils d'émission pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie, la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision; appareils de prise de vues fixes vidéo et autres caméscopes; appareils photographiques numériques (SH 8525); appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes (SH 8525); qualité (ICS 03.120); protection de l'environnement (ICS 13.020); modes opératoires et conditions d'essai en général (ICS 19.020); techniques audio, vidéo et audiovisuelles (ICS 33.160)	Chine
États-Unis	États-Unis – Loi de 2021 sur la sécurité des équipements (ID 737)	Non spécifié	Non spécifié	Chine
États-Unis	États-Unis – Procédure d'essai applicable aux pompes de circulateur (ID 731)	Harmonisation; prévention de pratiques trompeuses et protection des consommateurs; protection de l'environnement; exigences en matière de qualité	Procédures et conditions d'essai en général (ICS 19.020), pompes (ICS 23.080)	Chine
États-Unis	États-Unis – Programme d'économies d'énergie: Normes d'économie d'énergie pour les climatiseurs individuels (ID 755)	Protection de l'environnement	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément, et leurs parties (SH 8415); protection de l'environnement (ICS 13.020); ventilateurs, climatiseurs (ICS 23.120)	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
États-Unis	États-Unis – Protection de l'ozone stratosphérique. Liste de produits de remplacement dans le cadre du Programme pour de nouvelles solutions de remplacement importantes dans les domaines de la réfrigération, de la climatisation et de l'extinction d'incendie (ID 764)	Protection de l'environnement	Réfrigération et climatisation; protection de l'environnement (ICS 13.020); ventilateurs, climatiseurs (ICS 23.120); technologie frigorifique (ICS 27.200); produits de l'industrie chimique (ICS 71.100)	Chine
Inde	Inde – Prescriptions de sécurité concernant le système rechargeable de stockage d'énergie, applicables à la chaîne de traction électrique des véhicules (AIS-038 et AIS-156) (ID 774)	Non spécifié	Systèmes rechargeables de stockage d'énergie électrique pour véhicules à traction électrique	UE Corée
Inde	Inde – Décret relatif à l'exigence que soient accompagnés d'un certificat sanitaire les lots importés des produits alimentaires suivants: lait et produits laitiers, viande de porc et produits du porc, poissons et produits de la pêche (ID 780)	Autres	Produits alimentaires (lait et produits laitiers, viande de porc et produits du porc, poissons et produits de la pêche)	UE
Inde	Inde – Modification de la Notification de l'essai et de la certification obligatoires pour les systèmes de télécommunication (MTCTE) – phases III et IV (ID 760)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; exigences en matière de qualité; autres	SH 8517, 8525; postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil [tel qu'un réseau local ou étendu]; leurs parties (à l'exclusion des appareils pour la transmission ou la réception des n° 84.43, 85.25, 85.27 ou 85.28) (SH 8517); appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes (SH 8525)	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Inde	Inde – Consultation publique concernant la déclaration des 2 constituants principaux (ou plus) du produit sur le devant des emballages/révision du Règlement sur la métrologie légale (produits conditionnés), 2011 (ID 765)	Non spécifié	Certains produits	États-Unis
Inde	Inde – Alerte concernant la mise en œuvre du QR code pour les réfrigérateurs (ID 757)	Information des consommateurs; étiquetage	Réfrigérateurs	Corée
Inde	Inde – Politique d'importation des climatiseurs contenant des fluides frigorigènes (ID 748)	Protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux; protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Climatiseurs contenant des fluides frigorigènes	Thaïlande
Inde	Inde – Ordonnance de 2019 sur les modèles et fabricants agréés de modules solaires photovoltaïques (ID 742)	Non spécifié	Modules solaires photovoltaïques	Chine
Indonésie	Indonésie – Audit d'usine à distance pour les climatiseurs (ID 746)	Non spécifié	Climatiseurs	Thaïlande
Indonésie	Indonésie – Projet de décret relatif à la mise en œuvre d'une norme minimale de performance énergétique (SKEM) et à l'apposition d'une étiquette d'économie d'énergie pour divers produits (ID 778)	Information des consommateurs, étiquetage, prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	SH ex 8539.52.10, ex 8539.52.10, ex 9405.42.50 et leurs modifications Diodes émettrices de lumière (LED)	Inde
Japon	Japon – Système d'inspection pour les articles de sport et les jouets, et refus d'accepter les rapports d'essais établis par des laboratoires d'essais indiens (ID 747)	Non spécifié	Articles de sport et jouets	Inde
Malaisie	Malaisie – Livret d'information concernant la Directive sur l'homologation des équipements électriques (Règlement sur l'électricité de 1994), édition 2018 (GP/ST/N0.14/2017) (ID 729)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement	Équipements électriques à usage domestique: 34 catégories d'équipements électriques réglementés par la Commission de l'énergie (ICS 97.030), qui concernent la sécurité et l'efficacité énergétique	Corée
Maroc	Maroc – Évaluation de la conformité (ID 779)	Non spécifié	Tous les produits industriels concernés par la Loi n° 24-09 relative à la sécurité des produits et des services, autres que les produits alimentaires et pharmaceutiques	UE

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Mongolie	Mongolie – Projet de Loi sur le contrôle de la circulation des boissons alcooliques et lutte contre l'alcoolisme (ID 730)	Exigences de sécurité nationale; protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres (chapitre 22 du SH); technologies alimentaires (ICS 67)	Mexique
Royaume-Uni	Royaume-Uni – Marquage CE pour l'exportation des articles textiles de maison (ID 740)	Non spécifié	Articles textiles de maison	Inde
Royaume-Uni	Royaume-Uni – Avis de désignation et Instruction relative au fournisseur désigné (ID 770)	Non spécifié	Non spécifié	Chine
Union européenne	Union européenne – (Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la sécurité générale des produits, modifiant le Règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la Directive 87/357/CEE du Conseil et la Directive 2001/95/CE du Parlement européen et du Conseil (COM(2021) 346 final) (ID 762)	Prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits de consommation	Chine
Union européenne	Union européenne – Projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II et V du Règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de clothianidine et de thiamethoxam présents dans ou sur certains produits (ID 763)	Protection de la vie ou la santé des animaux ou préservation des végétaux; Protection de l'environnement	Clothianidine et thiamethoxam	Australie Canada Chine Colombie Costa Rica Équateur États-Unis Inde Indonésie Kenya Paraguay Pérou
Union européenne	Union européenne – Projet de Règlement délégué de la Commission modifiant le Règlement (UE) n° 2019/2144 du Parlement européen et du Conseil pour prendre en compte les progrès techniques et les évolutions réglementaires concernant les amendements aux règlements sur les véhicules adoptés dans le contexte de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (ID 752)	Autres	Voitures particulières et véhicules utilitaires légers (véhicules à moteur des catégories M et N); Véhicules routiers en général (ICS 43.020).	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Union européenne	Union européenne – Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la Directive 2014/53/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques (COM(2021) 547 final) (ID 750)	Protection de l'environnement; autres	Téléphones mobiles; tablettes; écouteurs; casques audio; appareils photo numériques; haut-parleurs portables et consoles de jeux vidéo portables; équipements terminaux de télécommunication (ICS 33.050), composants et accessoires pour matériel de télécommunication (ICS 33.120), terminaux et autres équipements périphériques des technologies de l'information (ICS 35.180), photographie (ICS 37.040), équipements de loisirs (ICS 97.200)	États-Unis
Union européenne	Union européenne – Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'Union (ID 736)	Autres	Non spécifié	Chine
Union européenne	Union européenne – Règlement affectant les épices (Règlement (UE) n° 2021/2246 du 15 décembre 2021) (ID 738)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Épices	Inde
Union européenne	Union européenne – Mise en œuvre du Règlement régissant l'accès au marché de l'UE pour les collagènes destinés à la consommation humaine (ID 739)	Non spécifié	Collagènes destinés à la consommation humaine	Chine
Union européenne	Union européenne – Décision d'exécution (UE) n° 2017/1357 de la Commission relative à la publication avec restriction de la référence de la norme EN 60335-2-9-2003, modifiée par A 13-2010 (ID 741)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Friteuses à air	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Union européenne	Union européenne – Règlement (UE) n° 2022/30 relatif à la protection du réseau, aux sauvegardes pour la protection des données personnelles et de la vie privée et à la protection contre la fraude (ID 743)	Prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; autres	SH 8517, domaine 33 de l'ICS (à titre d'indication); postes téléphoniques d'utilisateurs, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil [tel qu'un réseau local ou étendu]; leurs parties (à l'exclusion des appareils pour la transmission ou la réception des n° 84.43, 85.25, 85.27 ou 85.28) (SH 8517); TÉLÉCOMMUNICATIONS. TECHNIQUE AUDIO ET VIDÉO (domaine 33 de l'ICS)	Chine
Union européenne	Union européenne – Règlement (UE) n° 2019/320 relatif à la localisation de l'appelant dans les communications d'urgence provenant d'appareils mobiles (ID 745)	Autres	SH 851712	Chine
Union européenne	Union européenne – Procédures d'essai et prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur concernant leurs enregistreurs de données d'événement et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes (ID 734)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; autres	Voitures particulières et véhicules utilitaires légers (véhicules à moteur des catégories M1 et N1); Véhicules routiers en général (ICS 43.020)	Chine
Union européenne	Union européenne – Projet de règlement d'exécution de la Commission portant modalités d'application du Règlement (UE) n° 2019/2144 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'uniformité des procédures et les spécifications techniques applicables à la réception par type des véhicules à moteur entièrement automatisés au regard de leur système de conduite automatisée (SCA) (ID 766)	Autres	Véhicules routiers en général (ICS 43.020). Voitures particulières, fourgonnettes et autobus (véhicules automobiles des catégories M et N)	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Union européenne	Union européenne – Proposition de réduction de la concentration de Chrome VI de 3 mg/kg à 1 mg/kg dans les articles en cuir et en matières textiles (ID 777)	Non spécifié	Articles en cuir et en matières textiles	Inde
Union européenne	Union européenne – Projet de règlement de la Commission établissant des exigences d'écoconception pour les téléphones mobiles, les téléphones sans fil et les tablettes électroniques conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil (ID 768)	Protection de l'environnement; autres	Smartphones, Tablettes électroniques, Téléphones mobiles autres que les smartphones, Téléphones sans fil	Corée
Union européenne; Espagne	Espagne – Prescriptions en matière de classification/d'étiquetage concernant les calmars (Barcelone) (ID 773)	Autres	Calmars	Chine
Union européenne; France	France: Arrêté précisant les substances contenues dans les huiles minérales dont l'utilisation est interdite sur les emballages et pour les impressions à destination du public (ID 756)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement; autres	Emballages, impressions à destination du public	Chine Corée États-Unis
Union européenne; France	France: Décret relatif à la proportion minimale d'emballages réemployés à mettre sur le marché annuellement (ID 758)	Autres; protection de l'environnement	Emballages	États-Unis

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Viet Nam	Viet Nam – Projet de règlement technique national sur les équipements d'utilisateurs du service 5G – accès radio; projet de règlement technique national sur les équipements d'utilisateurs du service 5G non autonome – accès radio (ID 759)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; exigences en matière de qualité; autres	Équipements d'utilisateurs du service mobile terrestre 5G destinés à être utilisés au Viet Nam (SH 8517.12.00) Équipements d'utilisateurs du service mobile terrestre 5G destinés à être utilisés au Viet Nam (SH 8517.12.00) Les équipements d'utilisateurs du service mobile terrestre 5G fonctionnent dans des bandes de fréquences spécifiques et peuvent intégrer l'une des fonctions suivantes ou une combinaison de ces fonctions: + équipements terminaux du service mobile terrestre E-UTRA FDD + équipements terminaux du service mobile terrestre W-CDMA FDD + équipements terminaux du service mobile terrestre GSM + équipement radio opérant dans la bande de fréquences de 2,4 GHz et utilisant les techniques de modulation par étalement du spectre + équipement accès radio opérant dans la bande de fréquences de 5 GHz + dispositifs à courte portée (dispositifs émetteurs et récepteurs)	Chine
Viet Nam	Viet Nam – Projet de règlement technique national relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (ID 769)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits de l'industrie chimique (ICS 71.100)	Japon

F. Communications concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2

L'article 15.2 de l'Accord OTC dispose que:

"Dans les moindres délais après la date à laquelle l'Accord sur l'OMC entrera en vigueur pour lui, chaque Membre informera le Comité des mesures qui sont en vigueur ou qu'il aura prises pour assurer la mise en œuvre et l'administration du présent accord. Il notifiera aussi au Comité toute modification ultérieure de ces mesures."

Le tableau ci-après contient une liste des Membres ayant présenté une communication concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2 depuis 1995. À ce jour, 145 Membres ont présenté au moins une communication.

Membre	Document	Date
Afghanistan	G/TBT/2/Add.126	11 juin 2018
Afrique du Sud	G/TBT/2/Add.60	14 juillet 2000
	G/TBT/2/Add.60/Rev.1	14 mars 2012
	G/TBT/2/Add.60/Rev.2	14 avril 2016
Albanie	G/TBT/2/Add.99	15 mai 2008
Antigua-et-Barbuda	G/TBT/2/Add.66	7 mars 2002
Arabie saoudite, Royaume d'	G/TBT/2/Add.89	19 mai 2006
Argentine	G/TBT/2/Add.21	4 septembre 1996
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.1	11 février 1999
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.2	20 avril 1999
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.3	29 août 2003
Arménie	G/TBT/2/Add.75	6 août 2003
	G/TBT/2/Add.75/Rev.1	10 août 2004
Australie	G/TBT/2/Add.8	31 mai 1996
	G/TBT/2/Add.8/Rev.1	29 mai 2001
	G/TBT/2/Add.8/Rev.1/Suppl.1	21 juin 2001
Bahreïn, Royaume de	G/TBT/2/Add.19	2 août 1996
Bangladesh	G/TBT/2/Add.88	19 mai 2006
Barbade	G/TBT/2/Add.48	24 septembre 1998
Belize	G/TBT/2/Add.104	20 août 2010
Bolivie, État plurinational de	G/TBT/2/Add.43	20 janvier 1998
	G/TBT/2/Add.43/Suppl.1	18 septembre 1998
Botswana	G/TBT/2/Add.97	30 octobre 2007
Brésil	G/TBT/2/Add.26	29 octobre 1996
	G/TBT/2/Add.26/Rev.1	28 octobre 2002
	G/TBT/2/Add.26/Rev.1/Suppl.1	18 décembre 2002
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2	26 juin 2003
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2/Suppl.1	7 juillet 2003
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2/Suppl.2	6 novembre 2006
Brunéi Darussalam	G/TBT/2/Add.119	24 octobre 2016
Bulgarie	G/TBT/2/Add.32	23 mai 1997
	G/TBT/2/Add.32/Rev.1	12 octobre 2000
	G/TBT/2/Add.32/Rev.2	16 juillet 2003
	G/TBT/2/Add.32/Rev.3	15 décembre 2006
Burkina Faso	G/TBT/2/Add.130	18 juin 2020
Burundi	G/TBT/2/Add.18	25 juillet 2016
Cambodge	G/TBT/2/Add.103	12 juillet 2010
Canada	G/TBT/2/Add.6	4 juin 1996
	G/TBT/2/Add.6/Rev.1	9 septembre 2002

Membre	Document	Date
	G/TBT/2/Add.6/Rev.2	4 juillet 2007
	G/TBT/2/Add.6/Rev.3	17 juin 2014
	G/TBT/2/Add.6/Rev.4	18 février 2019
Chili	G/TBT/2/Add.16	22 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.16/Suppl.1	19 avril 1999
	G/TBT/2/Add.16/Suppl.2	24 novembre 2003
	G/TBT/2/Add.16/Rev.1	16 mars 2006
Chine	G/TBT/2/Add.65	29 janvier 2002
Chypre	G/TBT/2/Add.46	27 février 1998
Colombie	G/TBT/2/Add.18	29 août 1996
	G/TBT/2/Add.18/Rev.1	5 juillet 2005
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2	10 mai 2007
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2/Suppl.1	13 mars 2008
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2/Suppl.2	18 septembre 2008
	G/TBT/2/Add.18/Rev.3	30 octobre 2009
	G/TBT/2/Add.18/Rev.1/Suppl.1	9 janvier 2012
	G/TBT/2/Add.18/Rev.1/Suppl.2	12 octobre 2015
Corée, République de	G/TBT/2/Add.28	12 novembre 1996
Costa Rica	G/TBT/2/Add.51	12 avril 1999
	G/TBT/2/Add.51/Suppl.1	10 mars 2003
Côte d'Ivoire	G/TBT/2/Add.127	15 janvier 2020
	G/TBT/2/Add.127/Suppl.1	12 mars 2020
Croatie	G/TBT/2/Add.73	24 janvier 2003
	G/TBT/2/Add.73/Rev.1	10 mai 2011
Cuba	G/TBT/2/Add.13/Rev.1	14 mars 2011
Dominique	G/TBT/2/Add.62	28 février 2001
Égypte	G/TBT/2/Add.34/Rev.1	8 octobre 2009
	G/TBT/2/Add.34/Rev.2	22 octobre 2018
	G/TBT/2/Add.34/Rev.3	14 septembre 2022
El Salvador	G/TBT/2/Add.78	22 mars 2004
	G/TBT/2/Add.78/Suppl.1	8 décembre 2008
Émirats arabes unis	G/TBT/2/Add.96	11 septembre 2007
	G/TBT/2/Add.96/Rev.1	8 juin 2021
Équateur	G/TBT/2/Add.101	22 juin 2009
Estonie	G/TBT/2/Add.58	16 mars 2000
	G/TBT/2/Add.58/Rev.1	1 ^{er} mars 2001
	G/TBT/2/Add.58/Rev.2	10 décembre 2001
Eswatini	G/TBT/2/Add.35	22 juillet 1997
États-Unis d'Amérique	G/TBT/2/Add.2	19 février 1996
Fédération de Russie	G/TBT/2/Add.109	11 octobre 2012
Fidji	G/TBT/2/Add.90	12 septembre 2006
Gabon	G/TBT/2/Add.121	5 avril 2017
Géorgie	G/TBT/2/Add.81	15 octobre 2004
	G/TBT/2/Add.81/Rev.1	28 septembre 2011
	G/TBT/2/Add.81/Rev.2	8 octobre 2012
	G/TBT/2/Add.81/Rev.3	3 décembre 2019
Ghana	G/TBT/2/Add.76	29 octobre 2003
	G/TBT/2/Add.76/Rev.1	2 juin 2008
Grenade	G/TBT/2/Add.67	12 mars 2002
Guatemala	G/TBT/2/Add.102	24 février 2010
Guinée-Bissau	G/TBT/2/Add.92	24 novembre 2006
Honduras	G/TBT/2/Add.50	22 octobre 1998

Membre	Document	Date
Hong Kong, Chine	G/TBT/2/Add.1	29 janvier 1996
Hongrie	G/TBT/2/Add.41	21 octobre 1997
	G/TBT/2/Add.55/Suppl.1	11 juillet 2000
Inde	G/TBT/2/Add.56	22 octobre 1999
Indonésie	G/TBT/2/Add.3	22 mars 1996
	G/TBT/2/Add.3/Rev.1	18 mai 2004
	G/TBT/2/Add.3/Rev.2	15 mai 2008
	G/TBT/2/Add.3/Rev.3	12 novembre 2009
	G/TBT/2/Add.3/Rev.4	20 août 2010
	G/TBT/2/Add.3/Rev.5	1 ^{er} mars 2017
Islande	G/TBT/2/Add.55	1 ^{er} juin 1999
Israël	G/TBT/2/Add.72	23 janvier 2003
	G/TBT/2/Add.72/Suppl.1	18 janvier 2008
	G/TBT/2/Add.72/Suppl.2	3 décembre 2010
Jamaïque	G/TBT/2/Add.57	22 juillet 1999
Japon	G/TBT/2/Add.10	11 juin 1996
	G/TBT/2/Add.10/Rev.1	31 octobre 2016
Jordanie	G/TBT/2/Add.61	18 octobre 2000
Kazakhstan	G/TBT/2/Add.116	4 mars 2016
Kenya	G/TBT/2/Add.86	28 avril 2005
	G/TBT/2/Add.86/Suppl.1	2 juin 2005
	G/TBT/2/Add.86/Rev.1	16 février 2015
	G/TBT/2/Add.86/Rev.2	1 ^{er} octobre 2019
Koweït, État du	G/TBT/2/Add.105	6 avril 2011
Lettonie	G/TBT/2/Add.52	13 avril 1999
Libéria	G/TBT/2/Add.125	6 septembre 2017
	G/TBT/2/Add.125/Rev.1	25 septembre 2017
Liechtenstein	G/TBT/2/Add.36	6 août 1997
Lituanie	G/TBT/2/Add.64	4 octobre 2001
Macao, Chine	G/TBT/2/Add.30	23 décembre 1996
Macédoine du Nord, République de	G/TBT/2/Add.84	22 février 2005
Madagascar	G/TBT/2/Add.80	3 août 2004
Malawi	G/TBT/2/Add.93	2 août 2007
Malaisie	G/TBT/2/Add.9	12 juin 1996
	G/TBT/2/Add.9/Rev.1	29 octobre 2004
	G/TBT/2/Add.9/Rev.2	8 juillet 2010
	G/TBT/2/Add.9/Rev.3	5 juin 2012
Mali	G/TBT/2/Add.113	15 avril 2014
Maroc	G/TBT/2/Add.39	6 août 1997
Maurice	G/TBT/2/Add.40	17 septembre 1997
Mexique	G/TBT/2/Add.14	19 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.14/Suppl.1	28 octobre 2008
Moldova, République de	G/TBT/2/Add.68	15 mars 2002
	G/TBT/2/Add.68/Suppl.1	10 octobre 2006
Mongolie	G/TBT/2/Add.44	29 janvier 1998
	G/TBT/2/Add.44/Rev.1	21 décembre 2007
Monténégro	G/TBT/2/Add.110	18 mars 2013
Mozambique	G/TBT/2/Add.107	22 juillet 2011
Myanmar	G/TBT/2/Add.129	21 février 2020
Namibie	G/TBT/2/Add.42	9 décembre 1997
	G/TBT/2/Add.108	16 mars 2012
Népal	G/TBT/2/Add.122	1 ^{er} juin 2017

Membre	Document	Date
Nicaragua	G/TBT/2/Add.82	25 octobre 2004
Niger	G/TBT/2/Add.95	10 septembre 2007
Nigéria	G/TBT/2/Add.20	2 août 1996
	G/TBT/2/Add.25	29 octobre 1996
Norvège	G/TBT/2/Add.15	15 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.15/Rev.1	26 juin 1997
Nouvelle-Zélande	G/TBT/2/Add.24	11 octobre 1996
Oman	G/TBT/2/Add.63	12 avril 2001
Ouganda	G/TBT/2/Add.23	8 octobre 1996
	G/TBT/2/Add.23/Suppl.1	12 avril 2006
Pakistan	G/TBT/2/Add.45	12 février 1998
Panama	G/TBT/2/Add.53	7 mai 1999
	G/TBT/2/Add.53/Corr.1	14 octobre 1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée	G/TBT/2/Add.77	5 mars 2004
	G/TBT/2/Add.77/Rev.1	27 octobre 2006
Paraguay	G/TBT/2/Add.91	29 septembre 2006
	G/TBT/2/Add.91/Rev.1	1 ^{er} juillet 2008
	G/TBT/2/Add.91/Rev.2	1 ^{er} avril 2010
Pérou	G/TBT/2/Add.29	23 décembre 1996
	G/TBT/2/Add.29/Suppl.1	14 septembre 2007
	G/TBT/2/Add.29/Rev.1	1 ^{er} octobre 2007
	G/TBT/2/Add.29/Rev.2	3 décembre 2008
Philippines	G/TBT/2/Add.11	11 juin 1996
	G/TBT/2/Add.11/Rev.1	6 novembre 2017
Pologne	G/TBT/2/Add.31	18 février 1997
	G/TBT/2/Add.31/Rev.1	24 mars 1997
Qatar	G/TBT/2/Add.87	27 février 2006
République démocratique du Congo	G/TBT/2/Add.79	15 juillet 2004
République démocratique populaire lao	G/TBT/2/Add.111	20 novembre 2013
République dominicaine	G/TBT/2/Add.74	30 juin 2003
République kirghize	G/TBT/2/Add.59	16 mars 2000
République slovaque	G/TBT/2/Add.4	26 mars 1996
République tchèque	G/TBT/2	8 novembre 1995
	G/TBT/2/Suppl.1	21 juin 2001
Roumanie	G/TBT/2/Add.17	2 août 1996
	G/TBT/2/Add.17/Corr.1	11 septembre 1996
Royaume-Uni	G/TBT/2/Add.128	21 février 2020
	G/TBT/2/Add.128/Suppl.1	12 mars 2020
Rwanda	G/TBT/2/Add.85	24 février 2005
	G/TBT/2/Add.85/Rev.1	7 janvier 2015
Saint-Kitts-et-Nevis	G/TBT/2/Add.123	30 juin 2017
Sainte-Lucie	G/TBT/2/Add.37	6 août 1997
Saint-Vincent-et-les Grenadines	G/TBT/2/Add.71	10 décembre 2002
Samoa	G/TBT/2/Add.124	14 juillet 2017
Sénégal	G/TBT/2/Add.115	9 octobre 2015
Seychelles	G/TBT/2/Add.114	25 septembre 2015
Sierra Leone	G/TBT/2/Add.83	16 décembre 2004
Singapour	G/TBT/2/Add.25/Rev.1	27 août 2007
Slovénie	G/TBT/2/Add.5	28 mars 1996
	G/TBT/2/Add.5/Suppl.1	18 août 1999
	G/TBT/2/Add.5/Suppl.2	1 ^{er} novembre 2001

Membre	Document	Date
Sri Lanka	G/TBT/2/Add.27	8 novembre 1996
	G/TBT/2/Add.27/Rev.1	1 ^{er} avril 2015
Suisse	G/TBT/2/Add.7	14 juin 1996
	G/TBT/2/Add.7/Rev.1	14 février 2008
	G/TBT/2/Add.7/Rev.2	16 mai 2014
Tadjikistan	G/TBT/2/Add.112	17 mars 2014
Taipei chinois	G/TBT/2/Add.69	11 juillet 2002
	G/TBT/2/Add.69/Rev.1	20 juin 2018
Tanzanie	G/TBT/2/Add.94	31 août 2007
	G/TBT/2/Add.94/Rev.1	28 octobre 2010
Thaïlande	G/TBT/2/Add.38	6 août 1997
	G/TBT/2/Add.84/Rev.1	9 novembre 2012
Trinité-et-Tobago	G/TBT/2/Add.47	13 juillet 1998
	G/TBT/2/Add.47/Rev.1	19 octobre 2015
Tunisie	G/TBT/2/Add.22	26 novembre 1996
Türkiye	G/TBT/2/Add.33	18 juin 1997
	G/TBT/2/Add.33/Rev.1	9 novembre 2011
	G/TBT/2/Add.100	30 mai 2008
Ukraine	G/TBT/2/Add.100/Rev.1	10 mai 2011
	G/TBT/2/Add.100/Rev.2	20 avril 2012
	G/TBT/2/Add.100/Rev.3	8 avril 2013
	G/TBT/2/Add.100/Rev.4	3 avril 2014
	G/TBT/2/Add.100/Rev.5	10 avril 2015
	G/TBT/2/Add.100/Rev.6	8 avril 2016
	G/TBT/2/Add.100/Rev.7	17 février 2017
	G/TBT/2/Add.100/Rev.8	1 ^{er} mars 2018
Union européenne	G/TBT/2/Add.12	27 juin 1996
	G/TBT/2/Add.12/Suppl.1	4 mars 1997
	G/TBT/2/Add.12/Rev.1	1 ^{er} juillet 1998
	G/TBT/2/Add.12/Rev.2	5 novembre 1999
	G/TBT/2/Add.12/Rev.3	18 octobre 2005
	G/TBT/2/Add.12/Rev.3/Suppl.1	22 novembre 2006
Uruguay	G/TBT/2/Add.54	26 mai 1999
Vanuatu	G/TBT/2/Add.117	22 juillet 2016
Venezuela, République bolivarienne du	G/TBT/2/Add.70	10 septembre 2002
Viet Nam	G/TBT/2/Add.98	6 novembre 2007
	G/TBT/2/Add.98/Rev.1	20 février 2009
	G/TBT/2/Add.98/Rev.2	12 septembre 2012
Yémen	G/TBT/2/Add.120	25 novembre 2016
Zambie	G/TBT/2/Add.106	28 juin 2011
Zimbabwe	G/TBT/2/Add.49	28 septembre 1998